2021

Rapport de présentation
Compte Administratif

Conseil Municipal
29 juin 2022

Sommaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 3
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL 4
1. Les soldes de gestion 2021 4
2. En bref 5
3. Quelques indicateurs du Budget Principal 6
4. Fonctionnement 7
5. Investissement 9
6. Niveau général de réalisation de l'exercice 11
7. Vision globale des comptes administratifs et détermination du résultat 12
8. Affectation du résultat 12
9. Détail du Coût 2021 « Covid-19 » 13
SECTION DE FONCTIONNEMENT 14
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 14
2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 24
SECTION D'INVESTISSEMENT 31
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 31
2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT 48

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES 51

Mission Services Partagés 52
Mission Péréquations et Délégations de l'Etat 54
Mission Gestion des bâtiments municipaux collectifs 56
Mission Espaces publics 58
Mission Enfance et Education 61
Mission Culture et Animation 64
Mission Jeunesse et Sports 68
Mission Solidarité directe 70
Mission Action prévention sécurité publique 73
Mission Projets structurants d'aménagement 75

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT LISIERE PEREIRE 77

1. Niveau général de réalisation 2021 - Fonctionnement et Investissement 78
2. Fonctionnement 78
3. Investissement 80

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT QUARTIER HOPITAL 81

1. Niveau général de réalisation 2021 - Fonctionnement et Investissement 82
2. Fonctionnement 82
3. Investissement 83

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE FETE DES LOGES 85

1. Niveau général de réalisation 2021 – Fonctionnement 85

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE 86

1.	*Niveau général de réalisation 2021 – Fonctionnement et Investissement*	*88*
2.	*Fonctionnement*	*88*
3.	*Investissement*	*89*

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – LOCAUX COMMERCIAUX **90**

1.	*Niveau général de réalisation 2021 – Fonctionnement et Investissement*	*90*
2.	*Fonctionnement*	*90*
3.	*Investissement*	*91*

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – PLAINE ALLUVIALE **92**

1.	*Niveau général de réalisation 2021 - Fonctionnement et Investissement*	*93*
2.	*Fonctionnement*	*93*
3.	*Investissement*	*93*

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT SOUS CONVENTION DE GESTION VILLE AU NOM ET POUR LE COMPTE DE LA CASGBS **95**

1.	*Niveau général de réalisation 2021 - Fonctionnement et Investissement*	*95*
2.	*Fonctionnement*	*95*
3.	*Investissement*	*96*

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE SOUS CONVENTION DE GESTION VILLE AU NOM ET POUR LE COMPTE DE LA CASGBS **98**

1.	*Niveau général de réalisation 2021 – Fonctionnement et Investissement*	*98*
2.	*Fonctionnement*	*98*
3.	*Investissement*	*99*

PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021-BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES **100**

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

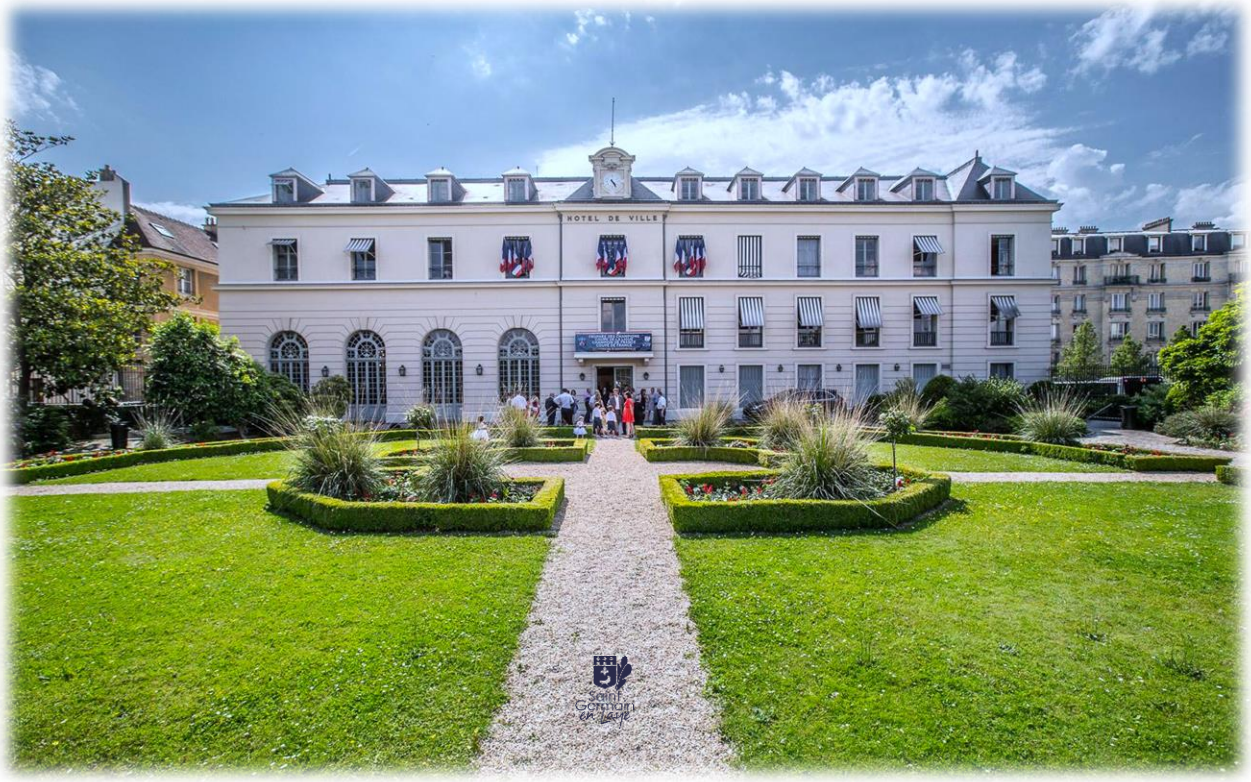

« Dans un contexte de crises, d'incertitudes et de doutes, l'accès aux informations, leur partage et leur analyse prend une importance encore plus grande »

Le Budget Primitif 2021, voté par le conseil municipal le 28 janvier 2021, a été ajusté 4 fois par décisions modificatives. L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts permettant l'exécution des dépenses et des recettes 2021.

Le Compte Administratif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021.

Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur c'est-à-dire du Maire. Il a la même architecture que le budget et il obéit aux mêmes principes : annualité, sincérité, unité, universalité. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Comptable Public.

Le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion. Ce document équilibré est l'équivalent du Compte Administratif présenté par le Maire et les résultats comptables du Compte Administratif et du Compte de Gestion doivent être identiques.

Le rapport de présentation du Compte Administratif 2021 présente en première partie les réalisations du budget 2021 et les variations par comparaison aux exercices précédents pour le budget principal et pour les budgets annexes. Cette partie est complétée par une présentation consolidée du budget de la Ville.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

1. LES SOLDES DE GESTION 2021

Les soldes de gestion sont exprimés ci-dessous pour l'exercice 2021 d'une part, et avec la reprise du résultat 2020 d'autre part, ils font ressortir les éléments d'équilibre suivants :

	Exercice 2021	Avec reprise résultat 2020
▪ Recettes de Fonctionnement	74 992 929 €	85 644 721 €
▪ Dépenses de Fonctionnement (hors intérêts de la dette)	67 803 237 €	67 809 224 €
▪ EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	7 189 692 €	17 805 987 €

L'excédent global dégagé de la section de fonctionnement, dotation aux amortissements incluse, que l'on appelle l'épargne de gestion, permet de financer le remboursement de la dette et de participer au financement des investissements. Il passe de 15,7 M€ en 2020 à 17,8 M€ en 2021.

▪ Charges financières	- 21 191 €	- 21 191 €
▪ ÉPARGNE BRUTE	7 168 501 €	17 784 796 €
▪ Remboursement en Capital de la dette (*)	- 172 706 €	- 172 706 €
▪ **ÉPARGNE NETTE COURANTE**	**6 995 794 €**	**17 612 090 €**

En 2021, la Ville a décidé de faire de nouveaux remboursements volontaires d'emprunt, l'Epargne nette incluant cette donnée est donc de :

▪ Remboursement anticipé volontaire	- 1 367 328 €	-1 367 328 €
▪ ÉPARGNE NETTE COURANTE TOTALE	5 628 467 €	16 244 762 €

L'épargne globale nette cumulée, correspondant à l'autofinancement, s'élève à 16,24 M€ en 2021.

Malgré un contexte sanitaire difficile, la situation financière reste saine, solide et équilibrée avec des soldes de gestion positifs, suffisants et confortables.

2. EN BREF

Un maintien de la DGF

+ 3 517 €

2021 dernière année de la bonification « communes fusionnées »
La légère hausse correspond à la seule dynamique de population (+29 habitants)

Encours de la dette

-1 466 352 €

Saint-Germain-en-Laye parmi les villes les moins endettées de France

Un encours par habitant très en deçà de la moyenne de la strate (1 011 €/hab valeur 2020)
55 €/hab sur le budget principal.

Taux de réalisation du budget

3. Quelques indicateurs du Budget Principal

En Fonctionnement, on retiendra :

- L'indicateur de dépenses réelles par habitant : 1 236 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était de 1 360 €/hab en 2020 → Soit **-9 %** à Saint-Germain-en-Laye,
- Les dépenses de personnel par habitant : 700 €/hab contre 764 €/hab en 2020 pour les communes isolées de même strate → **soit -8 %** à Saint-Germain-en-Laye.
- Le ratio DGF par habitant : 116 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était de 202 €/hab en 2020 soit **-43 %** à Saint-Germain-en-Laye.
- Le ratio Produits des impositions directes par habitant : 549 €/ hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 653 €/hab en 2020 → Soit **-16 %** à Saint-Germain-en-Laye.

Une rigueur financière forte et pérenne tout en assurant une qualité toujours renforcée des services

En Investissement, on soulignera :

- L'indicateur de dépenses d'équipement brut par habitant : 513 € /hab avec reports pour le seul budget de la Ville et 751 €/habitant tous budgets confondus alors que la moyenne des villes de même strate est de 320 €/hab en 2020 → Saint-Germain-en-Laye investit **plus** que les villes de même taille.
- Encours de la dette/habitant : 55 €/hab contre 1 011 €/hab pour les villes de même strate en 2020 → un endettement quasi nul donc inférieur de **-95 %** à la moyenne.

L'investissement s'est maintenu à un niveau soutenu sans recours à l'emprunt depuis 2013

Autofinancement

Une épargne brute globale qui s'élève à 17,8 M€ et qui représente plus de 27 % de nos recettes réelles de fonctionnement.
Une épargne nette globale qui s'élève à 17,6 M€ (hors remboursement volontaire d'emprunts) et qui autofinance à 75 % nos dépenses d'équipement (23,9 M€).

Des ratios financiers sans surprise qui en disent long sur
la performance financière de la Ville.
Une gestion cohérente, économe et équilibrée des deniers publics.

En dernière partie du rapport (page 100 à 102), figurent des présentations consolidées, tous budgets, au 31 décembre 2021.

Toutes les comparaisons sont faites sur la base des chiffres DGCL CA 2020 (http://impots.gouv.fr/communes)

4. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	64 984 522 €	Recettes réelles	74 974 135 €
Dépenses d'ordre	2 723 841 €	Recettes d'ordre	18 793 €
Dépenses totales	**67 708 363 €**	**Recettes totales**	**74 992 929 €**

Crédits ouverts dépenses réelles	**69 267 487 €**	Crédits ouverts recettes réelles	**71 840 098 €**
% d'exécution dépenses réelles	**93,8 %**	**% d'exécution recettes réelles**	**104,4 %**

Le résultat d'exécution global de la section de fonctionnement enregistre une hausse, il passe de 15,7 M€ en 2020 à 17,8 M€ en 2021 excédent n-1 inclus.

Dépenses totales

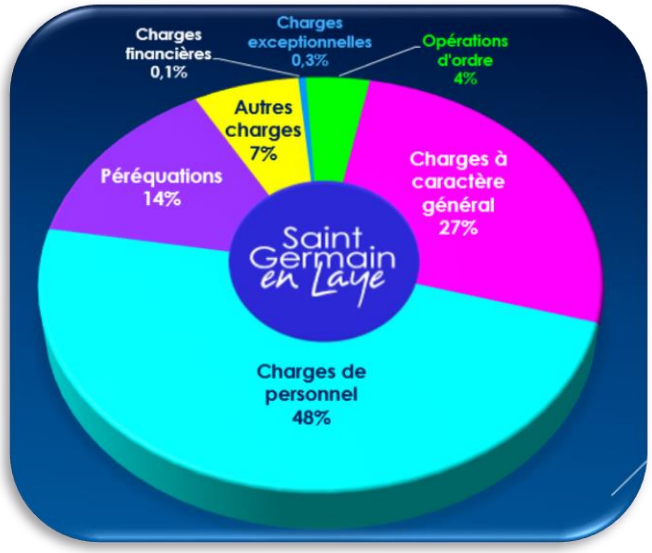

Recettes totales

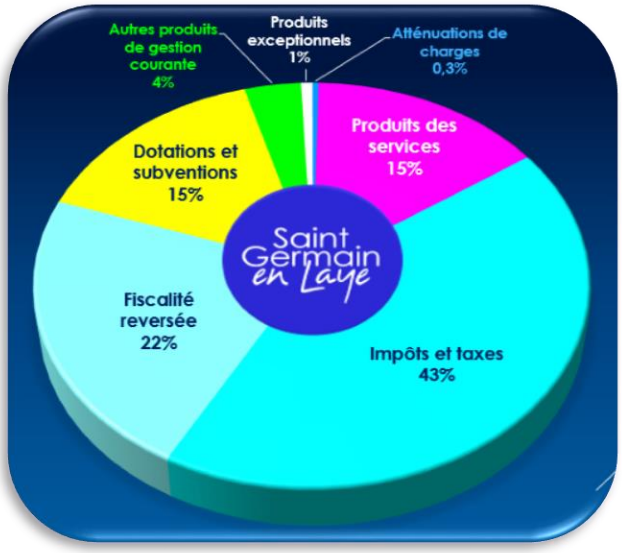

En 2021, le taux d'exécution de la section de fonctionnement :

- en dépenses réelles est de 93,8 % (90,8 % en 2020) et 96,4 % hors dépenses imprévues
- en recettes réelles est de 104,4 % (105,1 % en 2020)

En recettes réelles, 2021 a enregistré notamment :

- des droits de mutation d'un niveau très supérieur à la prévision,
- le rattrapage de FPS sur exercices antérieurs,
- des subventions dans le cadre du plan de relance et pour le centre de vaccination notamment,
- la baisse significative des produits des services interrompus pendant le confinement et des redevances des délégataires.

En dépenses réelles, 2021 est marquée par la poursuite de la prise en charge de dépenses liées à la crise sanitaire réalisables du fait d'une maitrise accrue de la dépense publique (entre 2020 et 2021 ce sont 3,4 M€ nets qui auront été supportés par la Ville) et par la reprise des activités interrompues par les périodes de confinement.
Afin de permettre une comparaison à périmètre constant de l'évolution des réalisations de la section de fonctionnement, il convient de retraiter en dépenses réelles 2021 : les dépenses exceptionnelles et les baisses significatives de recettes « Covid » ainsi que la subvention neutre en dépenses et en recettes du Département des Yvelines versée à la Ville pour reversement aux commerçants. Ainsi les variations sont les suivantes :

- **+3,1 %** en dépenses réelles à périmètre constant [1] (62,9 M€ pour 61,1 M€ au CA 2020)
- **-0,9 %** en recettes réelles à périmètre constant [1] (73,3 M€ pour 79,9 M€ au CA 2020)

[1] voir détail page 14 (dépenses) et page 24 (recettes)

Une réalisation de la section de fonctionnement maitrisée, équilibrée et excédentaire malgré la crise sanitaire et un contexte économique difficile où les ressources sont contraintes et les urgences fréquentes.

La maitrise des dépenses et l'optimisation des recettes conduisent à un excédent annuel de la section de fonctionnement de 17,9 M€ incluant la reprise des résultats 2020 dont 15,5 M€ sont affectés au financement des investissements et au remboursement anticipé volontaire de 2 emprunts.

Sans cette gestion solide des deniers publics et le niveau des soldes de gestion, la prise en charge par le budget de la Ville entre 2020 et 2021 de 3,4 M€ pour faire face à la crise sanitaire n'aurait pas été possible.

Les rattachements en fonctionnement

Le rattachement des charges et des produits à l'exercice est effectué en application du principe d'indépendance des exercices. Il vise à faire apparaître dans le résultat d'un exercice donné les charges et les produits qui s'y rapportent.
La procédure de rattachement consiste à intégrer dans le résultat annuel les charges correspondant à des services faits et les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice qui n'ont pu être comptabilisés en raison notamment :

- pour les dépenses, de la non-réception par l'ordonnateur de la pièce justificative,
- pour les recettes, des différés d'encaissement régisseurs ou des versements de nos subventionneurs.

Ces rattachements se sont élevés en 2021 à 0,6 M€ en dépenses et à 1,5 M€ en recettes et comprennent principalement :

- en dépenses : les repas scolaires, les contrats d'entretien et de maintenance, les loyers, les prestations du dernier trimestre : les formations, l'assistance juridique, l'accompagnement à l'archivage, le Pass Local……

- en recettes : les participations des familles et autres utilisateurs des services municipaux de fin d'année : restauration scolaire, activités périscolaires, crèches, bibliothèque, CRD, théâtre, droits de voirie, stationnement, insertions publicitaires, loyers, et les subventions de fonctionnement obtenues mais non versées.

L'ensemble des factures et titres correspondants sont mandatés et titrés dans le courant du premier semestre 2021.

5. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	25 555 452 €	Recettes réelles	13 631 008 €
Dépenses d'ordre	521 679 €	Recettes d'ordre	3 226 727 €
Dépenses totales	**26 077 132 €**	**Recettes totales**	**16 857 735 €**

Crédits ouverts dépenses réelles	**32 847 349 €**	Crédits ouverts recettes réelles	**25 898 912 €**
% d'exécution dépenses réelles	**77,8 %**	**% d'exécution recettes réelles**	**52,6 %**

Le résultat d'exécution global de la section d'investissement passe de -6,8 M€ en 2020 à -15,3 M€ en 2021 (voir page 12).
Pour mémoire : comme en section de fonctionnement, ce résultat comprend les opérations d'ordre liées à la gestion du patrimoine (amortissement, entrées et sorties de l'inventaire).

Dépenses totales

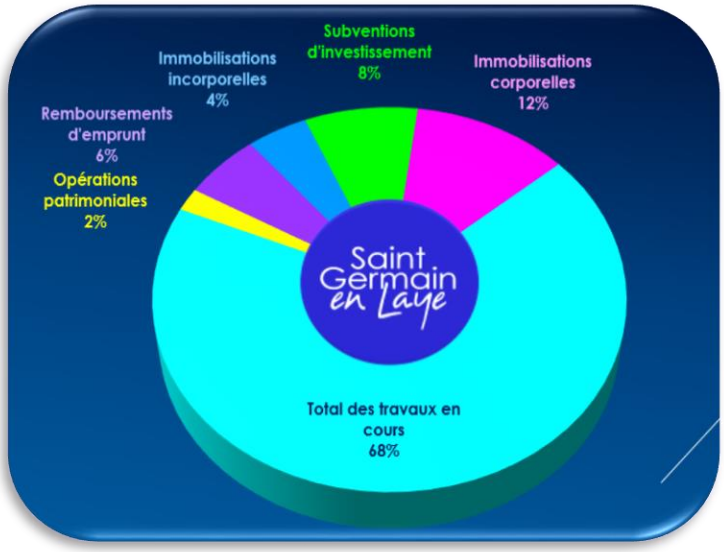

Recettes totales

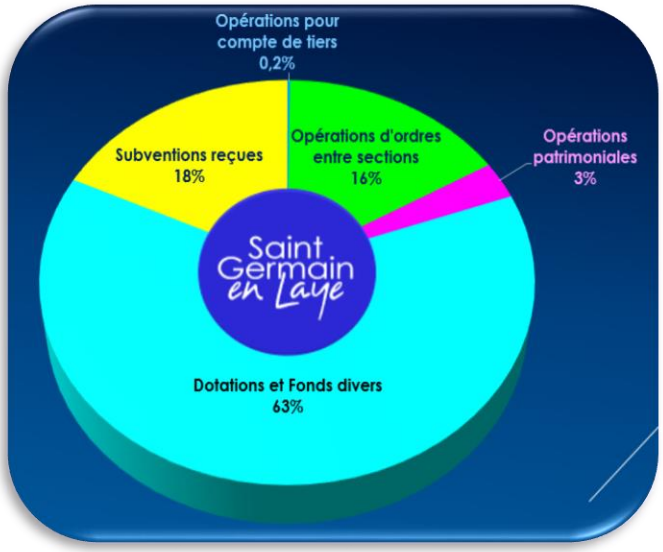

En 2021, le taux d'exécution de la section d'investissement :

- en dépenses réelles est de 77,8% (74,2% en 2020)
- en recettes réelles est de 52,6 % (73,6 % en 2020)

et

- en dépenses d'équipement est de 78,1 % (77,1 % en 2020)
- en recettes d'équipement est de 23,8 % (41,1 % en 2020)

L'évolution du niveau de réalisation réelle de la section d'investissement est de :

- 59 % en dépenses réelles (25,6 M€ pour 16,1 M€ au CA 2020)
- -23 % en recettes réelles (13,6 M€ pour 17,8 M€ au CA 2020)

Un niveau d'investissement renforcé, financé exclusivement avec une épargne consolidée sans recours ni à l'endettement ni à la fiscalité.

Malgré 2 années de crise sanitaire, le niveau des dépenses d'équipement est resté conséquent.
La performance de l'autofinancement et la recherche active de subventions permettent à la Ville de porter une politique de projets d'investissements structurants.
Il est à noter que les investissements liés aux opérations « Lisière Pereire », « Quartier hôpital » et « Plaine alluviale » sont retracés en budgets annexes.

En 2021 hors reports, le niveau de dépenses d'équipement a été de 23,9 M€ contre 15,4 M€ en 2020.

Historique des dépenses d'équipement

⚠ Les opérations immobilières d'acquisition/vente sur le même exercice sont exclues dans ce graphique car ces transactions gonflent artificiellement les montants et ne permettent pas une comparaison neutre.

Le financement des dépenses d'équipement

SANS REPORTS

AVEC REPORTS

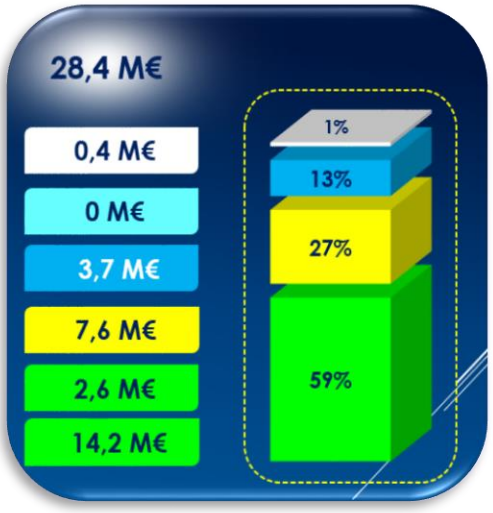

Les reports en Investissement

La liste détaillée des reports en dépenses et en recettes se trouve dans le Compte Administratif.

En dépenses ⇨ **4,51 M€**

Les crédits 2021 engagés dans la comptabilité mais non payés sont distingués dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi, 4,51 M€ de travaux et acquisitions sont reportés de 2021 sur 2022 dont 2,75 M€ concernent les opérations en cours. Ces reports seront consommés au cours du 1er semestre 2022.

En recettes ⇨ **4,65 M€**

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2021, peuvent être reportées par le biais des restes à réaliser à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à 4,65 M€. Ces reports seront exécutés au fur et à mesure de l'avancée des projets cofinancés.

6. *NIVEAU GENERAL DE REALISATION DE L'EXERCICE*

Dépenses réelles	90 539 974 €	Recettes réelles	88 605 143 €
Dépenses d'ordre	3 245 520 €	Recettes d'ordre	3 245 520 €
Dépenses totales	93 785 495 €	Recettes totales	91 850 664 €
Crédits ouverts	**122 067 878 €**	**Crédits ouverts**	**122 067 878 €**

Une situation financière solide, saine et équilibrée
Un niveau d'investissement maintenu et soutenu malgré les crises
Aucun recours à l'emprunt depuis 2013
Un maintien total de la fiscalité locale
Une prise en charge significative du coût Covid pour protéger les habitants
et soutenir le secteur économique
Une qualité des services maintenue

Après couverture du besoin de financement des investissements, le résultat net global, tel que présenté à la page 12, est excédentaire et s'élève à 2,6 M€. Il sera affecté lors du Budget supplémentaire 2022.

7. VISION GLOBALE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DETERMINATION DU RESULTAT

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Variation 2021 versus 2020
Fonctionnement				
Dépenses réelles	62 417 338 €	61 206 684 €	**64 984 522 €**	*6,2%*
Dépenses d'ordre	3 937 842 €	3 084 856 €	**2 723 841 €**	*-11,7%*
Dépenses réelles et d'ordre	66 355 180 €	64 291 540 €	**67 708 363 €**	*5,3%*
Recettes réelles	82 156 903 €	71 247 483 €	**74 974 135 €**	*5,2%*
Recettes d'ordre	17 746 €	0 €	**18 793 €**	*0,0%*
Recettes réelles et d'ordre	82 174 649 €	71 247 483 €	**74 992 929 €**	*5,3%*
Résultat dégagé dans l'exercice	*15 819 469 €*	*6 955 943 €*	***7 284 566 €***	*4,7%*
Excédent de l'année N-1 (Compte 002)	4 407 281 €	8 679 989 €	**10 616 295 €** (*)	*22,3%*
Résultat cumulé	*20 226 750 €*	*15 635 933 €*	***17 900 861 €***	***14,5%***
Résultat global de fonctionnement (a)	20 226 750 €	15 635 933 €	**17 900 861 €**	***14,5%***
Investissement				
Dépenses	32 347 772 €	19 095 138 €	**26 077 132 €**	*36,6%*
Recettes	16 539 802 €	12 317 257 €	**10 579 955 €**	*-14,1%*
Résultat de l'exercice	*-15 807 970 €*	*-6 777 881 €*	***-15 497 177 €***	*128,6%*
Solde d'exécution de l'année N-1 (Compte 001)	-6 857 507 €	-11 507 069 €	**-6 240 469 €**	*-45,8%*
Affectation à l'investissement du résultat de fonctionnement de l'année N-1 (Compte 1068)	11 158 407 €	11 546 760 €	**6 277 780 €**	*-45,6%*
Excédent de financement cumulé	*-11 507 069 €*	*-6 738 190 €*	***-15 459 866 €***	*129,4%*
Dépenses Reportées	3 569 106 €	3 587 710 €	**4 514 269 €**	*25,8%*
Recettes Reportées	3 529 415 €	3 550 920 €	**4 647 445 €**	*30,9%*
Autofinancement nécessaire sur reports	-39 691 €	-36 789 €	**133 176 €**	*-462,0%*
Résultat global d'investissement (b)	-11 546 760 €	-6 774 979 €	**-15 326 690 €**	***126,2%***
Résultat Net Global (a)+(b)	8 679 989 €	8 860 953 €	**2 574 171 €**	***-70,9%***

(*) l'excédent n-1 de fonctionnement 2021 de 10 616 295 € correspond à l'excédent du budget principal de 8 860 953 € majoré des excédents des budgets Eau et Assainissement clos avant transfert de compétence à la CASGBS pour 1 248 524,44 € et du SIDECOM dissous pour 9618,37 €.

8. AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat global de fonctionnement d'un montant de 17 900 861,12 € est affecté selon la décision de l'assemblée délibérante :

- à la section d'investissement (compte 1068) pour 15 326 690,29 €
- à l'excédent de fonctionnement reporté (compte R002) pour son solde, soit 2 574 170,83 €

Ces affectations seront reprises au BS 2022.

9. Detail du Coût 2021 « Covid-19 »

	TOTAL 2021				
	Recettes		Dépenses		
	-	+	+	-	Coût net
Activités périscolaires	-156 850 €		65 122 €	-127 000 €	94 972 €
Crèches et haltes garderies	-75 000 €	18 144 €	601 €	-21 000 €	36 457 €
Stationnement de surface + FPS + Parkings souterrains	-1 891 €				1 891 €
Equipements sportifs	-52 959 €				52 959 €
Théâtre	-153 738 €		127 186 €		280 924 €
Direction vie culturelle	-61 354 €		19 949 €		81 303 €
Impressions et informations diverses			3 675 €		3 675 €
Service numérique			50 312 €		50 312 €
Occupation domaine public (terrasses)	-153 436 €				153 436 €
Loyers commerciaux	-10 715 €				10 715 €
Festivités				-48 356 €	-48 356 €
Voirie et propreté			43 047 €		43 047 €
Elections municipales			4 995 €		4 995 €
Centres de test		19 509 €	9 639 €		-9 869 €
Centre vaccination		966 357 €	966 676 €		319 €
Compensation recettes tarifaires (Art 26 LFR)		885 924 €			-885 924 €
Autres aides / dépenses supplémentaires	-50 000 €	62 780 €	137 984 €		125 204 €
Protections différents services (dont masques, tests)			13 531 €		13 531 €
Attribution de compensation	-430 791 €				430 791 €
Investissements (équipements)			42 000 €		42 000 €
TOTAL VILLE	-1 146 734 €	1 952 713 €	1 484 717 €	-196 356 €	482 382 €

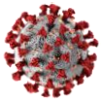

	2020	2021	TOTAL
Dépenses supplémentaires	+ 1 484 566 €	+ 1 484 717 €	**+ 2 969 283 €**
Recettes annulées	- 3 753 169 €	- 1 146 734 €	**- 4 899 903 €**
Coût brut Covid	5 237 735 €	2 631 451 €	**7 869 186 €**
Dépenses non réalisées	- 1 341 191 €	- 196 356 €	**- 1 537 547 €**
Recettes Covid reçues	+ 1 030 955 €	+ 1 952 713 €	**+2 983 668 €**
Reste à charge Ville	2 865 589 €	482 382 €	**3 347 971 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2021	64 194 775 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2021	69 267 487 €
Réalisé 2021	64 984 522 €

En 2021, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 93,8 % contre 90,8 % en 2020.
Ci-dessous sont récapitulés les principaux résultats concernant les dépenses réelles de fonctionnement qui seront détaillées dans les pages suivantes.

	IMPUTATION BUDGETAIRE	BUDGET TOTAL 2020 (BP + DM virements)	REALISE 2020	BUDGET TOTAL 2021 (BP + DM virements)	REALISE 2021	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
ACHATS MATIERES ET FOURNITURES DONT :	60	7 672 700 €	6 997 858 €	8 072 412 €	7 432 521 €	92,1%
Achats de prestations de services	6042	2 929 845 €	2 457 677 €	3 808 180 €	3 458 312 €	90,8%
Achats non stockés matières et fournitures	606	4 742 749 €	4 540 075 €	4 260 232 €	3 972 901 €	93,3%
SERVICES EXTERIEURS DONT :	61	6 844 228 €	6 408 002 €	7 394 233 €	6 681 324 €	90,4%
Contrats prestations de services avec entreprises	611	1 889 422 €	1 857 095 €	2 056 596 €	2 044 806 €	99,4%
Locations	613	517 969 €	468 624 €	738 214 €	669 205 €	90,7%
Entretien et réparations	615	2 994 772 €	2 838 707 €	2 893 079 €	2 629 640 €	90,9%
Divers	618	1 090 776 €	917 275 €	1 315 115 €	994 904 €	75,7%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS DONT :	62	3 089 061 €	2 660 817 €	3 858 799 €	3 370 079 €	87,3%
Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires	622	189 215 €	129 824 €	241 956 €	175 594 €	72,6%
Publicité, publications, relations publiques	623	1 269 376 €	1 139 448 €	1 586 808 €	1 326 478 €	83,6%
Transports de biens et transports collectifs	624	371 797 €	256 037 €	677 670 €	609 190 €	89,9%
Déplacements missions réceptions	625	23 225 €	12 762 €	48 588 €	23 782 €	48,9%
Frais postaux et télécommunications	626	260 359 €	202 329 €	273 961 €	239 168 €	87,3%
Divers - autres services extérieurs	628	948 539 €	904 600 €	1 005 542 €	974 156 €	96,9%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	63	534 379 €	456 991 €	539 944 €	450 773 €	83,5%
ATTENUATIONS DE PRODUITS	739	9 193 245 €	9 190 939 €	9 573 852 €	9 573 852 €	100,0%
CHARGES DE PERSONNEL	62/63/64	32 165 000 €	31 411 781 €	32 950 000 €	32 635 203 €	99,0%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65	3 911 326 €	3 791 168 €	4 630 922 €	4 519 608 €	97,6%
CHARGES FINANCIERES	66	106 000 €	65 491 €	97 250 €	93 586 €	96,2%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	67	242 579 €	223 636 €	293 665 €	227 577 €	77,5%
DEPENSES IMPREVUES	022	3 644 903 €	0 €	1 856 410 €	0 €	0,0%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		67 403 421 €	61 206 684 €	69 267 487 €	64 984 522 €	93,8%

DEPENSES "COVID" NETTES (dépenses supplémentaires - dépenses non réalisées)	143 375 €		1 288 361 €	
CD78 AIDE D'URGENCE AUX COMMERCANTS "COVID"			750 804 €	

					Variation 2021 versus 2020
COMPARAISON À PÉRIMÈTRE ÉGAL		61 063 309 €		62 945 357 €	3,1%

Hors dépenses imprévues (1,9M€) non consommées (voir page 23)
*le taux de réalisation 2021 s'élève à **96,4 %***

Représentation graphique de l'exécution des dépenses réelles de fonctionnement 2021

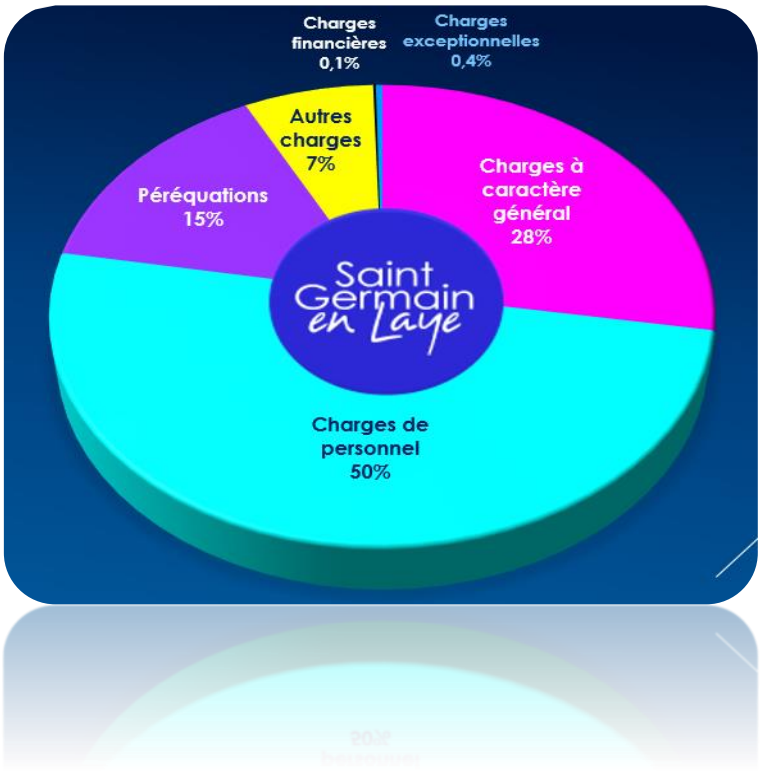

Une stratégie financière durable et d'anticipation qui a permis de faire face à la crise sanitaire dans un contexte contraint, complexe et rempli d'incertitudes.

Notre méthode

Mettre en place une stratégie financière durable, soutenue par des outils adaptés ; associer les différents acteurs de la collectivité dans l'atteinte de l'objectif, tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable et de modernisation de l'administration ; anticiper les éventuelles évolutions à venir, dans un contexte contraint, complexe et mouvant pour les collectivités (conséquences des réformes territoriales, objectifs annoncés en Loi de Programmation des Finances Publiques, réforme fiscale annoncée, réforme de la DGF toujours en balance, exigence de transparence et de bonne gestion de plus en plus affirmée, …)

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL ⇨ **+8,5 %** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	17 011 637	16 523 668	17 934 697
Évolution / n-1	-0,6 %	-2,9 %	+8,5%

Comptes 60 : Achats et variation des stocks ⇨ **+6,2 %** en 2021 par rapport au CA 2020

L'ensemble des fournitures stockées (carburants, autres fournitures), diverses prestations de services (repas dans les écoles et centres de loisirs, dépenses concernant les classes d'environnement), les consommations de fluides et autres fournitures diverses (alimentation, voirie, fournitures scolaires...) étaient prévues au Budget 2021 à hauteur de 8,1 M€. Le niveau de réalisation 2021 est de 7,4 M€ soit -7,9 % par rapport à la prévision (voir détail ci-après).

Compte 6042 : Achats d'études et prestations de services

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	3 719 868	2 457 677	3 458 312
Évolution / n-1	+6,1%	-33,9 %	+40,7%

Il s'agit principalement des achats de repas pour la restauration des écoles, crèches et clubs séniors, des achats de spectacles et la distribution du journal de Saint-Germain-en-Laye.
En 2021, on constate une hausse de 1 M€ due à une reprise à la normale progressive suite à la COVID 19 :

- +719 k€ pour la restauration des écoles, des crèches et animations des seniors**,**
- +263 k€ pour les achats de spectacles au Théâtre,
- +18 k€ pour la distribution du journal et les sorties des centres de loisirs.

Comptes 60611-60612-60613 : Fluides

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	1 970 959	2 004 691	2 117 268
Évolution / n-1	-4,3%	+1,7%	+5,6%

En 2021, on constate une baisse sur la consommation d'eau et une hausse sur le chauffage et l'électricité :

- -102 k€ pour la facture d'eau,
- +170 k€ pour le coût de fourniture de l'électricité,
- +44 k€ pour le coût de chauffage.

Compte 6062 : Les fournitures non stockées

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	681 177	1 434 715	762 412
Évolution / n-1	-7,7 %	+110,6%	-46,9%

Ce compte englobe les dépenses de carburant pour les véhicules de la Ville, l'alimentation et les petites fournitures nécessaires pour les manifestations socio culturelles.
En 2021 (-672 k€), cette baisse significative est due à la diminution d'achat de masques et de gel pour les Saint-Germanois ainsi que pour le personnel de la Ville.. Les principales variations sont :

- +26 k€ pour le carburant,
- +31 k€ pour l'alimentation,
- -728 k€ pour le gel hydro alcoolique et les masques.

Compte 6063 : Les fournitures d'entretien et de petit équipement

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	483 368	579 295	561 274
Évolution / n-1	+0,8%	+19,8 %	-3,1%

Il s'agit principalement des dépenses consacrées à l'acquisition de fournitures d'équipement pour l'espace public (outillage CTM, espaces verts, panneaux de signalisation), vêtements de travail et produits d'entretien. La baisse enregistrée en 2021 (-18 k€) s'explique comme suit :

- - 3 k€ pour les vêtements de travail et équipements de protection,
- +18 k€ pour les fournitures de voirie et espaces verts,
- -58 k€ pour le petit équipement,
- +25 k€ pour les produits d'entretien des écoles, crèches et locaux administratifs.

Compte 6064 : Fournitures administratives

Les crédits consommés en 2021 sont en légère hausse de +12k€. L'achat des fournitures de bureau s'élève en 2021 à 86 k€ contre 74 k€ en 2020.

Compte 6065 : Livres, disques, cassettes

Les dépenses d'acquisition d'ouvrages de la bibliothèque municipale et des bibliothèques d'écoles sont quasi identiques, elles s'élèvent à 149 k€ en 2021 contre 152 k€ en 2020.

Compte 6067 : Fournitures scolaires

Les dépenses de fournitures scolaires sont en faible hausse, elles s'élèvent à 184 k€ en 2021 contre 188 k€ en 2020.

Compte 61 : Services extérieurs ⇨ +4,3 % en 2021 par rapport au CA 2020

Ce compte comprend principalement les dépenses liées aux contrats et à l'entretien du patrimoine de la Ville. La prévision 2021 était de 7,4 M€ et le niveau de réalisation s'est établi à 6,7 M€ soit -9,6 % par rapport à la prévision.

Compte 611 : Contrats de prestations de services avec des entreprises

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	1 850 812	1 857 095	2 044 806
Évolution / n-1	-2,8 %	+0,3 %	+10,1%

Sont comptabilisés dans ce compte, les contrats de prestations de services avec les entreprises.

Compte 6117 : Prestations de services entretien voirie

Sur ce compte sont imputées les dépenses liées au nettoyage des espaces publics. Les dépenses 2021 sont constantes (1 M€ en 2021 contre 950 k€ en 2020).

Compte 613 : Locations

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	540 269	468 624	669 205
Évolution / n-1	-13,8%	-13,3 %	+ 42,8 %

Ce compte correspond essentiellement à la location d'immeubles et de matériel en hausse (+ 201 k€)

- +195 k€ règlement des litiges parking Pologne de 2018 à 2020 par la signature d'un protocole avec le nouveau propriétaire et redevance RATP,
- +6 k€ pour la location d'un bus en remplacement d'un bus immobilisé suite à un accident.

Compte 615 : Entretien et réparations

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	2 670 145	2 838 707	2 629 640
Évolution / n-1	+ 0,4 %	+ 6,3 %	-7,4 %

Sur ce compte sont inscrites les dépenses d'entretien du patrimoine, des voies et réseaux par des entreprises extérieures.

Compte 6152xxx : Entretien réparation sur biens

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	1 537 450	1 583 374	1 371 353
Évolution / n-1	-10,3 %	+ 3,0 %	-13,4 %

Compte 615221 : Bâtiments

Les dépenses concernant les bâtiments communaux s'élèvent en 2021 à 374 k€ contre 522 k€ en 2020.

Compte 6152Xx : Espace public

Il s'agit ici des dépenses concernant la rénovation de la voirie communale, l'entretien des espaces verts ainsi que le contrôle technique des véhicules.
Les principales variations s'expliquent par :

- -92 k€ pour la réfection des chaussées, des nids de poules et le marquage au sol dans différentes rues,
- L'entretien des espaces verts et des terrains de tennis reste stable (512 k€).

Compte 6156 : Maintenance

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	810 012	884 516	872 661
Évolution / n-1	+ 41,9 %	+9,2 %	-1,3 %

Les dépenses de maintenance correspondent aux contrats d'assistance mis en place pour les logiciels informatiques, le chauffage, la télésurveillance des bâtiments communaux, les copieurs et pour les couvertures et terrasses des bâtiments communaux. Les dépenses restent stables entre 2020 et 2021 (- 12 k€).

Compte 6168 : Primes d'assurance

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	225 905	218 565	216 347
Évolution / n-1	- 1,9 %	- 3,2 %	-1,0 %

Les primes d'assurance concernent la flotte automobile, le patrimoine et les biens communaux.

Compte 61884 : Diverses prestations

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	831 497	718 655	749 497
Évolution / n-1	+ 16,4 %	-13,6 %	+ 4,3 %

Sont enregistrés dans ce poste essentiellement les coûts de missions d'assistance :

- Prestations d'animations des centres de loisirs, de la bibliothèque, des musées, des clubs séniors, des manifestations sportives et des missions d'assistance aux festivités,
- Reliure des ouvrages de la bibliothèque,

- Frais d'abonnement du site Mobile en Ville,
- Distribution d'informations voirie, commerçants,
- Réfection des registres de l'état civil,
- Retranscription des PV des séances du conseil municipal.

La hausse de 31 k€ constatée en 2021 comprend principalement diverses prestations comme le traitement électronique des FPS (+70 k€), forfait PayByPhone (+9 k€), ateliers maison des projets (+13 k€), réfection de reliure de registres d'état civil (-10 k€) prestations de clips, informations sur la COVID19 (23 k€), journal vidéo en ligne (-18 k€) et frais de gestion supplémentaires pour AG Plateau Bel Air (-10 k€).

Comptes 62 : Autres services extérieurs ⇨ **+26,7 %** en 2021 par rapport au CA 2020

Les « autres services extérieurs » correspondent aux indemnités du comptable et des régisseurs (compte 6225), aux honoraires, aux frais d'actes et de contentieux, aux frais postaux et de télécommunications, aux frais de transports scolaires et au nettoyage des locaux.
Les crédits ouverts en 2021 sont de 3,9 M€ et le niveau de réalisation s'établit à 3,37 M€ soit -15 % par rapport à la prévision.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	2 730 581	2 660 817	3 370 079
Évolution / n-1	-2,6 %	-2,6 %	+ 26,7 %

Comptes 622 : Rémunération d'intermédiaires et honoraires

Les dépenses sont en hausse, elles s'élèvent à 176 k€ en 2021 contre 130 k€ en 2020.

Compte 623 : Publicités, publications et relations publiques

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	1 067 098	1 139 448	1 326 478
Évolution / n-1	+ 10,5 %	+ 6,8 %	+ 16,4 %

Ce compte regroupe l'ensemble des dépenses de relations publiques, d'annonces pour les marchés publics ou les recrutements, d'expositions et de publications. La hausse significative constatée en 2021 s'explique par l'augmentation de fêtes et cérémonies organisées par la Ville comme notamment le nouveau festival St-Germain en Live et par la reprise de certaines manifestations : 14 juillet, fêtes Luziennes, Opéra Plein Air...supprimées pendant les périodes de confinement.

Comptes 624 : Transports :

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	336 036	256 037	609 190
Évolution / n-1	+32,8 %	-23,8 %	+137,9 %

Le coût des transports scolaires (ramassage et déplacement) est en hausse. Il s'établit à 609 k€ contre 256 k€ en 2020 soit +138 %. En 2021, les sorties scolaires, et notamment les sorties pédagogiques, ont repris avec un certain rattrapage sur 2020. Les enseignants ont beaucoup plus sollicité nos services et ont multiplié les sorties.

Comptes 625 : Déplacements, missions et réceptions

Les dépenses de déplacements, missions et réceptions passent de 13 k€ en 2020 à 24 k€ en 2021. On retrouve dans ce poste les congés bonifiés, les déplacements formation, les frais de mission et les frais de réception.

Comptes 626 : Frais postaux et de télécommunications

En 2021, les frais d'affranchissement sont relativement stables, ils s'élèvent à 123 k€ contre 124 k€ en 2020 et les frais de télécommunication sont en augmentation, ils s'élèvent à 117 k€ en 2021 contre 78 k€ en 2020.

Compte 627 : Services bancaires et assimilés

Sur ce compte sont prévus les frais concernant les terminaux de cartes bleues des régisseurs de recettes ainsi que les frais de fonctionnement du programme Cartes Achats (22 k€ en 2021 contre 16 k€ en 2020).

Compte 628 : Divers

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	819 781	904 600	974 156
Évolution / n-1	-22,1 %	+10,3 %	+ 7,7 %

Les frais de nettoyage des locaux municipaux et les prestations de surveillance se sont élevés à 974 k€ en 2021 contre 905 k€ en 2020.

- + 13 k€ d'adhésion aux associations,
- + 16 k€ de nettoyage des locaux,
- + 38 k€ pour la surveillance au centre de vaccination.

Comptes 63 : Impôts taxes et versements assimilés (chap 011) ⇨ **-1,4 %** en 2021 par rapport au CA 2020

63xx	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	465 787	456 991	450 773
Évolution / n-1	+2,5%	-1,9 %	-1,4 %

En 2021 l'exécution des impôts, taxes et versements assimilés versés par la Ville se situe à 451 k€ qui se répartissent comme suit :

- + 22 k€ pour les taxes foncières,
- - 27 k€ taxes sur les bureaux et logements vacants,
- - 1 k€ taxes sur les véhicules,
- Les taxes sur les spectacles et droits d'auteur restent stables,
- Les taxes d'habitation restent stables.

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES ⇨ **+3,9 %** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	31 538 632	31 411 781	32 635 203
Évolution/ n-1	+ 1,4 %	-0,4 %	+ 3,9 %
Évolution / n-2			+ 3,5 %

C'est le premier poste de dépenses de la Ville. Il représente 50,2 % des dépenses réelles de fonctionnement. En 2021, les charges de personnel s'élèvent à 32 635 203 € contre 31 538 632 € en 2019 soit une hausse de +1097 M€ lissés sur 2 ans.

Il convient de noter que cette réalisation intègre les dépenses refacturées, ci-dessous, que l'on retrouve en recettes pour les mêmes montants :

- CCAS : 642 k€ contre 691 k€ en 2020,
- CASGBS : 94,7 k€ contre 94,5 k€ 2020,
- École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers : 32,4 k€ contre 32,8 k€ en 2020.

Et des dépenses liées à l'ouverture, à Saint-Germain-en-Laye, d'un centre de vaccination intercommunal, dont on retrouve une atténuation en recettes (subventions obtenues) : les recrutements (167 k€) et les heures supplémentaires (21 k€).

Les principales évolutions au sein du chapitre 012 sont les suivantes :

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	2021/2020
6218 Autre personnel extérieur	349 401	155 569	239 863(*)	+54,2%
631 et 633 Impôts, taxes et versements sur rémunérations	693 494	672 360	731 394	+ 8,8%
64111 et 64112 Rémunérations des titulaires	12 150 631	11 855 456	11 442 192	-3,5 %
64118 Autres indemnités titulaires	3 444 738	3 390 800	3 411 397	+0,6 %
64131 Rémunérations non titulaires	6 201 889	6 667 308	7 821 801(*)	+17,3 %
6417 Rémunération des apprentis	121 307	149 887	151 237	+0,9 %
64881 Prise en charge titres abonnements	12 607	0	0	-
645 Charges de S.S. et prévoyance	8 459 431	8 405 052	8 647 105	+2,9 %

(*) Prestations de remplacement, reprise de l'activité du Théâtre

Parmi les facteurs d'évolution des coûts de personnel, les plus importants sont :

L'évolution des effectifs :

- Les effectifs sont passés de 802 à 812 postes budgétaires,
- La moyenne des vacances de postes a augmenté, passant de 48 en 2020 à 53.

La reprise des activités dans un contexte de crise sanitaire :

- Reprise des manifestations impliquant une augmentation des heures supplémentaires : + 25% par rapport à 2020,

Augmentation des vacations liée à la nécessité d'assurer la continuité de service dans les écoles dans le respect des protocoles sanitaires : + 21% par rapport à 2020,

Le Glissement vieillesse technicité avec :

- L'impact des avancements des fonctionnaires pour un total de 166 k€ :
  - Impact des avancements automatiques d'échelon 2020 sur 2021 : 139 k€
  - Impact des avancements automatiques d'échelon 2021 : 103 k€
  - Avancements de grade et promotions internes 2020, impact sur 2021 : 35 k€
  - Avancements de grade et promotions internes 2021 : 35 K€
- Un GVT correspondant aux transformations de postes ou remplacements d'agents sur des grades moins importants et aux vacances de postes.

Une augmentation des charges patronales au global

La stabilisation de la masse salariale des apprentis (17 apprentis en décembre 2020 – 14 apprentis en décembre 2021, nombre lié aux contrats d'apprentissage) : 153 K€

Par ailleurs, s'agissant des concours et examens, en 2021 il y a eu 11 réussites à concours concernant : 8 femmes et 3 hommes qui se répartissent comme suit : 1 en catégorie B et 10 en catégorie C.

Lors de la CAP 2021 : 9 promotions internes et 39 avancements.

Pour mémoire, les dépenses des personnels affectés, tout ou partie, aux budgets annexes d'aménagement, d'assainissement, de service de soins infirmiers à domicile, d'eau potable et Fête des Loges sont comptabilisées directement sur lesdits budgets.

CHAPITRE 014 : ATTENUATION DE PRODUITS ⇨ **+4,2 %** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	2020	2021
Réalisations	9 184 428	9 190 939	9 573 852
Évolution / n-1	+3,8 %	+0,1 %	+4,2 %

On retrouve dans ce chapitre les prélèvements fiscaux servant à alimenter les fonds nationaux de péréquation et compensation liés au :

- FNGIR à hauteur de 7,390 M€, valeur figée depuis 2013,
- FPIC qui passe de 1,502 M€ à 1,565 M€ en 2021 soit +4,1 % (répartition de droit commun),
- Les « amendes de polices » écrêtées directement de la fiscalité locale 614 k€ contre 299 k€ en 2020 soit quasi le double,
- Les dégrèvements de fiscalité (THRS) à la charge de la Ville (4,2 k€).

Ces prélèvements représentent 14,7 % (15,0 % en 2020 et 14,7 % en 2019) des dépenses de fonctionnement réelles totales. C'est ce que la Ville se voit prélever au titre des péréquations et compensations qui lui sont imposées.

CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE ⇨ **+19,2 %** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	2020	2021
Réalisations	3 598 020	3 791 168	4 519 608
Évolution / n-1	-12,9%	+5,4 %	+19,2 %

Le compte globalise les indemnités et frais de mission versés aux élus, les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables, les contributions aux écoles privées et les subventions. Le montant total dépensé en 2021 est de 4,5 M€ pour une prévision de 4,6 M€.

Comptes 653 : Indemnités, frais de mission, formation des maires, adjoints et conseillers

Les indemnités, frais de mission et de formation des élus sont stables. Elles s'élèvent à 355 k€ contre 386 k€ en 2020.

Comptes 654 : Non-valeur et créances éteintes

Sont comptabilisées dans ce compte les créances admises en non-valeur (17 k€) pour des bacs en inox à SOGERES et les créances éteintes (20 k€) qui font suite à une décision de justice (liquidation, effacement de dettes…).

Comptes 655 : Contingents et participations obligatoires

Les participations obligatoires correspondent pour l'essentiel au versement de la contribution de la Ville aux budgets annexes (125 k€ en 2021), à la participation aux écoles publiques (29 k€ en 2021) pour les élèves saint-germanois scolarisés dans d'autres villes.

Comptes 657 : Subventions

Le réalisé 2021 s'établit à 3 972 k€ contre 3 113 k€ en 2020. L'écart (+859 k€) inclut l'aide exceptionnelle d'urgence du Département aux commerçants COVID (751 k€). Pour le reste, le détail de la répartition des crédits se trouve dans l'annexe du Budget Primitif 2021. Les principaux bénéficiaires de ces subventions sont :

- Le CCAS (500 k€),
- La CLEF (530 k€),
- Crèche Attitude pour les crèches des Comtes d'Auvergne, Gramont (577 k€),
- La Soucoupe (335 k€),
- L'AGASEC (291 k€),
- Les associations sportives (233 k€ contre 225 k€ en 2020),
- Evancia Babilou pour la crèche Pereire (114 k€ contre 94 k€ en 2020),

- Les associations culturelles (31 k€ contre 100 k€ en 2020 incluant l'Estival),
- Frais de scolarité des élèves saint-germanois scolarisés dans le secteur privé (231 k€).

Par ailleurs figurent dans ce compte des subventions versées pour les classes sans cartable pour 7 k€.

CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES ⇨ **+42,9 %** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	2020	2021
Réalisations	911 531	65 491	93 586
Evolution / n-1	+ 43,5 %	-92,8 %	+ 42,9 %

En 2021, ce chapitre se décompose comme suit :

- Des intérêts d'emprunts de la Ville 27 k€,
- Les indemnités de remboursement d'emprunt anticipé volontaire 68 k€.

La gestion de la trésorerie ainsi que des recettes dynamiques telles que les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) notamment, ont permis de ne pas avoir recours à l'utilisation des lignes de trésorerie depuis 2013.

Le détail de la dette figure page 47 ainsi que dans les annexes de la maquette budgétaire.

CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES ⇨ **+1,8 %** en 2021 par rapport au CA 2020

En 2021, les charges exceptionnelles s'élèvent à 228 k€ contre 224 k€ en 2020. Elles correspondent à :

- 170 k€ concernant le remboursement des spectacles au Théâtre Alexandre Dumas et les inscriptions au Conservatoire liés à la crise sanitaire de la COVID19,
- 12 k€ de reversement de participation au forain DADOUN du marché de St-Germain ainsi que 7 k€ pour les indemnisations des affaires juridiques et le remboursement des forfaits post-stationnement,
- 39 k€ d'annulation de titres divers des années précédentes.

CHAPITRE 022 : DEPENSES IMPREVUES

En 2021, une partie du résultat 2020 avait été affectée en dépenses imprévues à hauteur de 1,9 M€. Cette somme n'a pas été utilisée. Cette inscription budgétaire correspondait majoritairement à la mise en réserve du résultat des budgets annexes Eau et Assainissement clos avant transfert de compétence à la CASGBS.

CHAPITRE 042 : LES DEPENSES D'ORDRE ⇨ **2,73 M€** en 2021

Les opérations d'ordre sont des opérations budgétaires et comptables qui ne génèrent pas de flux financiers. Elles peuvent s'opérer à l'intérieur d'une section ou entre sections.

En 2021, les opérations d'ordre s'élèvent à 2,723 M€ contre 3,01 M€ en 2020 et concernent :

- La dotation aux amortissements (2,624 M€),
- La sortie d'inventaire de 3 300 bacs et couvercles revendus à SOGERES suite au passage à l'inox dans les écoles (99 k€).

2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2021	70 462 857 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2021	71 840 098 €
Réalisé 2021	74 974 135 €

En 2021, le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est de 104,4 % (soit 75,0 M€ pour 71,8 M€ de crédits ouverts). Les principaux résultats concernant les recettes réelles de fonctionnement sont détaillés dans les pages suivantes. Pour mémoire : les cessions budgétées en investissement (compte 024) sont réalisées en recettes de fonctionnement.

	IMPUTATION BUDGETAIRE	BUDGET TOTAL 2020 (BP + DM virements)	REALISE 2020	BUDGET TOTAL 2021 (BP + DM virements)	REALISE 2021	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
Attenuation de charges	013	130 000 €	268 515 €	160 000 €	259 131 €	*162,0%*
Redevances et recettes d'utilisation du domaine	703	2 354 132 €	2 995 213 €	3 488 052 €	4 172 620 €	*119,6%*
Prestations de services et ventes de marchandises	706 et 707	5 580 795 €	4 156 407 €	6 259 356 €	5 396 716 €	*86,2%*
Mise à disposition de personnel facturée	708	1 345 467 €	1 185 776 €	1 410 184 €	1 653 176 €	*117,2%*
Ventes de produits finis	70128				-24 652 €	*0,0%*
Contributions directes	7311 et 7318	24 000 000 €	26 094 550 €	25 600 000 €	25 853 343 €	*101,0%*
Fiscalité reversée AC	732	16 930 086 €	16 930 086 €	16 835 486 €	16 800 849 €	*99,8%*
Taxe sur l'électricité	7351	910 000 €	1 011 310 €	870 000 €	842 732 €	*96,9%*
Taxe additionnelle droits de mutation	7381	3 415 813 €	4 449 032 €	3 462 025 €	5 293 660 €	*152,9%*
Autres taxes	73xx	30 300 €	69 550 €	40 300 €	28 884 €	*71,7%*
Dotation Globale de Fonctionnement	7411	5 379 527 €	5 379 527 €	5 254 280 €	5 383 044 €	*102,5%*
Participations CAF	74784	3 165 070 €	3 689 479 €	3 180 000 €	2 674 464 €	*84,1%*
Autres attributions et compensations	748	612 488 €	673 546 €	97 125 €	1 092 534 €	*1124,9%*
Autres dotations et participation	74xx	1 045 524 €	1 058 438 €	1 770 036 €	2 300 182 €	*130,0%*
Revenus des immeubles	752	1 037 966 €	932 592 €	1 063 078 €	950 509 €	*89,4%*
Redevances	757 et 758	1 757 012 €	1 832 465 €	1 889 912 €	1 739 682 €	*92,1%*
Produits financiers	76	6 000 €	7 114 €	6 000 €	6 054 €	*100,9%*
Produits exceptionnels	77	102 519 €	513 882 €	454 264 €	551 206 €	*121,3%*
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		67 802 699 €	71 247 483 €	71 840 098 €	74 974 135 €	104,4%
RECETTES "COVID" NETTES (recettes annulées - recettes reçues)			-2 722 214 €		55 175 €	
CD78 AIDE D'URGENCE AUX COMMERCANTS "COVID"					750 804 €	
ART 26 COMPENSATION PERTES DES RECETTES TARIFAIRES "COVID"					885 924 €	
COMPARAISON À PÉRIMÈTRE ÉGAL			73 969 697 €		73 282 232 €	Variation 2021 versus 2020 -0,9%

Le taux de réalisation 2021 s'élève à 104,4 %

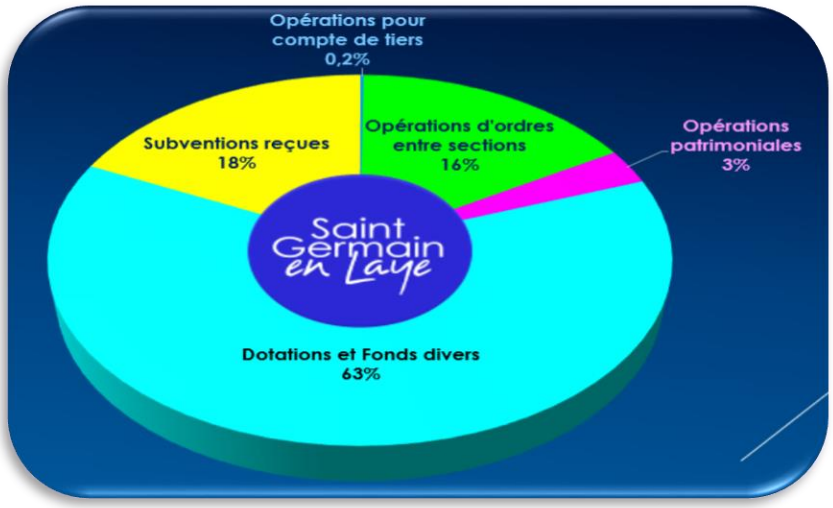

CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES ⇨ **+ 34,3 %** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	11 983 965	8 337 396	11 197 861
Évolution / n-1	+ 6,5%	-30,4 %	+ 34,3 %

En 2021, les produits des services sont en hausse, ils s'élèvent à 11,2 M€ contre 8,3 M€ en 2020.

Comptes 703 : Redevances et recettes d'utilisation du domaine

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	3 733 896	2 995 213	4 172 620
Évolution / n-1	-11,3 %	-19,8 %	+ 39,3 %

Les redevances et recettes d'utilisation du domaine d'un montant total de 4,1 M€ contre 3 M€ en 2020 (+ 1,17 €) comprennent les redevances de stationnement, les forfaits post stationnement (FPS), les droits de voirie, les droits d'occupation du domaine public, les taxes d'étalages, les concessions et les redevances.
Cette hausse importante de 39,3 % est due aux recettes réalisées de Forfaits Post Stationnement (FPS).

- + 706 k€ de forfaits post-stationnement (FPS) 2021 dont 248 k€ de rattrapage sur exercices antérieurs,
- + 320 k€ de stationnement de surface,
- + 153 k€ de droits de voirie et d'occupation du domaine public : échafaudages, déménagements, terrasses…

Comptes 706 : Prestations de services

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	6 874 636	4 156 407	5 396 716
Évolution / n-1	+19,7 %	-39,5 %	+ 29,8 %

Ce poste en hausse de +1,24M€ concerne principalement la participation des familles pour la restauration dans les écoles, la garderie, les études surveillées, les activités périscolaires, les crèches ainsi que l'abonnement à la bibliothèque, le CRD, les places de théâtre, l'adhésion des clubs seniors et les insertions dans le journal. Rappelons qu'en 2020, l'ensemble des activités n'ont été accessibles que partiellement du fait des fermetures plus ou moins longues liées à la crise sanitaire. Les principales variations sont les suivantes :

- -115 k€ pour le Conservatoire,
- +248 k€ pour la participation des familles pour les crèches,
- +160 k€ pour la participation des familles dans les écoles,
- +75 k€ de ventes de places, abonnements et recettes bar du théâtre,
- +53 k€ d'abonnements et d'insertions dans le journal de la Ville,
- +26 k€ d'adhésion des clubs séniors,
- +295 k€ de surtaxe communale d'assainissement concernant le budget annexe clôturé avant transfert de compétence à la CASGBS,
- +433 k€ pour la participation des familles à la restauration scolaire,
- +55 k€ pour la participation des familles pour l'étude surveillée.

Comptes 708 : Autres produits

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	1 375 433	1 185 776	1 653 176
Évolution / n-1	+5,5%	-13,8 %	+ 39,4 %

Les autres produits sont en hausse (1,65 M€ en 2021 contre 1,18 M€ en 2020). Ils correspondent aux différents comptes 708 (+468k€). Les principales variations sont :

- la refacturation de la masse salariale du CCAS soit 644 k€ contre 714 k€ en 2020 (-71 k€), de l'ENSOP (32 k€) et de l'Agence Régionale de Santé pour le personnel du centre de vaccination (+ 494 k€),
- la refacturation des carburants au SSIAD et de l'électricité au budget Fête des Loges soit 130 k€ contre 13 k€ en 2020 (+ 118 k€),
- la location des jardins familiaux aux Plâtrières, les charges des différents bâtiments communaux et structures sportives 254 k€ contre 325 k€ en 2020 (-71 k€).

CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES ET REVERSEMENT ⇨ **+0,5 %** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	47 711 849	48 554 529	48 819 468
Évolution / n-1	+4,4%	+1,8 %	+ 0,5 %

Dans ce chapitre sont enregistrées les recettes d'impôts locaux, la fiscalité économique reversée par la CASGBS, les droits de mutation, les taxes d'électricité et les taxes funéraires.

Comptes 731 : Impôts locaux

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	23 975 839	24 875 697	25 602 492
Évolution / n-1	+2,7%	+3,8 %	+ 2,9 %

Depuis 10 ans, la Ville a maintenu l'ensemble de ses taux de fiscalité locale et ne les augmentera pas en 2022.

Compte 7311 et 7318 : Contributions directes, rôles supplémentaires

En 2021, le montant total des contributions directes, hors rôles supplémentaires exceptionnels, est en hausse de +3,2 % (soit +1,2 M€). Cette évolution découle de la revalorisation nationale des bases pour 0,2 % et la dynamique naturelle des bases pour 2,97 %.

Le produit des impôts suite à la suppression de la taxe d'habitation des résidences principales se répartit comme suit :

Répartition des produits d'imposition directe

TAXES	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Foncier Bâti + Taxe d'Habitation résidences principales	22 802 952 €	23 737 768 €	24 287 035 €
Coefficient correcteur « CoCo »	-	-	301 621€
Foncier non Bâti	125 747 €	118 937 €	118 671 €
Taxe d'Habitation Résidences secondaires	968 803 €	924 842 €	906 915 €
Rôles complémentaires	78 337 €	94 150 €	50 044 €
TOTAL AVANT ROLES SUPPLEMENTAIRES	**23 975 839 €**	**24 875 697 €**	**25 664 286 €**
Variation n versus n-1	-	+ 3,75 %	+3,17 %
Rôles supplémentaires	253 605 €	1 218 853 €	189 057 €
TOTAL GENERAL	**24 229 444 €**	**26 094 550 €**	**25 853 343 €**

Pour information, la suppression progressive de la taxe d'habitation, à l'échéance 2021, représente un gain pour les contribuables saint-germanois et foulqueusiens concernés de 11,2 M€ (10,2 M€ pour Saint-Germain-en-Laye + 1,04 M€ pour Fourqueux). Les taux et abattements de TH seront gelés à leur valeur 2019 jusqu'à la disparition totale de la taxe ainsi que les bases d'imposition (pas de revalorisation nationale par l'Etat).

10ème année de stabilité totale des taux de fiscalité locale saint-germanoise

Comptes 732 : Fiscalité reversée

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	17 231 640	16 930 086	16 800 849 €
Évolution / n-1	+0,6 %	-1,8 %	-0,8 %

La Ville perçoit depuis 2015 une attribution de compensation (AC) correspondant à la fiscalité économique reversée diminuée des charges transférées (transports, développement économique, gestion des déchets ménagers et assimilés, aire d'accueil des gens du voyage, office de tourisme, ZAE) soit pour 2020 -> 16,8 M€.

Par délibération en date du 18 novembre 2021, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) a adopté le montant réactualisé des attributions de compensation provisoires pour 2021 des Communes membres de l'Intercommunalité.

Pour Saint-Germain-en-Laye, le montant provisoire voté s'élève à 16 930 086 €. Il correspond au montant de l'attribution de compensation définitive 2019 diminué de -1,75 % en 2020 et de -0,75 % en 2021, soit -2,5 % en deux ans, en prévision de la baisse attendue de la fiscalité économique 2020 liée à la crise sanitaire qui sera perçue par la CASGBS en 2021.

Comptes 733 : Taxes pour utilisation des services publics et du domaine

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	41 117	46 663	5 475
Évolution / n-1	+88,1%	+13,5 %	-88,3%

Sont comptabilisées dans ce poste, les droits de place pour les marchés pour 5,5 k€ contre 16,7 k€ en 2020. Il est à noter que la Ville ne perçoit plus les taxes funéraires (environ -30 k€ par an).

Comptes 7343 et 7351 : Taxes sur les pylônes et taxe sur l'électricité

La taxe sur les pylônes est une imposition forfaitaire annuelle, dont le montant est fixé chaque année par arrêté pris par l'État. Le produit est relativement stable. Il est légèrement réajusté d'année en année (23 409 € contre 22 887 € en 2020).
Le produit de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité 2021 est en hausse de -17 % (843 k€ contre 1011 k€ en 2020).

Comptes 738 : Autres taxes dont les droits de mutation

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	5 373 064	4 449 032	5 293 660
Évolution / n-1	+32,6%	-17,2 %	+19,0 %

A nouveau en 2021, on constate un très bon niveau de réalisation des droits de mutation (5,29 M€) soit + 1,8 M€ par rapport à la prévision budgétaire. Ils intègrent une cession importante (Le Carmel).
Ces recettes ont permis d'accroître la capacité financière de la Ville et d'éviter le recours à des financements externes pour les investissements.

CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATION ⇨ **+6,0 %** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	9 613 312	10 800 991	11 450 224
Évolution / n-1	+2,5%	+12,4 %	+ 6,0 %

Comptes 7411 : Dotation Globale de Fonctionnement

Rappelons que le désengagement de l'État sans précédent (-27 Mrds € entre 2013 et 2017) a représenté une perte de recette très significative pour la Ville de près de -50 %.

Depuis 2019, la Ville bénéficie d'un double effet « fusion de communes » et ce pour la dernière année en 2021 :

- Un maintien de la valeur 2018 soit 5 035 029 € auxquels s'ajoute une bonification de 5 % en 2019 (+ 252 k€) maintenue pendant 3 ans ce qui porte le montant de la DFG à 5 286 780 €,
- Le bénéfice de la dynamique de population soit +3,5 k€ en 2021 pour 29 habitants supplémentaires.

Par ailleurs, il convient de noter que le maintien de la valeur 2018 entraine aussi l'absence de participation au déficit public soit 191 k€ en 2018 pour les 2 communes historiques.
L'effet fusion total est donc de 443 k€ : 191 k€ au titre de la non-participation au déficit public et 252 k€ au titre de la bonification « commune nouvelle ».

Historique de la DGF

Comptes 7421 : Dotation Solidarité Rurale (DSR)

La commune historique de Fourqueux bénéficiant antérieurement de la DSR, du fait de la fusion la commune nouvelle en bénéficiera pendant 3 ans (de 2019 à 2021). Son montant figé à la valeur 2018 est de 46 260 €.

Comptes 745 et 746 : Dotations au titre des instituteurs de la dotation générale de décentralisation

La dotation spéciale instituteurs (DSI) au titre de 2021 est quasi constante. Elle passe de 21,5 k€ en 2020 à 19,6 k€ en 2021. Cette dotation est corrélée au nombre d'instituteurs logés. Le montant unitaire national 2021, inchangé depuis 2010, s'élève à 2 808 €.
Le montant de la dotation générale de décentralisation passe de 240 k€ en 2020 à 227 k€ en 2021. Il est à noter que son montant est gelé depuis 2008. Depuis la décentralisation de 1982, cette dotation compense pour partie les compétences transférées par l'État à la Ville en matière d'urbanisme, des bibliothèques municipales et de missions d'hygiène.

Comptes 747x : Subventions et participations

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	3 247 220	4 274 553	4 381 908
Évolution / n-1	-1,7 %	+31,6 %	+2,5%

Le montant des subventions et participations perçues par la Ville est en hausse : 4,4 M€ contre 4,3 M€ en 2020 :

- 2,7 M€ de la Caisse d'Allocations Familiales pour le fonctionnement des crèches et des centres de loisirs dont 74 k€ pour l'équipement de l'Espace,

- 76 k€ pour la participation aux frais de fonctionnement des écoles pour les enfants d'autres communes scolarisés à Saint-Germain-en-Laye,
- Participation de l'Etat de 400 k€ dont 225 k€ de l'Agence Régionale de Santé pour le centre de vaccination, 33 k€ de l'ASP pour le plan de relance pour les apprentis, 34 k€ de la DRAC pour les actions culturelles, 74 k€ de la Préfecture dans le cadre du plan de relance pour les formations intranet et les élections départementales et régionales,
- Subvention du Département de 751 k€ pour le soutien aux commerçants et artisans et 15 k€ pour les enfants porteurs d'handicap et pour le projet AXIOM,
- Participation de la Communauté d'Agglomération de 238 k€ pour le fonctionnement du centre de vaccination et 2 k€ pour le passage du tour de France à St Germain en Laye.

Comptes 748 : Autres attributions, subventions et participations

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	617 729	673 546	1 092 534
Évolution / n-1	-0,5 %	+9,0 %	+62,2 %

Il s'agit ici quasi exclusivement des allocations compensatrices versées par l'État, elles passent de 673 k€ en 2020 à 1,093 M€ en 2021 du fait notamment de la dotation de compensation des pertes de recettes tarifaires éligibles (Plan de relance - art 26 LFR 2021) pour 886 k€. Par ailleurs, on retrouve dans ce compte :

- Les exonérations de taxes foncières pour 141,2 k€,
- La dotation pour les titres sécurisés pour 53,6 k€,
- La rétribution de 0,50 € par acte notarié versée pour les communes ayant mis en œuvre Comedec pour 8k€,
- La compensation de la taxe additionnelle 4 k€,
- Pas de dotation de recensement en 2021 : recensement reporté.

Suite à la suppression de la Taxe d'Habitation, les exonérations de taxe d'habitation intégrées antérieurement dans ce compte, ont été intégrées dans le calcul du CoCo (-590 k€).

CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ⇨ **-2,7%** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	10 411 275	2 765 058	2 690 191
Évolution / n-1	+251,9%	-73,4 %	-2,7 %

Dans ce chapitre sont enregistrées les recettes concernant les revenus des immeubles et le reversement du résultat des budgets annexes.

Comptes 752 : Les revenus des immeubles

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	1 104 114	932 592	950 509
Évolution / n-1	+3,4%	-15,5 %	+ 1,9 %

Les revenus des immeubles correspondent au produit de la location de certains bâtiments de la Ville. Il s'agit notamment de la perception du loyer pour le bâtiment occupé par le PSG professionnel, pour les locations de salles, gymnases, théâtre, stades, ...
Le montant de la réalisation 2021 passe de 951 k€ contre 933 k€ en 2020. Les variations principales de cette faible évolution proviennent des ajustements de loyers dont :

- 4 rue d'Alsace (+48 k€),
- 3 rue des Joueries (antennes) (-5 k€),
- 24 rue Schnapper, suite au déménagement de l'inspection académique (-20k€),

- La location des structures sportives de l'exercice 2020/2021 n'a pas été titrée pendant les périodes de fermeture liées au Covid (-19 k€),
- La réouverture du théâtre a permis plus de locations sur 2021 (+12 k€).

Comptes 7551 : Excédent ou déficit des budgets annexes

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	7 500 000	0	0
Évolution / n-1	n.a		

Pour mémoire : ce compte comptabilise en 2019, le reversement d'une partie du résultat excédentaire 2018 du budget annexe d'Aménagement « Lisière Pereire ».

Comptes 757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	1 805 117	1 831 355	1 721 734
Évolution / n-1	-4,4%	+1,5 %	-6,0 %

Le produit des redevances versées par les concessionnaires, pour les crèches Gramont et Comtes d'Auvergne, les parkings souterrains Château, Pompidou et Pologne, le réseau de chauffage urbain, les travaux réalisés sur les réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public et la distribution publique de gaz, s'élève à 1,72 M€ contre 1,83 M€ en 2020.

CHAPITRE 013 : ATTENUATIONS DE CHARGES ⇨ **-3,5 %** en 2021 par rapport au CA 2020

Les atténuations de charges correspondent aux remboursements d'accidents du travail, de charges sociales, de trop perçus sur rémunération, pour un montant de 259 k€ contre 269 k€ en 2020. Ce montant fluctue en fonction d'événements dont le caractère est très aléatoire.

CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS ⇨ **+11,5 %** en 2021 par rapport au CA 2020

En 2021, le montant total de produits exceptionnels est de 0,6 M€ contre 0,5 M€ en 2020. Ils concernent en 2021 :

- 55 k€ d'apurement des rattachements,
- 79 k€ d'avoirs et d'annulations de factures SAVAC,
- 112 K€ d'avoirs et d'annulations de factures JOUQUIN,
- 109 k€ d'avoirs DERICHEBOURG, EDF/ENGIE et l'annulation des abonnements PSG,
- 50 k€ de remboursement subvention AGASEC : action non réalisée,
- 80 k€ de vente aux enchères dont bacs inox à SOGERES,
- 29 K€ de remboursement de sinistres,
- 13 k€ d'astreinte - procédure de péril immeuble 37 rue de Paris.

Les autres recettes concernent les remboursements d'assurance, les pénalités de retards etc…
Pour mémoire, les cessions sont budgétées en section d'investissement (compte 024) et sont réalisées en recettes de fonctionnement, il s'agit de sorties du patrimoine.

CHAPITRES 042 : LES RECETTES D'ORDRE ⇨ **19 k€** en 2021

En 2021, les opérations d'ordre s'élèvent à 18,8 k€ concernant une partie des écritures d'inventaire liées à la revente de 3 300 bacs et couvercles inox.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2021	23 168 261 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2021	32 847 349 €
Réalisé 2021	25 555 452 €

En 2021, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 77,8 % (25,6 M€ pour 32,8 M€ ouverts) contre 74,2% (16,1 M€ pour 21,7 M€ ouverts) en 2020.

En dépenses d'équipement, le taux de réalisation est de 78,1 % contre 77,1 % en 2020.

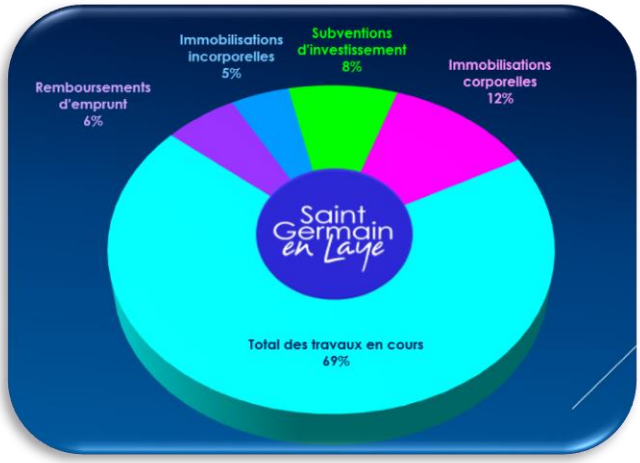

Le niveau de réalisation 2021 s'élève à 23,9 M€ contre 15,4 M€ en 2020 et à 28,4 M€ reports inclus.

23,9 M€ de dépenses d'équipement soit 513 € par habitant et 751 € par habitant reports inclus
Des finances qui autorisent l'investissement !

En dernière partie du rapport (page 100 et 102), figure la présentation consolidée, tous budgets, au 31 décembre 2021.

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT ⇨ **+55,3 %** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Réalisations	17 310 159 €	15 395 966	23 908 206
Évolution / n-1	+13,7 %	-11,1%	+55,3 %

Le périmètre des dépenses d'équipement comprend l'essentiel de l'effort de la Ville en matière d'investissement : études, travaux, achats de terrains et de matériels, versement d'une subvention d'investissement (chapitre 20, 21, 23 et 204).

La répartition des réalisations entre les principaux chapitres et les opérations mouvementées est présentée ci-après :

Chapitre 20 : Les immobilisations incorporelles

Chapitre 20	BT 2020	CA 2020	BT 2021	CA 2021	% de réalisation 2021
Hors opération	2 205 542 €	**1 311 386 €**	4 587 108 €	**3 371 830 €**	*74%*
45 - Le Cœur des Sources	198 844 €	**136 425 €**	1 891 063 €	**1 447 536 €**	*77%*
56 - Restructuration Groupe Scolaire Bonnenfant	529 630 €	**473 873 €**	587 773 €	**267 414 €**	*45%*
58 - Maison Natale Claude Debussy	90 000 €	**16 458 €**	178 117 €	**156 942 €**	*88%*
59 - Reconquete Ecologique Dalle Frontenac	68 397 €	**31 620 €**	83 025 €	**67 306 €**	*81%*
62 - Renovation Stade Lefevre	- €	**- €**	149 284 €	**70 111 €**	*47%*
70 - Budget Participatif	- €	**- €**	10 000 €	**- €**	*0%*
1721 - Eglise Prebyt Fourqueux	30 000 €	**5 166 €**	24 183 €	**17 091 €**	*71%*
1722 - Cimetière Fourqueux	20 000 €	**- €**	20 265 €	**20 265 €**	*100%*
TOTAL CHAPITRES 20 et 204	**3 205 437 €**	**1 979 581 €**	**7 530 818 €**	**5 418 495 €**	**72%**

Les frais d'études et de subventions d'équipement versés en 2020 représentent un montant total de 5,4 M€ contre 1,98 M€ en 2020. Hors opérations (3,4 M€), les principaux postes sont :

Au titre des études et honoraires : 0,92 M€

- 118 k€ d'honoraires pour l'aménagement des espaces publics des dalles du Bel Air, du carrefour de Bel Air, de la place Detaille et du parking avenue des Loges, de la rue de Breuvery, du futur square rue Bastiat, de la Ferme des Hézards, du parking du lycée international, d'espaces de piétonisation,
- 100 k€ d'études pour différents projets (Skate Park, logements Ecuyers, théâtre Alexandre Dumas, école Schnapper, commissariat de la police nationale, école maternelle des Néfliers),
- 92 k€ d'honoraires pour le ravalement de la Chapelle Sainte Anne, le sinistre du porche de l'église Saint Germain, le diagnostic de l'église Sainte-Croix et la restauration de l'orgue de tribune de l'église Saint Germain,
- 80 k€ d'études pour la cyber sécurité et pour l'établissement d'un schéma directeur pour la sécurité de Saint-Germain-en-Laye,
- 80 k€ d'études pour l'aménagement du square Sainte Catherine,
- 63 k€ d'honoraires pour l'aménagement des espaces publics de la ville (parking Kennedy, Place Jehan Alain, rue de Poissy, Place de la Victoire, parking Lycée International, place Detaille, parking Avenue des Loges),
- 51 k€ d'étude pré-opérationnelle pour l'amélioration de l'habitat,
- 48 k€ d'honoraires pour le plan lumière de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye,
- 42 k€ d'honoraires pour divers aménagements au niveau du Centre Administratif, de l'Hôtel de ville, des Rotondes, des rues Armagis, Prieure et Pereire et de 3 sites,
- 30 k€ pour l'aménagement de la place de la Grille, de la rue du Moulin à vent,
- 26 k€ d'études pour la réalisation de l'atlas de la biodiversité,
- 22 k€ d'études de diagnostic phytosanitaire des arbres au Skate Park, nouveau cimetière, Ecole Jean Moulin, Stade Georges Lefèvre, Stade de la colline, Stade Bocard, Chapelle Sainte Cécile et du parking de la Soucoupe,
- 21 k€ d'études pour la rénovation et l'aménagement du stade Georges Lefèvre,
- 18 k€ d'honoraires de prestations topographiques du bois Saint-Léger, du Manège Royal et pour la réalisation d'une maquette 3D à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye,
- 13 k€ d'honoraires pour la restauration du clos couvert du Manège Royal,
- 10 k€ d'honoraires pour des missions d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la réalisation d'un marché, d'élaboration d'un programme d'actions stratégiques pour les saint-germanois, de coordination SSI de l'école maternelle et du centre de loisirs Alsace,
- 9 k€ d'études pour le contrôle d'air intérieur du groupe scolaire Jean Moulin et de la salle Jacques Tati,
- 3,1 k€ d'études pour la restauration de deux tapisseries le Louvre et le Palais royal.

Au titre des logiciels, des licences et droits similaires, 261 k€

- 241 k€ pour les logiciels et les licences,
- 20 k€ pour la numérisation des archives.

Au titre des subventions versées 2,19 M€

- 1,87 M€ pour le financement de la reconstitution du Grand Bassin,
- 100 k€ pour les investissements prévus dans le cadre des Etats Généraux de la Forêt,
- 75 k€ pour la création de l'école de design,
- 50 k€ pour la restauration du Pavillon de la Muette,
- 32,5 k€ pour la mise en place d'une prestation de logistique urbaine (URBY),
- 29 k€ pour les travaux de sécurisation des accès à la bibliothèque sur le site de SCIENCES PO,
- 20 k€ pour les travaux des sanitaires de la Maison Verte,
- 15 k€ pour la restauration prise en charge par le Département des Yvelines du monument aux morts,
- 1,9 k€ pour la restauration d'archives.

Chapitre 21 : Les immobilisations corporelles (achat de terrains, de matériel…)

Il s'agit ici de toutes les acquisitions réalisées par la Ville. Cela concerne des acquisitions foncières, du mobilier urbain, des véhicules, du mobilier pour les écoles/crèches, du matériel informatique….

Chapitre 21	BT 2020	CA 2020	BT 2021	CA 2021	% de réalisation 2021
Hors opération	6 198 152 €	**5 121 545 €**	4 000 172 €	**3 016 861 €**	*75%*
45 - Le Cœur des Sources	- €	**- €**	2 529 €	**2 529 €**	*100%*
53 - Vidéoprotection	292 670 €	**268 776 €**	499 203 €	**453 168 €**	*91%*
56 - Restructuration Groupe Scolaire Bonnenfant	- €	**- €**	75 577 €	**37 443 €**	*50%*
55 - Groupe Scolaire Marie Curie	2 912 €	**2 878 €**	- €	**- €**	-
59 - Reconquete Ecologique Dalle Frontenac	- €	**- €**	85 684 €	**- €**	*0%*
70 - Budget Participatif			150 000 €	**- €**	*0%*
1700 - Aménag&équip voies communales Fourqueux	14 308 €	**14 308 €**	- €	**- €**	-
TOTAL CHAPITRES 21	**6 508 041 €**	**5 407 506 €**	**4 813 166 €**	**3 510 001 €**	***73%***

Le montant total réalisé en 2021 s'élève à 3,5 M€ contre 5,4 M€ en 2020. Hors opérations (3,0 M€), les principaux postes sont :

- 456 k€ d'acquisition de la parcelle construite située 49 bis rue Saint Léger et pour acquisition à l'euro symbolique de l'impasse des jardinets,
- 439 k€ pour l'acquisition de matériel informatique,
- 304 k€ de plantations d'arbres et arbustes dont l'aménagement du nouveau Jardin Sainte Catherine,
- 387 k€ pour l'acquisition de mobilier, d'équipement d'électroménager et de photocopieurs,
- 343 k€ pour le remplacement de la flotte automobile,
- 219 k€ d'acquisitions pour les différents services de la Ville,
- 204 k€ pour l'équipement du service Espace Public Environnement,
- 170 k€ pour les écoles et crèches,
- 122 k€ pour le mobilier urbain,
- 112 k€ pour l'acquisition de matériel et d'équipement de voirie,
- 104 k€ pour l'acquisition de matériel pour les équipements sportifs,
- 62 k€ d'équipement pour la police municipale,
- 50 k€ d'équipement pour le centre de vaccination,
- 30 k€ de mise en place de dispositif PMR (hors opérations),
- 14 k€ pour l'acquisition d'instruments et d'accessoires pour le CRD.

Chapitre 23 : Les immobilisations corporelles en cours (travaux)

Chapitre 23	BT 2020	CA 2020	BT 2021	CA 2021	% de réalisation 2021
Hors opération	9 538 072 €	**7 638 569 €**	13 173 305 €	**11 616 821 €**	*88%*
45 - Le Cœur des Sources	630 €	**630 €**	18 098 €	**18 098 €**	*100%*
53 - Vidéoprotection	93 448 €	**91 191 €**	125 702 €	**109 951 €**	*87%*
55 - Groupe Scolaire Marie Curie	86 537 €	**86 536 €**	- €	**- €**	-
56 - Restructuration Groupe Scolaire Bonnenfant	53 803 €	**20 233 €**	3 118 497 €	**2 136 274 €**	*69%*
58 - Maison Natale Claude Debussy	41 800 €	**- €**	28 619 €	**17 061 €**	*60%*
59 - Reconquete Ecologique Dalle Frontenac	390 366 €	**142 534 €**	1 754 755 €	**1 045 630 €**	*60%*
1711 - Logement sociaux Fourqueux	3 830 €	**3 078 €**	- €	**- €**	-
1721 - Eglise Prebyt Fourqueux	30 000 €	**- €**	35 875 €	**35 875 €**	*100%*
1723 - Parc sportif Fourqueux	26 107 €	**26 107 €**	- €	**- €**	-
TOTAL CHAPITRES 23	**10 264 593 €**	**8 008 878 €**	**18 254 852 €**	**14 979 711 €**	***82%***

Ce compte comprend l'ensemble des travaux réalisés en 2021 pour un montant total de 15 M€ contre 8 M€ en 2020. Le taux d'exécution de ces crédits sur ce chapitre est de 82 % contre 78% en 2020.

Parmi les travaux réalisés hors opérations figurent notamment :

Travaux de voirie **8,0 M€**

Dont :

- 3,25 M€ pour la réfection des voiries et le marquage des rues (Armagis, Clos Magloire, Henry Bertrand, Alexandre Dumas, Berlioz, Poissy, …),
- 1,51 M€ pour la requalification de l'hypercentre : rue de Poissy, place du marché, rue de la Salle, place Royale et place de la Victoire,
- 975 k€ Aménagement de la piste cyclable reliant Taillevent – Aschaffenburg,
- 655 k€ pour l'aménagement de divers espaces verts : Jardin Sainte-Catherine, cimetières (nouveau et ancien), square Chopin, square Louis XIV,
- 588 k€ pour de l'éclairage public (rues de Fourqueux, Jehan Alain, Pontoise, Hennemont, Clos Magloire, Val Fleuri, etc...) dont 313 k€ de verdissement (passage en Led),
- 503 k€ pour l'aménagement du parking Kennedy notamment,
- 127 k€ pour les travaux PMR dans diverses rues,
- 33 k€ pour le mobilier urbain et le remplacement des feux tricolores,
- 40 k€ pour le remplacement des prises des illuminations vétustes de Noël.

Travaux menés sur les bâtiments municipaux et structures sportives **3,5 M€**

Dont :

- 680 k€ de travaux et d'aménagements dans les crèches et écoles,
- 656 k€ d'aménagements des patrimoines communaux : logements Ecuyers, logements Ampère, Armagis, Soucoupe, MAS, Manège Royal, etc …,
- 602 k€ de travaux dans l'église Saint Germain suite au sinistre notamment,
- 484 k€ pour la rénovation des terrains de Fourqueux et sur les 4 terrains de tennis en terre battue,
- 291 k€ de travaux et d'aménagement au Centre Administratif, à Hôtel de Ville, à la mairie déléguée,
- 254 k€ pour le bâtiment de la Police Nationale,
- 142 k€ pour les travaux de rénovation et de réfection des terrains de football et du skate parc,
- 150 k€ pour le théâtre,
- 76 k€ pour le remplacement de l'ascenseur des Rotondes,
- 69 k€ pour les espaces culturels : Bibliothèque, la CLEF, le Conservatoire à Rayonnement Départemental,
- 56 k€ à l'Espace Delanoë et pour les bâtiments sportifs.

Travaux de restauration et de conception **52 k€**

- 4 k€ pour diverses restaurations : tableau, fauteuil et sculpture,
- 18 k€ de conceptions lumineuses : projection de façade à Noël.

Zoom arrêt sur images
des opérations de la Ville de l'année 2021

Extension /restructuration du groupe scolaire Bonnenfant

L'évolution des pratiques scolaires, les besoins croissants des activités périscolaires (garderie et accueil de loisirs) cumulés à l'augmentation de la population liée à la réalisation des nouveaux écoquartiers « Lisière Pereire et Quartier de l'Hôpital » engendrent un besoin croissant de surfaces d'accueil. De plus, l'évolution des différentes réglementations et notamment celles en matière d'accessibilité et de performances énergétiques conduit la Ville à optimiser et à planifier les investissements relatifs à son parc scolaire.

La restructuration de ce groupe scolaire a pour enjeu de le transformer en une véritable Cité de l'Enfance en cœur de ville. Représentant 3000m² de surfaces utiles, elle offrira des services d'accueil et pédagogiques depuis la petite enfance jusqu'à la fin de l'élémentaire. Cette structure au service des enfants et de la parentalité sera connectée et offrira des espaces mutualisés et modulaires s'adaptant aux nouveaux usages et besoins des familles.
Cette opération permettra la création d'un pôle augmentant la capacité d'accueil afin de répondre aux besoins estimés du nouvel écoquartier et comportera :

Une école élémentaire (330 élèves) : 12 classes - Une école maternelle (227 élèves),
Deux salles dédiées (maternelle et élémentaire) accueil de loisirs,
Un multi-accueil de 22 berceaux.

En 2021, les études de maîtrise d'œuvre préalables se sont poursuivies, l'installation d'une école provisoire a été faite pour la rentrée 2021/2022 à côté de l'école Giraud Teulon pour accueillir pendant 2 ans les enfants de l'école élémentaire Bonnenfant et les travaux ont débuté fin mai 2021 pour se terminer en 2023.

Ecole provisoire *Travaux école Bonnenfant « Cité de l'enfance »*

Cette réalisation est déjà cofinancée par :
La Région Ile-de-France (1,86 M€)
L'Etat via le DSIL (497 k€)
Le Département via le PRIOR (2,098 M€) en cours
La Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (220 k€)
L'Agence de l'Eau Seine Normandie sollicitée (en cours d'instruction)

Vers une Cité de l'enfance en cœur de Ville

Reconquête végétale de la dalle Frontenac

Travaux de démolition de l'école maternelle Frontenac

Travaux de reconquête végétale en cours

Dans le cadre du projet dit de la dalle Frontenac, d'importants travaux de démolition de l'ancienne école maternelle Frontenac ont été réalisés aux pieds des immeubles situés entre le boulevard Hector-Berlioz et le boulevard Charles Gounod. En lieu et place, la Ville prévoit d'aménager un parc végétalisé d'environ 1 700 m² incluant des jardins partagés.La démolition de l'école maternelle Frontenac a commencé en 2020.
Les travaux d'étanchéité et d'aménagement de la dalle ont débuté en 2021 pour une ouverture programmée à l'été 2022.

Cette réalisation est cofinancée par :
La Région Ile-de-France (500 k€),
L'Etat via le Plan de relance (710 k€),
L'Agence de l'Eau Seine Normandie (52 k€)

Une reconquête végétale qui s'inscrit dans la démarche de labellisation EcoQuartier

La reconstitution du Grand Bassin

Les jardins du château de Saint-Germain-en-Laye ont été conçus sous le règne de Louis XIV d'après les plans de Le Nôtre. Totalement détruit en 1845 pour permettre l'arrivée du train à Saint-Germain-en-Laye, le Grand parterre de Le Nôtre a pu être reconstitué dans les années 1970, à la suite du couvrement de la voie ferrée et de la gare RATP. Un seul des trois bassins (un des deux petits) représentés sur les gravures du XVIIe siècle a été reconstitué à cette occasion. Le projet consiste à recréer un grand bassin monumental dans la perspective du château, au sein du Grand parterre. Des études successives en 1995 et 1999 ont permis d'aboutir à un projet, approuvé par le ministère de la Culture, mais qui n'a pas été mis en œuvre.

L'arrivée du Tram 13 et la création de la station terminus du « Rond-point de Pontoise » ont remis ce projet dans l'actualité, les travaux pouvant conduire à la mise en place d'un local de fontainerie souterrain. Ces deux projets menés conjointement permettraient d'éviter la réouverture d'une tranchée dans le parc.
D'un diamètre de 50 m, le bassin devra composer avec les structures souterraines du RER A, présentant des altimétries très faibles. Les matériaux utilisés devront également assurer sa légèreté.

2022 -> La restitution du Grand Bassin devrait être effective. Une dalle en béton sur charpente métallique constituera son fond. Doté d'un jet central d'environ 20 mètres, sa hauteur d'eau moyenne sera de 40 cm et son volume total de 724 m3. Afin de maintenir une bonne qualité d'eau dans le bassin, le taux de renouvellement estival sera porté à 4 fois par jour. 2 filtrations distinctes traiteront, pour l'une, les eaux de fond, pour l'autre, les eaux de surface.

Cette réalisation est cofinancée par
Le Département des Yvelines : 2,2 M€
La Ville 1,7 M€
L'Etat : 1 M€
La Région : 1 M€ (en cours de contractualisation)
Des mécénats : Suez : 300 k€ et K par K : 20 k€
Fonds de dotation : 75 k€ collectés à date et Souscription via la Fondation du Patrimoine : 82 k€ collectés à date

Vers une réparation historique

Îlot Cœur des sources

L'îlot formé par le Cœur des Sources représente 3,15 hectares. Il se situe au sud du centre-ville historique dans le quartier du Bel-Air. Il est bordé par le boulevard de la Paix, au sud, la rue des Lavandières à l'ouest, et au nord par une voie de desserte parallèle à la rue Saint-Léger.
L'objectif du programme est de donner naissance à une deuxième centralité en y installant des équipements publics attractifs au sein d'un espace verdoyant.

L'îlot s'organisera autour de deux ensembles en plein cœur d'un nouveau parc urbain :

L'un à vocation sportive et culturelle à proximité de la station du futur Tram T13. Il sera composé du Conservatoire à Rayonnement Départemental, qui quittera donc la rue Joffre, et d'un nouveau complexe sportif qui formera avec l'actuel gymnase des Lavandières une cité sportive ouverte sur le quartier et la ville. Une agora, espace d'accueil, de rencontres et d'animations fédérera les équipements et les publics.

L'autre à vocation scolaire et intergénérationnelle : implanté dans un parc paysager, il accueillera le nouveau groupe scolaire Saint Léger. Avec 6 classes de maternelle et 10 classes d'élémentaire, il a été pensé pour répondre à l'évolution démographique du quartier. Il intégrera un service de restauration et des espaces pour les activités périscolaires. Une maison de bridgeurs y sera adossée.

La consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre a eu lieu en 2020. Cette consultation a permis de désigner 4 candidats. Le lauréat a été désigné au 1er trimestre 2021.
Les études se sont poursuivies en 2021, la validation de l'esquisse définitive est prévue en avril 2022.

Cette réalisation est d'ores et déjà cofinancée par :
Le Département des Yvelines (4 M€),
La Région Ile de France (1,2 M€),

Plusieurs autres négociations sont en cours

Vers un nouveau pôle de vie

Eglise Sainte Croix

L'Église Sainte Croix, classée Monument Historique en 1946, doit faire l'objet de travaux de restauration importants en raison de multiples désordres (piliers fissurés, remontées capillaires, couverture en très mauvais état...).

Un diagnostic complet, sanitaire et structurel, a été réalisé en 2020 par un architecte du Patrimoine pour définir avec la DRAC les travaux à réaliser et les interventions prioritaires.

Des sondages et des travaux de confortement d'urgence ont été réalisés en 2021 dans l'attente de la restauration complète.

Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours pour finaliser le diagnostic et définir les travaux à réaliser

Cette réalisation est d'ores et déjà cofinancée par :
DRAC pour les travaux de confortement (13 k€)

Sollicitations programmées pour la restauration
DRAC
Région
CD 78

Rénovation d'un monument historique

Maison Natale Debussy

Propriété de la Ville de Saint-Germain-en-Laye, la maison natale de Claude Debussy (1862-1918) est un emblème fort de la politique culturelle de la Ville liant musique et arts. Cocon préservé au 38 rue au Pain, immeuble typique du XVIIème siècle s'articulant autour d'une cour arrière comprenant un escalier classé, il attire curieux et amateurs de l'œuvre de l'artiste ou de sa vie qui a débuté en 1862 en ces murs.

La réhabilitation / restructuration a pour mission de résorber les désordres fonctionnels et d'ouvrir plus d'espace au grand public en créant une offre nouvelle, étonnante dans son rapport à l'interprétation de l'architecture et du patrimoine culturel et naturel de la ville et invitant à la découverte de l'œuvre du musicien. Cette nouvelle offre doit permettre une réflexion globale sur les enjeux de valorisation d'un lieu vivant, dont les contenus et les activités doivent être régulièrement renouvelés.

En y intégrant l'idée d'un parcours intérieur rénové et d'un point de départ vers des points d'intérêt extérieurs marqueurs de lieux remarquables, c'est avant tout une opération de maison pilote qui s'opère ici. Les réponses à formuler se doivent d'être qualitatives et ouvertes à de nombreux publics. Ce haut niveau de qualité est évidemment indispensable pour ne pas galvauder le capital d'image d'une Maison des Illustres identifiée par l'aura de Claude Debussy. Mais surtout nécessaire dans la conjugaison à la fois de l'aspect patrimonial et scientifique du discours associé à une volonté de découverte sensible, poétique et artistique de l'artiste mais également de l'espace architectural et urbain extérieur grâce au futur label Ville d'Art et d'Histoire.

L'année 2021 a été consacrée à la poursuite des études.

Cette réalisation est cofinancée par :
Le Département des Yvelines (450 k€)
La Région (300 k€)
La DRAC (24 k€)

Emblème culturel de la Ville

Rénovation de 8 courts de tennis en terre battue au stade George Lefèvre

Pendant la rénovation

Après rénovation

Le tennis club des Loges créé en 1927 compte actuellement 820 licenciés dont 452 jeunes.

Le club a la gestion de 21 courts de tennis dont 4 couverts (2 moquettes + 2 résines). Quatre courts en terre battue artificielle ont été réalisés en 2016 et 2017. Cette année un cinquième court en moquette est transformé en terre battue artificielle (travaux en cours). Trois surfaces en résine viennent compléter l'offre ainsi que huit en terre battue et 1 quick avec un mur. Deux terrains de padel ont également été réalisés en 2018.

Les courts en terre battue ont été construits il y a plus de 25 ans. Malgré leur entretien régulier chaque année au printemps pour l'ouverture de la saison, leur qualité s'est fortement dégradée. Les travaux de réfection ont été effectués en 2 phases entre le 3 août 2020 et le 15 juillet 2021.

Cette réalisation a été cofinancée par :

La Région Ile-de-France (58 k€)

Rénovation des structures sportives

Rénovation du Skate parc

Créé en 2005 et rénové partiellement en 2014, le vieillissement progressif des installations et des revêtements exigeait une profonde réfection qui a été commencée en 2021 pour se terminer début février 2022.

La Ville a aussi profité des travaux pour élargir l'offre. Là où l'ancien skate parc était surtout orienté sur le skate-board, ce qui le destinait aux adolescents et aux jeunes adultes, le nouvel espace est davantage ouvert à toutes les générations et à toutes les disciplines.

Ont été aussi installés des espaces adaptés à tous les niveaux ainsi qu'une zone dédiée aux danses urbaines, un mur pour graffs et une table de mixage.

Pendant la rénovation

Après rénovation

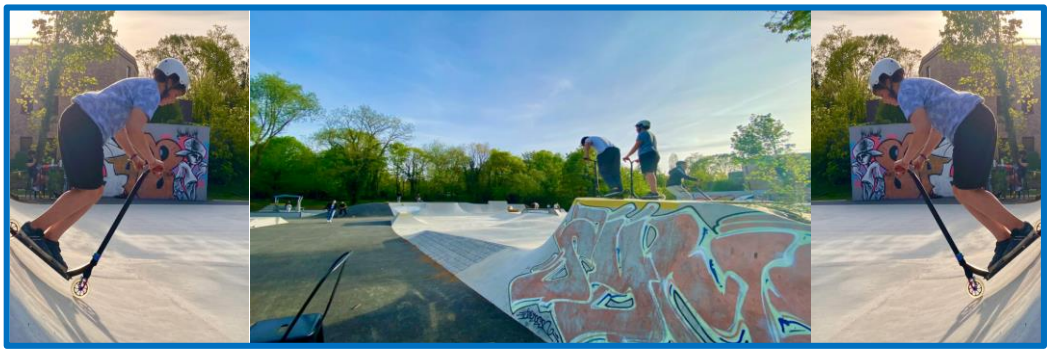

Cette réalisation a été cofinancée par :

La Région Ile-de-France (57,3 k€)

Rénovation des structures sportives pour le bonheur des «riders »

Création du Jardin Sainte Catherine

Avant….

Après….

Le projet a consisté à créer une coulée verte alliant sécurité et confort, reliant le parking souterrain boulevard de la Paix au Musée Départemental Maurice Denis.
Ce cheminement de 800 m environ accompagnera les piétons du stationnement de leur véhicule au musée en traversant la N13 : le parc Place Georges Pompidou, le Jardin Sainte-Catherine et le parc du Musée.
Cette voie verte s'inscrit dans un corridor écologique avec la présence du square du Bois Joli, le parc de la sous-Préfecture et le square aux Oiseaux. Elle permettra donc plus de connexions écologiques entre les milieux et les mettra en valeur.
Un patrimoine de murs classés est préservé et intégré au projet, principalement autour de la place de la Fontaine Sainte-Catherine.

La transformation de cet espace en parc public baptisé Jardin Sainte Catherine constitue la partie la plus conséquente du projet.

L'acquisition foncière des parcelles a eu lieu en décembre 2020 pour 512 k€, les études ont débuté fin 2020 et les travaux ont débuté en 2021 pour se terminer début 2022.

Cette réalisation a été cofinancée par :

La Région Ile de France (182,4 k€)
L'AESN, en cours d'instruction

Création d'un nouveau parc public

Eglise Saint-Germain

En 2021, les travaux à l'Eglise Saint-Germain sont les suivants.
L'orgue de Chœur : cet orgue était empoussiéré et nécessitait des réglages mécaniques ainsi qu'une réparation des gosiers d'alimentation compte tenu de l'usure des peaux. Les travaux ont été réalisés en 2021.
L'orgue de Tribune : cet orgue va nécessiter une restauration importante, une étude a été réalisée entre 2020 et 2021.
Le porche de l'Eglise : suite à un sinistre au niveau du plafond du porche de l'Eglise, des travaux de sauvegarde ont été réalisés en 2021 et les travaux de réparation ont débuté en 2021 et sont prévus de se terminer début 2022.

Ces différents travaux sont d'ores et déjà financés par :

La DRAC (13,6 k€) pour le dépoussiérage de l'orgue de chœur
La DRAC (8,4 k€) pour l'étude concernant l'orgue de tribune
La DRAC (83,6 k€) pour les travaux de restauration du porche suite au sinistre
La Région Ile de France (136 k€) pour les travaux de restauration du porche suite au sinistre
Le CD78 pour les travaux de restauration du porche suite au sinistre (en cours d'instruction)

Rénovation du Patrimoine historique

Piste cyclable Taillevent / Aschaffenburg

L'aménagement des axes cyclables est piloté et géré par la CASGBS depuis 2018 dans le cadre de son plan vélo.

Une délégation de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Ville pour des travaux d'aménagements cyclables réalisés parallèlement à des travaux de requalification de voirie et de réseaux sur le territoire de la commune.

La Ville a prévu de réaménager en plusieurs phases le réseau viaire suivant : avenue Taillevent, place Georges Pompidou, rue de la Maison Verte, place Aschaffenburg.

La première phase (avenues Taillevent - Saint Fiacre) a été réalisée en 2021.

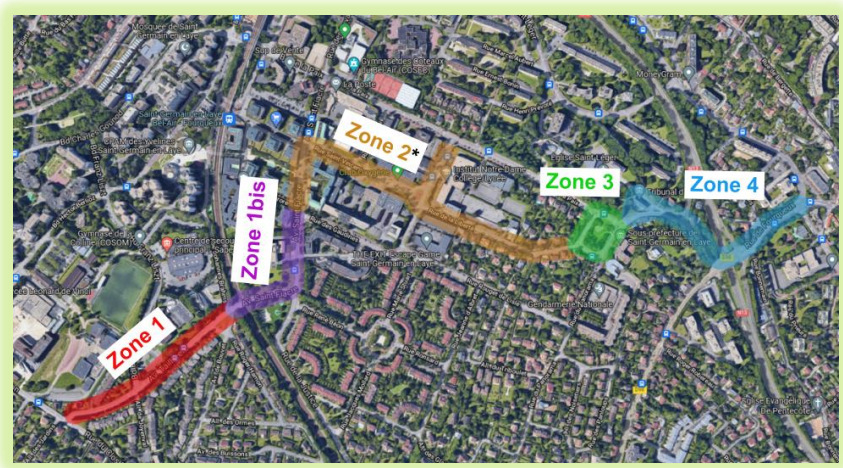

Réalisation en 2021 des axes Taillevent/Saint-Fiacre

Ces différents travaux sont d'ores et déjà financés par :
La Région (488,2 k€)
La CASGBS (entre 279 k€ et 466 k€) en cours de consolidation
Le CD78 (en cours d'instruction)

Rénovation du Patrimoine historique

LES DEPENSES FINANCIERES ⇨ **+141 %** en 2021 par rapport au CA 2020

Comptes 16 : Les remboursements d'emprunts

L'encours de la dette du budget principal de la Ville au 31 décembre est de 2,55 M € contre 4,02 M€ en 2020 soit une baisse -37 %. En 2021, deux emprunts supplémentaires ont été remboursés par anticipation pour un coût total de 1,37 M€.

Aucun recours à l'emprunt depuis 2013 (SGEL) et un endettement quasi nul à fin 2021,

2,55 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2021 soit 55 € par habitant-> 18 fois moins que la moyenne des villes de même taille (1 011 €/habitant valeur 2020).
Depuis le 31/12/2019, « zéro » c'est l'encours de la dette de la commune historique de Saint-Germain-en-Laye

La structure sans risque de la dette se répartit comme suit **:**

Type	Encours	Poids %
Fixe	1 411 972 €	55%
Livret A	1 139 338 €	45%
Variable	0 €	0%
	2 551 309 €	100%

Au 31 décembre 2021, le taux moyen annuel de la dette est de 0,73 % et la durée de vie résiduelle est de 14 ans et 6 mois. La capacité de désendettement de la Ville s'établit à 0,15 ans soit 1,5 mois.

Rappelons aussi que la Loi de Finances 2018 a fixé à 12 années la capacité de désendettement maximale. En cas de non-respect, le Préfet et les chambres régionales des comptes (CRC) émettront des préconisations de retour à l'équilibre, par la maîtrise des dépenses de fonctionnement ou l'augmentation des impôts.

A Saint-Germain-en-Laye ce n'est pas un sujet !

Une dette très faible et totalement sécurisée - risque zéro

En dernière partie du rapport (page 102), figure la présentation consolidée du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2021.

CHAPITRE 040 et 041 : LES DEPENSES D'ORDRE ⇨ **522 k€** en 2021

Pour mémoire, les opérations d'ordre sont des opérations budgétaires et comptables qui ne génèrent pas de flux financiers. Elles peuvent s'opérer à l'intérieur d'une section ou entre sections.

En 2021, les opérations d'ordre s'élèvent à 522 k€, elles correspondent aux :

- Écritures d'inventaires liées à la revente des 3 300 bacs et couvercles inox (19 k€),
- Transferts des frais d'études en comptes définitifs pour 468,2 k€.

2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2021	16 900 179 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2021	25 898 912 €
Réalisé 2021	13 631 008 €

En 2021, le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 52,6 % (13,6 M€ pour 25,9 M€ ouverts) contre 73,6% en 2020 (17,8 M€ pour 24,1 M€ de crédits ouverts).

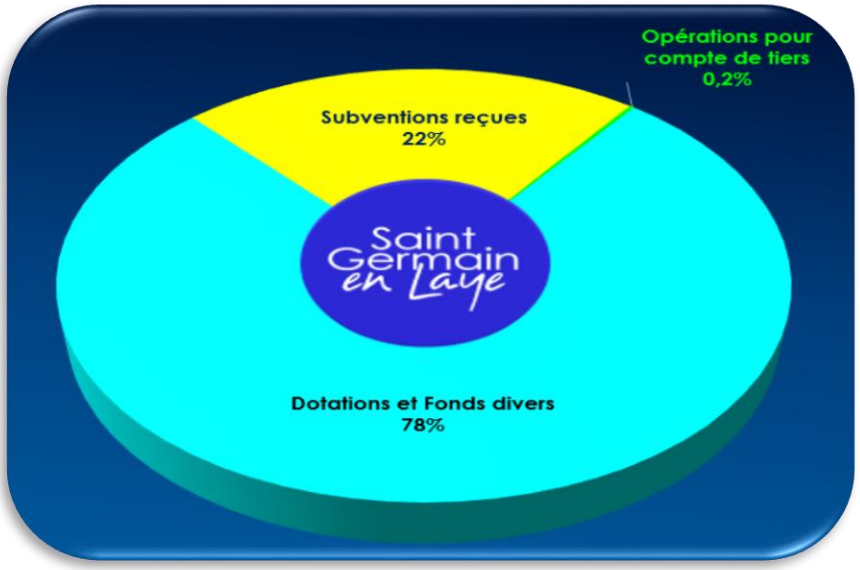

LES RECETTES D'EQUIPEMENT ⇨ **+21,1 %** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	2020	2021
Réalisations	4 082 045	2 501 572	3 028 546
Evolution / n-1	+ 34,2 %	-38,7%	+ 21,1%

Les recettes d'équipement comprises dans ce total s'élèvent à 3 M€ pour 12,7 M€ de crédits ouverts soit une réalisation de 23,8%.

Compte 13 : Les subventions d'équipement définitives

Le produit des subventions d'équipement perçues s'est élevé à 3 M€ en 2021. Il correspond aux acomptes et/ou au solde des subventions concernant principalement les projets suivants :

- 660 k€ de premiers versements pour la reconquête de la Dalle Frontenac (Région 352 k€ - Etat 266 k€ et AESN 42 k€),
- 605 k€ de premiers versements pour l'opération Cité de l'Enfance (Etat 325 k€ - Région 279 k€),
- 225 k€ de premier versement pour la Maison Natale Claude Debussy (CD78),
- 225 k€ de premier versement au titre du dispositif Contrat départemental Yvelines + (CD78),
- 224 k€ pour les installations de vidéo protection (Etat 147 k€ - Région 77 k€),
- 200 k€ de versement au titre du dispositif « Communes fusionnées » (CD78),
- 192 k€ de régularisation 2018 à 2021 de la redevance de concession R2 (SEY),
- 161 k€ pour les travaux de construction du nouveau réservoir (Région),
- 124 k€ de solde pour la restructuration du groupe scolaire Marie Curie (Etat),

- 116 k€ pour la rénovation du terrain de football de la Colline (Région),
- 69 k€ de fonds de concours en cofinancement aux surcharges foncières versées (CASGBS),
- 67 k€ de premiers versements sur les différents projets financés par le Plan de Relance : application signalements, autorisations d'urbanisme en ligne, recrutement en ligne, open data, cyber sécurité (ETAT),
- 37 k€ pour la rénovation des courts de tennis en terre battue aux Loges (Région),
- 31k€ pour la rénovation des deux courts de tennis couverts au stade Claude Bocard (FFT),
- 30 k€ pour le centre de secours (CD78),
- 20 k€ pour les travaux de sondage de l'église Saint Germain suite au sinistre du porche et pour la restauration de l'orgue de chœur (DRAC),
- 8k€ pour des équipements de protection Covid des services culturels (Région),
- 6,3 k€ pour l'acquisition d'urnes (Etat),
- 5 k€ pour la restauration de 9 peintures des collections municipales (DRAC),
- 4,6 k€ pour l'achat de petits équipements pour les crèches (CAFY financement à 80 %),
- 2,2 k€ pour la numérisation des supports de communication de la Ville (DRAC),
- 1,6 k€ pour le Monument aux morts (L'ONAC)

Tenant compte des reports (4,6 M€), ce sont 7 658 332 € de versements attendus !
15,6 M€ de subventions notifiées en 2021 sur le seul budget principal !

Comptes 16 : Les emprunts et dettes

En 2021, pour assurer le financement des investissements, la Ville n'a mobilisé aucun emprunt et ce depuis 2013.

2,55 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2021 soit 55 € par habitant

LES RECETTES FINANCIERES ⇨ **- 30,1 %** en 2021 par rapport au CA 2020

	CA 2019	2020	2021
Réalisations	15 610 164	15 117 579	10 570 992
Evolution / n-1	+77%	-3,2 %	-30,1%

Comptes 102 : Les dotations et fonds divers

Les dotations correspondent, pour l'essentiel, au Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 3,7 M€ contre 2,8 M€ en 2020. Il convient de préciser que 2021 enregistre quasi 2 années de FCTVA suite à l'automatisation instaurée en Loi de Finances : pour 2020 sous l'ancien régime n+1 et pour 2021 avec la mise en place de l'automatisation.

Le FCTVA est une aide à l'investissement. Il a pour objet de rembourser de façon forfaitaire (16,404 % du montant TTC depuis 2015) la TVA payée par les collectivités sur certaines de leurs dépenses réelles d'investissement de l'année précédente. Depuis 2017 il a été étendu à certaines dépenses de fonctionnement de voirie et d'entretien des bâtiments. Depuis 2020, les dépenses d'entretien des réseaux sont désormais éligibles au FCTVA.

Par ailleurs, le produit de la taxe d'aménagement (ex taxe locale d'équipement) s'est élevé en 2021 à 558 k€ contre 773 k€ en 2020, 1,8 M€ en 2019 et 1,1 M€ en 2018. Les recettes enregistrées de ce poste dépendent du nombre d'opérations de constructions, reconstructions et d'agrandissements des bâtiments d'une année donnée.

Comptes 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé

On retrouve dans ce compte la principale recette de la section d'investissement. Il s'agit de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement soit 6,3 M€ contre 11,5 M€ en 2020, affecté au financement des investissements.

CHAPITRES 040 et 041 : LES RECETTES D'ORDRE ⇨ **3,23 M€** en 2021

En 2021, les opérations d'ordre s'élèvent à 3,23 M€ contre 6,1 M€ en 2020.
Les recettes d'ordre correspondent aux écritures liées à l'amortissement des biens et à la gestion du patrimoine :

- La dotation aux amortissements des biens pour 2,62 M€ (2,57 M€ en 2020),
- Les sorties d'inventaires : cession de 3 300 bacs à SOGERES suite au passage à l'inox dans les écoles 99 k€,
- Le transfert des frais d'études en compte définitif pour 468,2 k€.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Une démarche analytique du budget de la Ville a été lancée en 2011 sur le modèle « LOLF » du budget de l'État afin d'assurer d'une part, une lisibilité des moyens alloués en fonctionnement et en investissement à chacune des politiques publiques et d'autre part, d'en mesurer le coût complet et permettre une analyse.
Cet outil de pilotage budgétaire complémentaire, décliné en 10 missions, 37 programmes et 184 actions, a permis de renforcer la bonne gestion des deniers publics. Par ailleurs, en 2015 la mise en œuvre d'une revue complète des politiques publiques s'est appuyée sur cet axe analytique organisé et maitrisé.
La mission « Services partagés », correspondant aux coûts des directions ressources, est répartie sur les autres missions opérationnelle : coût de structure.
Les budgets gérés pour le compte de la CASGBS : Eau et Assainissement ne sont pas pris en compte dans cette analyse.

POIDS DE CHAQUE MISSION

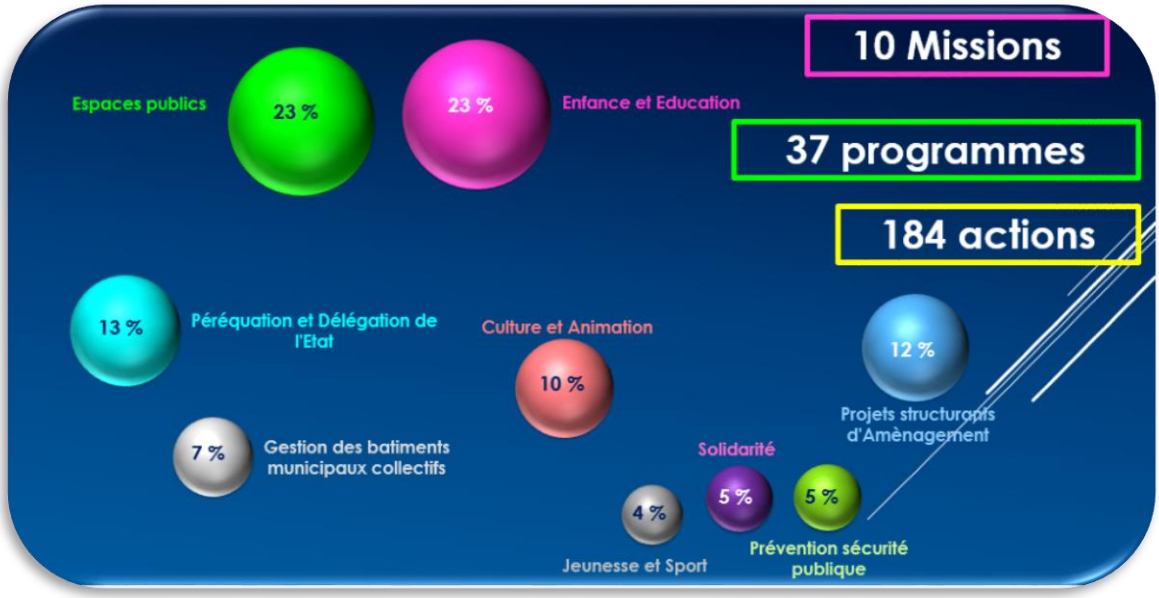

DETAILS DES DEPENSES ET RECETTES PAR MISSION

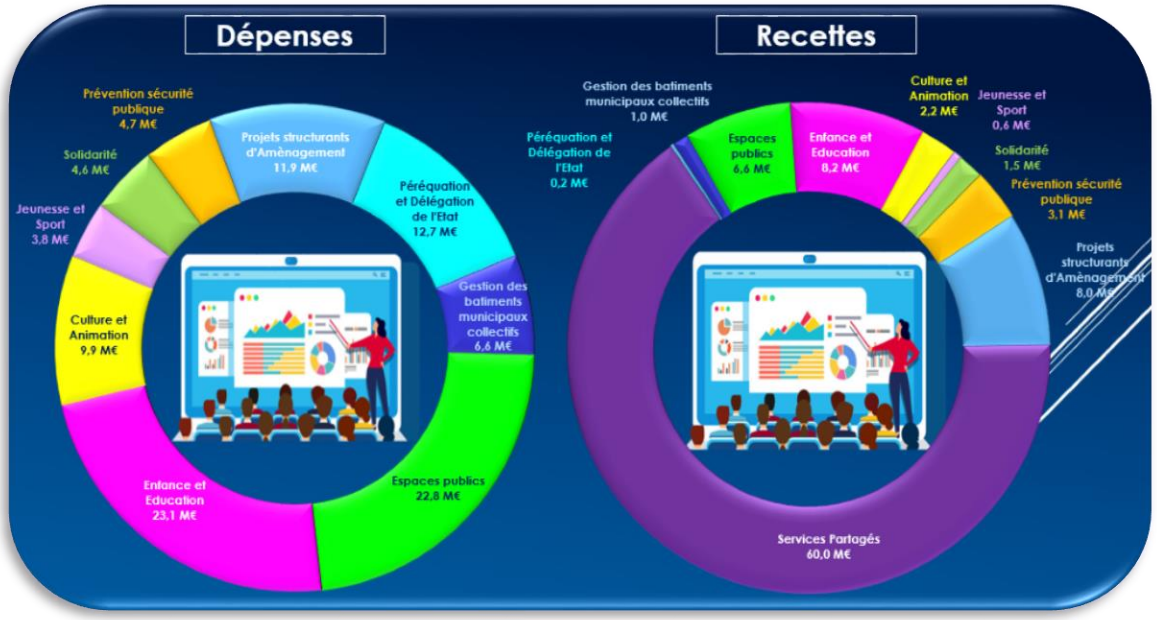

Mission Services Partagés

Mission support de l'ensemble des services ressources gérant les moyens humains, matériels, financiers, organisationnels et de relations publiques. Elle est gérée en 6 programmes. Les dépenses de cette mission ont été ventilées entre les autres 9 missions selon la clé définie (cf. : page 51).

1 - MISSION SERVICES PARTAGES	DEPENSES	RECETTES
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	1,7 M€	0,1 M€
SYSTEMES D'INFORMATION	1,3 M€	0,1 M€
GESTION DES FINANCES	2,9 M€	59,5 M€
RELATIONS PUBLIQUES	2,0 M€	0,2 M€
DIRECTION GENERALE	1,4 M€	0,0 M€
DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE	1,7 M€	0,0 M€
TOTAL MISSION SERVICES PARTAGES	**11,0 M€**	**60,0 M€**

BILAN FONCTIONNEMENT

1 - MISSION SERVICES PARTAGES	DEPENSES	RECETTES	EXEDENT
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	1,7 M€	0,1 M€	1,6 M€
SYSTEMES D'INFORMATION	0,8 M€	0,0 M€	0,8 M€
GESTION DES FINANCES	1,3 M€	55,2 M€	53,9 M€
RELATIONS PUBLIQUES	2,0 M€	0,2 M€	1,7 M€
DIRECTION GENERALE	1,4 M€	0,0 M€	1,4 M€
DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE	1,4 M€	0,0 M€	1,3 M€
TOTAL MISSION SERVICES PARTAGES	**8,4 M€**	**55,6 M€**	**47,2 M€**

La majeure partie des dépenses (73 %) correspond à des coûts de personnel des services concernés (6,2 M€).

Gestion des ressources humaines

Ce programme inclut les dépenses de fonctionnement liées aux formations des agents et aux publications d'annonces et les recettes qui proviennent des indemnités journalières versées par l'Assurance Maladie et de la refacturation de la masse salariale.

Systèmes d'information

La plus grande partie des dépenses du service numérique est répartie entre les missions concernées. Les seules dépenses qui n'ont pas été dispatchées concernent les renouvellements des licences et les maintenances des logiciels, car elles concernent tous les services.

Gestion des finances

Les dépenses de ce programme concernent essentiellement les admissions en non-valeur, les créances éteintes, les frais financiers.

Les recettes comprennent principalement le produit des taxes suivantes : taxe foncière, taxe d'habitation pour les résidences secondaires, DGF, taxe sur la consommation d'électricité, taxes additionnelles aux droits d'enregistrement, ainsi que l'attribution de compensation.

Relations publiques

Le programme relations publiques intègre :

- Impressions et affranchissement du journal (155 k€),
- Coûts de communication (137 k€),
- Dépenses du Cabinet (126 k€),
- Indemnités des élus (384 k€).

Les recettes correspondent aux insertions publicitaires dans le journal de la Ville (212 k€), en hausse par rapport à l'année 2020 et au remboursement des billets non utilisés pour les matchs du PSG.

Direction générale

Ce programme inclut les dépenses de fonctionnement liées aux honoraires d'avocats, à la gestion des archives et aux abonnements de documentation et journaux.

Développement d'une politique d'achat responsable

Ce programme concerne les dépenses suivantes :

- Assurance, carburant et entretien de la flotte automobile de la Ville constituée de 134 véhicules, des vélos et des scooters (381 k€),
- Achats de papiers et de fournitures de reprographie ainsi que la gestion du courrier (178 k€),
- Parutions des avis d'appels d'offre (50 k€).

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit des remboursements d'assurances et des frais de carburant.

BILAN INVESTISSEMENT

1 - MISSION SERVICES PARTAGES	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
TOTAL MISSION	**2,6 M€**	**4,4 M€**	**1,8 M€**

En 2021, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- Remboursement des emprunts et le remboursement anticipé d'un prêt,
- Acquisition de plusieurs véhicules, électriques et d'un camion.
- Acquisition de matériel informatique, d'ordinateurs portables pour le télétravail et de licences Gmail,
- Audit et accompagnement en cyber sécurité,
- Développement de l'intranet,
- Installation du coffre-fort numérique pour la dématérialisation des bulletins de paie.

En recettes :

- Remboursement de la TVA (FCTVA) des dépenses d'investissement de 2020 et 2021.

Mission Péréquations et Délégations de l'Etat

Cette mission correspond à la part de la solidarité nationale versée par la Ville (péréquations) et aux missions régaliennes et administratives assurées par délégation de l'Etat. Ces missions, dont les dépenses sont majoritairement imposées par l'Etat n'offrent aucune marge de manœuvre à la Ville. Elle est gérée en deux programmes et s'autofinance à hauteur de 2%.

Globalement, cette mission représente 13 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 0,2 % en 2021.

Elle comporte les prélèvements supportés par la Ville au titre des péréquations : FPIC, FNGIR, « Amendes de police» et le coût des missions assurées par délégation de l'Etat : missions régaliennes et administratives.

2 - MISSION PEREQUATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
PEREQUATIONS	9,6 M€	0,0 M€	9,6 M€
MISSIONS REGALIENNES ET ADMINISTRATIVES	1,8 M€	0,2 M€	1,6 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	1,4 M€	0,0 M€	1,4 M€
TOTAL MISSION PEREQUATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT	12,7 M€	0,2 M€	12,5 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

2 - MISSION PEREQUATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
PEREQUATIONS	9,6 M€	0,0 M€	9,6 M€
MISSIONS REGALIENNES ET ADMINISTRATIVES	1,6 M€	0,2 M€	1,4 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	1,4 M€	0,0 M€	1,4 M€
TOTAL MISSION PEREQUATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT	12,5 M€	0,2 M€	12,3 M€

Péréquations

En 2021, pour la cinquième année consécutive, **le FPIC** est alimenté par des prélèvements à hauteur d'un milliard d'euros sur les ressources des territoires les mieux dotés en recettes fiscales. Ce fonds est ensuite reversé au profit des communes et des intercommunalités dont les ressources sont les moins élevées et les charges les plus importantes. La répartition de l'Etat témoigne cette année encore d'une grande stabilité : 40% des ensembles intercommunaux sont contributeurs nets et 60% bénéficiaires nets.

Pour Saint-Germain-en-Laye en 2021, le montant du FPIC s'est élevé à 1,6 M€ soit 33,6 € /habitant

Le **FNGIR** (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale. Le prélèvement (ou le reversement) au titre du FNGIR est calculé sur la base d'une comparaison des ressources avant et après réforme (dont les produits de l'imposition sur les entreprises de réseaux -IFER- perçus) de la taxe professionnelle pour le seul exercice 2010. Le calcul de ces garanties de ressources est une opération à caractère national. Les collectivités « gagnantes » de la réforme financent les pertes des collectivités « perdantes ».

La Ville, contributrice au titre du FNGIR depuis 2012, a été prélevée en 2021 de 7,4 M€ soit 158,6€ / habitant

Depuis 2019, les communes d'Ile-de-France se voient écrêter leurs recettes de fonctionnement fiscales d'une péréquation **Amendes de police** afin de maintenir à même valeur les recettes d'Ile-de-France Mobilités (STIF) et de la Région Ile-de-France, suite à la dépénalisation du stationnement de surface.
Ainsi, cette nouvelle « péréquation horizontale » permet aux deux entités de garantir la stabilité des recettes et ce aux dépens de celles des communes et groupements franciliens.

Pour Saint-Germain-en-Laye en 2021, le montant de la péréquation Amende de police est une dépense de fonctionnement de 614 k€ (299 k€ en 2020).

Missions régaliennes et administratives

Les dépenses de ce programme sont de 1,6 M€, dont 93 % concernent la masse salariale (1,5 M€). Le reste des dépenses correspond au fonctionnement des cimetières, achat de fournitures pour l'Etat Civil et fournitures et repas pour les élections.

Les recettes correspondent pour l'essentiel à :

- Concessions au cimetière pour 108 k€,
- Dotation pour les Titres Sécurisés versée aux communes équipées de stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales pour 62 k€,
- Subvention liée aux élections départementales et régionales pour 17 k€,

BILAN INVESTISSEMENT

2 - MISSION PEREQUATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	0,2 M€	0,0 M€	0,2 M€

En 2021, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont les dépenses pour les cimetières, qui représentent 76 % (réfection des allées, fourniture et pose des panneaux d'informations, achats d'équipements) et achats du mobilier et des isoloirs pour les élections.

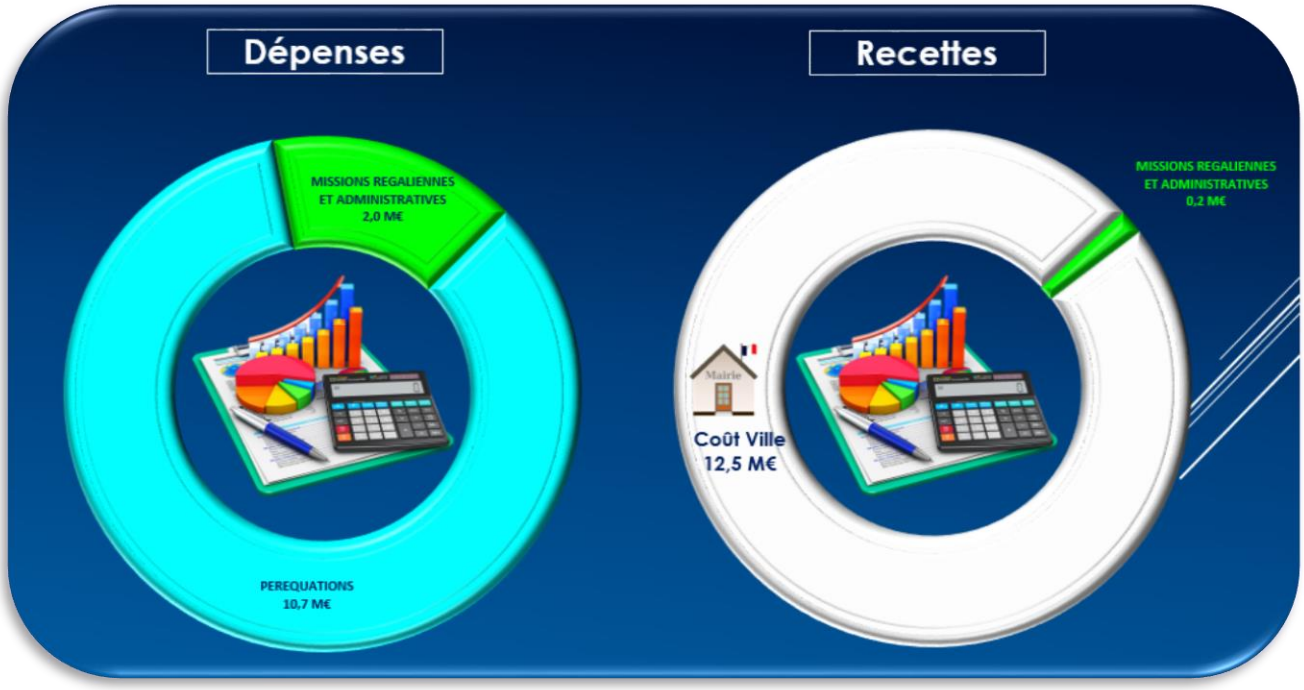

Mission Gestion des bâtiments municipaux collectifs

Cette mission regroupe la gestion des bâtiments municipaux « collectifs » (Centre Administratif, Hôtel de Ville, Mairie annexe, Mairie déléguée) et des biens communaux loués et le budget Locaux commerciaux. Elle est gérée en un programme et s'autofinance à hauteur de 15%.

Globalement, cette mission représente 7 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 1 % en 2021.

3 - MISSION GESTION DES BATIMENTS MUNICIPAUX COLLECTIFS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
GESTION ET MAINTENANCE DES BATIMENTS MUNICIPAUX	5,9 M€	1,0 M€	4,8 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,7 M€	0,0 M€	0,7 M€
TOTAL MISSION GESTION DES BATIMENTS MUNICIPAUX COLLECTIFS	6,6 M€	1,0 M€	5,6 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

3 - MISSION GESTION DES BATIMENTS MUNICIPAUX COLLECTIFS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
GESTION ET MAINTENANCE DES BATIMENTS MUNICIPAUX	2,5 M€	0,9 M€	1,6 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,7 M€	0,0 M€	0,7 M€
TOTAL MISSION GESTION DES BATIMENTS MUNICIPAUX COLLECTIFS	3,2 M€	0,9 M€	2,3 M€

Gestion et maintenance des bâtiments municipaux

Dans ce programme on retrouve les dépenses suivantes :

- Fonctionnement du Centre Administratif, Hôtel de Ville, Mairie déléguée et de la salle multimédia pour 682 k€ (chauffage, électricité, nettoyage des locaux, coût des copies, diverses maintenances),
- Fonctionnement d'autres bâtiments communaux de la Ville non affecté dans les autres missions, tel que les Rotondes, le 111 rue Desoyer, les églises et divers autres bâtiments pour 117 k€,
- Gestion immobilière et la gestion des Locaux commerciaux pour 111 k€,
- Les taxes foncières, taxes sur les bureaux et les assurances pour les bâtiments municipaux s'élèvent à 262 k€,
- La masse salariale représente 42 % de la mission (1,35 M€),
- Le coût de structure de 0,7 M€.

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit des loyers et charges issus de nos locations (591 k€), de la redevance du chauffage urbain (298 k€).

BILAN INVESTISSEMENT

3 - MISSION GESTION DES BATIMENTS MUNICIPAUX COLLECTIFS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	3,4 M€	0,1 M€	3,3 M€

En 2021, la Ville a dépensé 3,4 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente **11 %** des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés en 2021 pour cette mission sont :

En dépenses :

- Achat de petits matériels de bureaux et d'équipement,
- Aménagement du site « Cœur des Sources »,
- Remplacement des stores du Centre Administratif,

- Travaux de ravalement et les frais d'études pour la chapelle Sainte Anne, travaux de relevage de l'orgue de Chœur et les études pour la restauration de l'orgue de Tribune,
- Remplacement de l'ascenseur des Rotondes.

En recettes :

- Dépôts de garantie reçus,
- Subventions pour les travaux de restauration de l'église.

Mission Espaces publics

La mission Espaces publics retrace les coûts et les recettes sur les domaines suivants : entretien et propreté des espaces verts et de la voirie/ Mobilité / urbanisme et droit des sols. Elle est gérée en 6 programmes et s'autofinance à 29%.

Globalement, cette mission représente 23 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 7% en 2021.

4 - MISSION ESPACES PUBLICS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ESPACES VERTS	4,6 M€	0,7 M€	3,9 M€
ECLAIRAGE PUBLIC ET MOBILIER URBAIN	1,7 M€	0,1 M€	1,6 M€
ENTRETIEN DE LA VOIRIE	9,9 M€	1,6 M€	8,3 M€
DEPLACEMENTS URBAINS	2,0 M€	4,1 M€	-2,1 M€
URBANISME ET DROIT DES SOLS	1,2 M€	0,0 M€	1,2 M€
CTM	0,9 M€	0,0 M€	0,9 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	2,5 M€	0,0 M€	2,5 M€
TOTAL MISSION ESPACES PUBLICS	22,8 M€	6,6 M€	16,2 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

4 - MISSION ESPACES PUBLICS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ESPACES VERTS	2,1 M€	0,0 M€	2,1 M€
ECLAIRAGE PUBLIC ET MOBILIER URBAIN	0,9 M€	0,1 M€	0,8 M€
ENTRETIEN DE LA VOIRIE	3,7 M€	1,2 M€	2,5 M€
DEPLACEMENTS URBAINS	1,4 M€	4,1 M€	-2,7 M€
URBANISME ET DROIT DES SOLS	0,7 M€	0,0 M€	0,7 M€
CTM	0,9 M€	0,0 M€	0,8 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	2,5 M€	0,0 M€	2,5 M€
TOTAL MISSION ESPACES PUBLICS	12,2 M€	5,4 M€	6,8 M€

Espaces Verts

Le coût de ce programme est de 2,1 M€ dont 66 % concernent la masse salariale (1,4 M€).

L'entretien des nombreux espaces verts de la Ville, qui procurent une grande qualité de vie aux Saint-Germanois, est optimisé et maitrisé. Parmi les postes principaux, on retrouve les travaux d'entretien (716 k€) : l'élagage et l'abattage d'arbres, le désherbage, la fourniture des plantes, le contrôle et la maintenance des aires de jeux dans les squares. C'est une surface de 50 hectares que la Ville entretient et met à disposition des Saint-Germanois.

Le coût de structure du programme Espaces Verts est de 546 k€.

Les recettes proviennent des locations de parcelles des jardins familiaux.

Eclairage public et mobilier urbain

Le coût de ce programme est de 922 k€ dont 13 % concernent la masse salariale (119 k€).

Les dépenses relatives à l'éclairage public (électricité, maintenance, remplacement des lampes), le mobilier urbain (essentiellement l'entretien des fontaines, la maintenance des bornes, la location et maintenance des sanitaires) représentent un coût de 803 k€.

Le coût de structure du programme Eclairage public et mobilier urbain est de 237 k€.

Les recettes concernent la redevance versée par le concessionnaire JDC et l'intéressement aux recettes publicitaires issues de l'exploitation du mobilier urbain.

Entretien de la voirie

Le coût de ce programme est de 3,7 M€ dont 45 % concerne la masse salariale (1,6 M€).

Ce sont plusieurs km linéaires de voirie et de trottoirs qui sont entretenus par la Ville pour :

- Le nettoyage, balayage, location des bennes, enlèvement et traitement des déchets pour 1,4 M€,
- L'entretien de la voirie (réfection de chaussées, trottoirs, nids de poule), la signalisation routière pour 551 k€.

Le coût de structure du programme Entretien de la voirie est de 950 k€.

Les recettes concernent les droits de voirie et d'occupation du domaine public pour les travaux, déménagements, taxis et terrasses et une dotation d'hygiène.

Déplacements urbains

Le territoire de Saint-Germain-en-Laye compte 1 170 places de stationnement en surface payantes et 80 horodateurs. 30 minutes sont offertes en hypercentre, en surface, une fois par jour.
2 591 places de stationnement sont disponibles dans les parkings publics payants.

Les dépenses concernent :

- Redevance parking souterrain (846 k€),
- Redevance stationnement de surface : gestion des horodateurs, surveillance du stationnement payant pour (479 k€),
- Gestion d'un parc à cycles (97 k€),
- Coût de structure (366 k€).

Les recettes concernent :

- Stationnement dans les parc souterrains (1,5 M€),
- Stationnement de surface (1,3 M€),
- Forfait Post-Stationnement (1,3 M€) dont 248 k€ au titre des années antérieures.

Urbanisme et droit des sols

Le coût du personnel représente 84 % des dépenses de fonctionnement (568 k€). Les autres dépenses (107 k€) concernent essentiellement :

- Les frais de relevés topographiques,
- Les frais de diagnostics, d'annonces légales, de notaires concernant les ventes des biens immobiliers de la Ville,
- Impression des plans,
- Accompagnement sur la problématique de l'archivage.

Le coût de structure du programme Urbanisme et droit des sols est de 173 k€.

Concernant les recettes il s'agit de la dotation générale de décentralisation et des recettes exceptionnelles.

CTM

Le coût de ce programme est de 861 k€ dont 44 % concerne la masse salariale.

Les dépenses concernent essentiellement le fonctionnement du CTM, la location et l'entretien des vêtements professionnels, les achats de fournitures comme la quincaillerie, la peinture, la menuiserie, le nettoyage des locaux.

Le coût de structure du programme CTM est de 221 k€.

BILAN INVESTISSEMENT

4 - MISSION ESPACES PUBLICS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	**10,6 M€**	**1,1 M€**	**9,5 M€**

En 2021, la Ville a dépensé 10,6 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente **35 %** des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- Démolition, réalisation de l'étanchéité, aménagement de la dalle Frontenac,
- Réfection de voirie des rues d'Hennemont, Pontel, Clos Magloire, Alexandre Dumas, avenue Echaudée et etc…
- Travaux d'aménagement du square Sainte Catherine,
- Achat de fournitures et pose des structures dans les squares,
- Aménagement d'une piste cyclable avenues Taillevent et Saint Fiacre,
- Aménagements des rues pour les personnes à mobilité réduite,
- Requalification des rues de Poissy, de la Salle,
- Acquisition de deux parcelles dans le cadre de l'opération d'aménagement Clos de Buzot 2,
- Plantation d'arbres dans les diverses rues, réfections des allées,
- Acquisition d'un composteur, d'une tondeuse, d'un Glutton.

En recettes :

- Subventions pour le réaménagement et la végétalisation de la dalle de Frontenac (660 k€),
- Subvention pour la requalification de l'hypercentre (225k€),
- Redevance pour les travaux réalisés sur les réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage (192k€),
- Remboursement des frais des travaux rue de la Salle (31 k€).

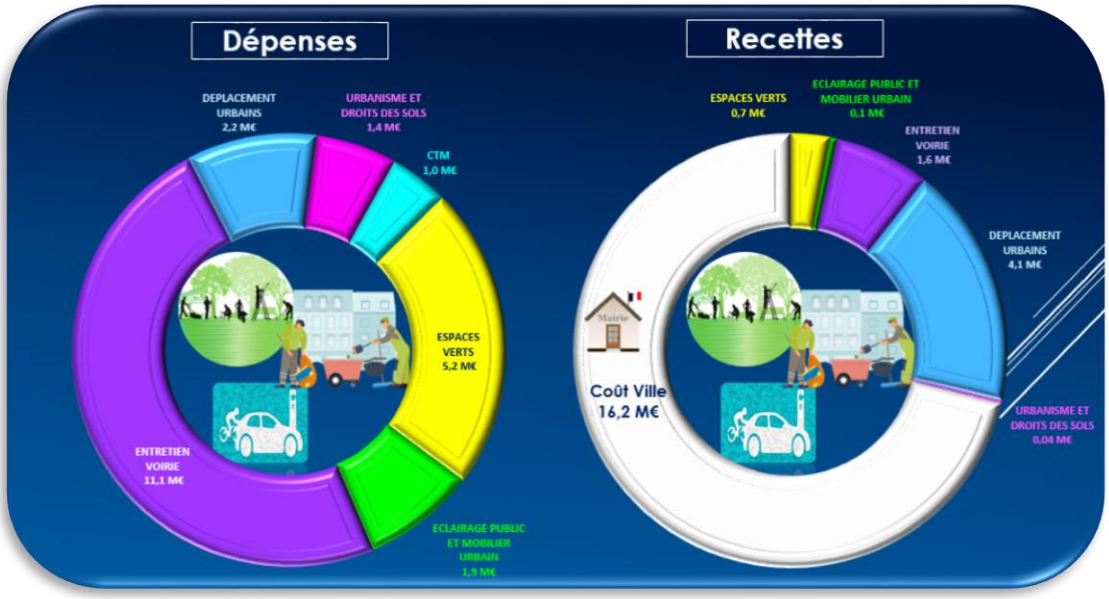

Mission Enfance et Education

Cette mission, axe majeur et prioritaire de l'ambition municipale, regroupe l'ensemble des actions menées autour de l'éducation et de la petite enfance au service des familles saint-germanoises. Elle contribue à la réussite éducative. Elle est gérée en 5 programmes et s'autofinance à 36 %.

Globalement, cette mission représente 23 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 9 % en 2021.

5 - MISSION ENFANCE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
FONCTIONNEMENT DES ECOLES	8,0 M€	1,2 M€	6,8 M€
FONCTIONNEMENT CRECHES ET HALTES GARDERIES	5,9 M€	3,4 M€	2,4 M€
RESTAURATION	3,5 M€	2,0 M€	1,5 M€
ACTIVITES PERISCOLAIRES	3,1 M€	1,6 M€	1,5 M€
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0,2 M€	0,0 M€	0,2 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	2,5 M€	0,0 M€	2,5 M€
TOTAL MISSION ENFANCE ET EDUCATION	23,2 M€	8,2 M€	15,0 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

5 - MISSION ENFANCE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
FONCTIONNEMENT DES ECOLES	4,9 M€	0,5 M€	4,4 M€
FONCTIONNEMENT CRECHES ET HALTES GARDERIES	5,5 M€	3,4 M€	2,0 M€
RESTAURATION	3,5 M€	2,0 M€	1,5 M€
ACTIVITES PERISCOLAIRES	3,0 M€	1,6 M€	1,5 M€
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0,1 M€	0,0 M€	0,1 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	2,5 M€	0,0 M€	2,5 M€
TOTAL MISSION ENFANCE ET EDUCATION	19,5 M€	7,5 M€	12,0 M€

La Ville met à la disposition des enfants 8 crèches, 11 écoles maternelles, 11 écoles élémentaires.
Avec 21 000 élèves pour 46 599 habitants, Saint-Germain-en-Laye détient un record de scolarisation. La Ville consacre à ses écoles des efforts importants pour assurer aux enfants et aux enseignants les meilleures conditions de travail. Elle agit également pour soutenir le dynamisme démographique et offrir un nombre de places suffisant dans les écoles publiques

Fonctionnement des écoles

Le fonctionnement des écoles représente une dépense de 4,9 M€ dont 54 % concernent les rémunérations des agents (2,6 M€).

Les dépenses principales sont les suivantes :

- Prestation de nettoyage s'élève à 501 k€,
- Les fluides à 496 k€,
- Transport scolaire pour 482 k€,
- Participation aux frais de scolarité dans les écoles privées pour 231 k€,
- Achat des livres et des fournitures pour 158 k€,
- Maintenance et remplacement pour 123 k€,
- Coût de structure pour 731 k€.

La majorité des recettes proviennent :

- Subvention du STIF pour les circuits spéciaux de transport scolaire 155 k€,
- Participation des autres communes pour 76 k€,
- Dotation spéciale instituteurs 16 k€.

Fonctionnement des crèches et haltes garderies

Les crèches collectives et haltes garderies sont des établissements d'accueil de la petite enfance gérés par la Ville et réservés aux Saint-Germanois. La Ville dispose de 13 établissements publics d'accueil du jeune enfant sur son territoire : 8 crèches et 5 haltes garderies. La gestion des 3 multi-accueils « Gramont », « Comtes d'Auvergne » et « Lisière Pereire » est confiée à un délégataire dans le cadre d'une délégation de service public. Les autres établissements sont gérés directement par la Ville.

80 % des dépenses de ce programme correspondent à des coûts de personnel (4,4 M€). Les autres postes concernent :

- Subventions pour les crèches gérées en DSP pour 692 k€,
- Les fluides à 167 k€,
- Prestation de nettoyage s'élève à 74 k€,
- Coût de structure pour 818 k€.

Les recettes correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Subvention de la CAF pour 2,2 M€,
- Participation des familles pour 1,03 M€,
- Redevance et intéressement des crèches « Gramont » et « Comtes d'Auvergne » pour 154 k€.

Restauration scolaire

Les achats de repas et la masse salariale de pause méridienne représentent un coût pour la Ville de 3,3 M€ : 2,4 M€ pour les achats de repas et 0,9 M de la masse salariale.

Les achats de repas pour les crèches coutent 221 k€.

Le coût de structure du programme Restauration scolaire est de 521 k€.

La Ville reçoit 2,0 M€ de recettes pour les écoles.

Activités Périscolaires

La Ville dispose de 7 accueils de loisirs pour les maternels et 4 pour les élémentaires.

86 % des dépenses de ce programme correspondent à des coûts de personnel (2,6 M€). Les autres postes concernent :

- Les repas dans les centres de loisirs pour 272 k€,
- Les dépenses courantes (achat du matériel, fournitures scolaires et de petits équipements, transports) pour 148 k€,
- Coût de structure pour 450 k€.

Les recettes correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Subvention de la CAF pour 368 k€ (74 k€ pour les garderies et 294 k€ pour les centres de loisirs),
- Participation des familles pour 1,18 M€ (297 k€ pour les garderies, 214 k€ pour les études et 666 k€ pour les centres de loisirs).

BILAN INVESTISSEMENT

5 - MISSION ENFANCE ET EDUCATION	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	**3,7 M€**	**0,7 M€**	**3,0 M€**

En 2021, la Ville a dépensé 3,7 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente **12 %** des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- Réhabilitation et reconstruction partielle du groupe scolaire Bonnenfant pour 2,4 M€,
- Rénovation des cages d'escaliers à l'école des Ecuyers et autres travaux pour 194 k€,
- Réfection de la toiture de la crèche Berlioz pour 157 k€,
- Réfection des étanchéités à la crèche des Jardins de la Grille pour 138 k€,
- Versement de la subvention pour la création de CY école de Design pour 75 k€ et une deuxième pour les travaux de sécurisation des accès à la bibliothèque de l'Université Cergy-Pontoise pour 29 k€
- Mobilier et fourniture de restauration pour les écoles,
- Achat du mobilier pour les crèches et écoles.

En recettes :

- Subvention pour la restructuration de l'école Bonnenfant 605 k€,
- Subvention pour la restructuration de l'école Marie Curie 124 k€,
- Subvention pour l'acquisition de climatiseurs 4,6 k€.

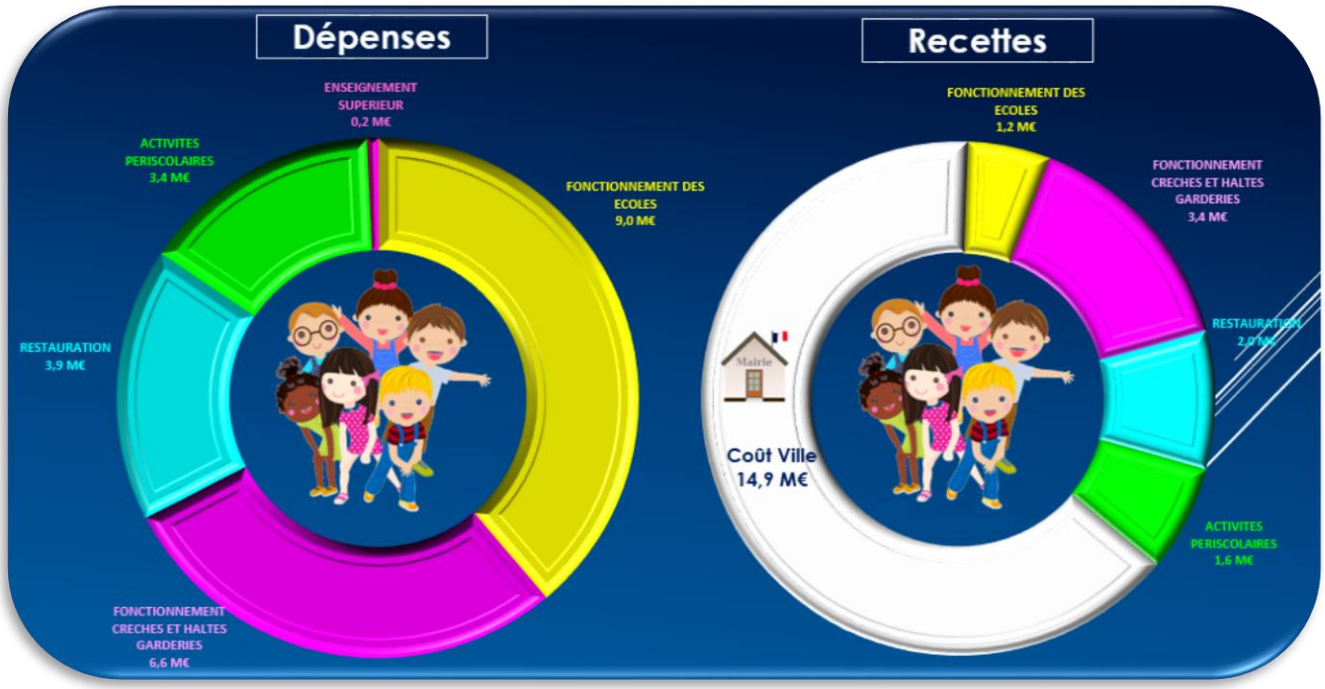

Mission Culture et Animation

Cette mission intègre le fonctionnement de tous les équipements culturels : le conservatoire, le théâtre, les bibliothèques, les musées, la Micro Folie ainsi que tous les événements concourant à l'attractivité de la Ville : les fêtes, animations commerciales, salons…. Elle est gérée en 6 programmes et s'autofinance à 22 %.

Globalement, cette mission représente 10 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 2 % en 2021.

6 - MISSION CULTURE ET ANIMATION	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	1,5 M€	0,3 M€	1,2 M€
CREATION ET DIFFUSION ARTISTIQUES	1,5 M€	0,4 M€	1,1 M€
DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DU MULTIMEDIA	1,2 M€	0,1 M€	1,1 M€
CONSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE	0,5 M€	0,2 M€	0,2 M€
AUTRES EQUIPEMENTS CULTURELS	2,0 M€	1,0 M€	1,0 M€
ANIMATION DU TERRITOIRE	2,1 M€	0,1 M€	2,0 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	1,1 M€	0,0 M€	1,1 M€
TOTAL MISSION CULTURE ET ANIMATION	9,9 M€	2,2 M€	7,7 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

6 - MISSION CULTURE ET ANIMATION	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	1,5 M€	0,3 M€	1,2 M€
CREATION ET DIFFUSION ARTISTIQUES	1,3 M€	0,4 M€	0,9 M€
DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DU MULTIMEDIA	1,1 M€	0,1 M€	1,0 M€
CONSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE	0,2 M€	0,0 M€	0,2 M€
AUTRES EQUIPEMENTS CULTURELS	1,9 M€	1,0 M€	0,9 M€
ANIMATION DU TERRITOIRE	2,0 M€	0,1 M€	1,8 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	1,1 M€	0,0 M€	1,1 M€
TOTAL MISSION CULTURE ET ANIMATION	9,1 M€	1,9 M€	7,2 M€

Enseignement Artistique

L'Hôtel Le Grand accueille depuis de nombreuses années le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) établissement d'enseignement artistique spécialisé : musique, danse, art dramatique, où l'enseignement, ouvert à tous, est valorisé dès le plus jeune âge. Le conservatoire porte le nom de Claude Debussy, compositeur saint-germanois qui a renouvelé le langage musical du XXe siècle par une approche novatrice alliant liberté créatrice et recherche du plaisir. L'établissement entend rester fidèle à cet héritage et cherche à transmettre des valeurs telles que l'exigence, la réussite et l'épanouissement dans la pratique artistique.

Trois spécialités sont représentées : la musique, la danse et l'art dramatique, proposant plusieurs parcours aux élèves, selon leurs projets. Actuellement, le conservatoire compte près de 788 élèves et 35 professeurs.

La quasi-totalité du budget CRD (1,4 M€ qui représente 94%) correspond à des coûts de personnel qui se répartissent entre l'équipe administrative et les enseignants.
Le reste des dépenses est lié au fonctionnement courant (nettoyage, impression, achats de petit matériels).
Le coût de structure du programme Enseignement Artistique est de 201 k€.

Les recettes proviennent essentiellement des frais de scolarité pour 268 k€ (contre 381 k€ en 2020) et des subventions pour 4 k€.

Création et Diffusion Artistiques

53 % des dépenses de ce programme correspondent à des coûts de personnel (692 k€).
Les autres dépenses concernent :

- Programmation artistique du théâtre (276 k€),
- Droits d'auteur et les taxes sur les spectacles (25 k€),
- Conceptions visuelles des brochures, invitations, affiches et leur impression (35 k€),
- Programmation artistique (31 k€),
- Fluides, maintenance et le nettoyage.

Le coût de structure du programme Création et Diffusion Artistiques est de 177 k€.

Les recettes provenant de la billetterie sont de 373 k€ ainsi que les locations de salle pour 20 k€, et pour terminer 3k€ de subventions académiques.

Développement de la Lecture Publique et du Multimédia

A Saint-Germain-en-Laye, les médiathèques sont les lieux où trouver un livre, une revue, un DVD, utiliser Internet, regarder un film, découvrir des expositions, assister à des conférences, rencontrer des auteurs ou disposer d'un espace de travail… Ces deux médiathèques sont faites pour l'accès de tous à la connaissance, aux arts, au bonheur d'écouter, de regarder, de lire.
2 établissements en réseau, la médiathèque du Jardin des Arts et la médiathèque George Sand. Près de 90 000 livres, 13 000 BD, 16 700 CD, 9 300 DVD, 200 abonnements à des journaux et magazines.
Une grande médiathèque en plein centre-ville, dotée d'une riche collection, d'un auditorium de 100 places et de deux salles de travail.
Une médiathèque de proximité à deux pas des commerces et services de la place des Rotondes dans le quartier du Bel-Air.

En 2021 les acquisitions des livres, des CD et DVD représentent 138 k€. Les autres dépenses concernent les reliures et les plastifications des livres, le nettoyage et la maintenance du logiciel.
La masse salariale représente 73 % des dépenses de ce programme (812 k€).
Le coût de structure du programme Développement de la Lecture Publique et du Multimédia est de 151 k€.

Les recettes proviennent des abonnements pour 66 k€.

Conservation et Valorisation du Patrimoine

Lieu de pèlerinage depuis son décès le 25 mars 1918, la maison natale Claude-Debussy réunit les souvenirs de famille, les objets personnels et les sources d'inspiration du compositeur dont l'œuvre a révolutionné la musique au début du XXe siècle. Un auditorium complète le musée. Inspiré des salons de musique, il permet de vivre cet "art libre" qu'est la musique grâce à une saison musicale annuelle.

La masse salariale représente 68 % des dépenses de ce programme (144 k€).
Les cachets, les honoraires, les redevances, les droits d'auteur représentent 12 k€. Les dépenses courantes s'élèvent à 56 k€.
Le coût de structure du programme Conservation et Valorisation du Patrimoine est de 29 k€.

Les recettes sont de 8,5 k€, dont 3,5 k€ proviennent des subventions et le reste des droits d'entrées.

Autres Equipements Culturels

Ce programme regroupe les équipements suivants : la Fête des Loges, Micro-Folie, les gestions des salles (Manège Royal, salle Jacques Tati, Espace Paul et André Vera), la CLEF.

Lieu à la croisée de la culture patrimoniale et des nouvelles technologies, la Micro-Folie de Saint-Germain-en-Laye a ouvert ses portes le 20 septembre 2019, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Installé dans les Rotondes, cet équipement culturel est destiné à tous les publics. Il offre quatre espaces : un musée numérique, des points de réalité virtuelle, un laboratoire de fabrication, et un espace de convivialité.

Les dépenses principales réalisées pour ce programme sont :

- Les dépenses liées à l'organisation de la Fête des Loges s'élèvent à 1,1 M€, dont 125 k€ de subvention d'équilibre,
- La subvention pour l'association la CLEF de 530 k€ et les frais de fonctionnement de 40 k€,
- L'organisation des ateliers, les conférences et l'achat de fournitures à Micro-Folie ont couté 60 k€,
- Les fluides dans les salles pour 80 k€,
- Le nettoyage des salles représente 37 k€.

Le coût de structure du programme Autres Equipements Culturels est de 263 k€.

Les recettes inscrites correspondent à la participation des différents intervenants :

- Les locations des salles ont apporté à la Ville 3 k€,
- Un avoir pour le nettoyage du 2ème semestre 2020 de 16k€ pour la Micro-Folie,
- Les remboursements des droits de place et la refacturation d'électricité ont apporté 1 M€, dont 125 k€ de subvention d'équilibre.

Animation du territoire

Le programme Animation du territoire regroupe les animations organisées dans la ville : les animations commerciales, Noël, Journée cadre de vie, 14 juillet, Fêtes Luziennes, les vœux du Maire, Opéra plein Air, Saint Germain en Live, Jumelage et autres événements.

La Ville a versé 64 k€ de subventions pour les évènements culturels.
L'organisation des manifestations culturelles a couté 2 M€, dont 670 k€ concernent les frais du personnel.
Le coût de structure du programme Animation du territoire est de 267 k€.

Les recettes inscrites correspondent à la participation des différents intervenants :

- Redevance des marchés forains pour 104 k€,
- Redevance d'occupation des chalets pour 15 k€,
- Subvention de la DRAC de 20 k€ pour le projet culturel pour les enfants.

BILAN INVESTISSEMENT

6 - MISSION CULTURE ET ANIMATION	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	**0,9 M€**	**0,2 M€**	**0,7 M€**

En 2021, la Ville a dépensé 0,9 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente 3 % des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- Réhabilitation de la maison natale Claude Debussy pour 183 k€,
- Remplacement des menuiseries au Théâtre pour 164 k€,
- Remplacement du matériel pour les illuminations de Noël pour 138 k€,
- Acquisition de divers matériels et mobiliers,
- Acquisition des instruments de musique,
- Divers travaux d'économie d'énergie.

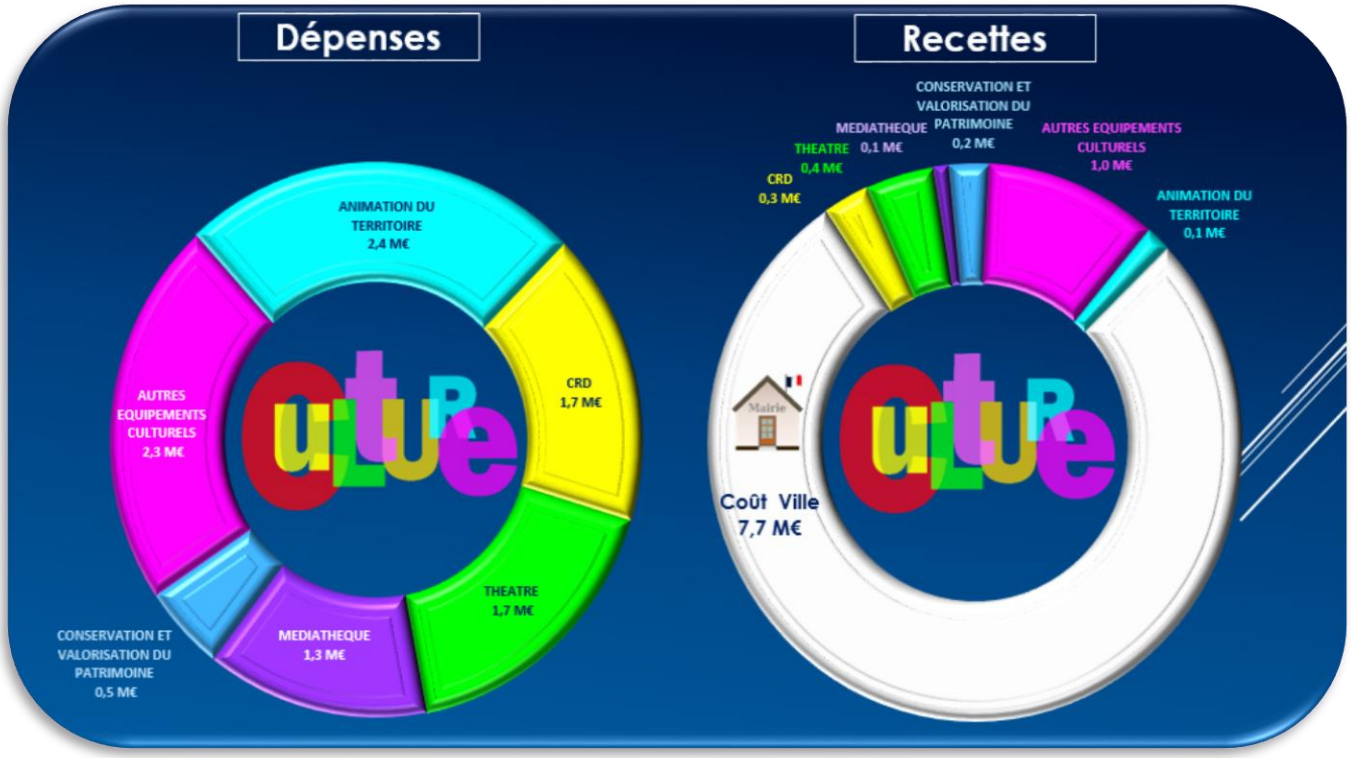

Mission Jeunesse et Sports

Cette mission regroupe la gestion et l'utilisation des équipements sportifs, l'organisation des manifestations sportives, les actions menées en faveur des jeunes (CMJ, CVC, CVL) et des associations du secteur. Elle est gérée en 1 programme et s'autofinance à 15 %.

Globalement, cette mission représente 4 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 0,6 % en 2021.

7 - MISSION JEUNESSE ET SPORTS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
PRATIQUE SPORTIVE	3,4 M€	0,6 M€	2,8 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,4 M€	0,0 M€	0,4 M€
TOTAL MISSION JEUNESSE ET SPORTS	3,8 M€	0,6 M€	3,2 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

7 - MISSION JEUNESSE ET SPORTS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
PRATIQUE SPORTIVE	2,4 M€	0,4 M€	2,0 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,4 M€	0,0 M€	0,4 M€
TOTAL MISSION JEUNESSE ET SPORTS	2,8 M€	0,4 M€	2,4 M€

Pratique sportive

Soucieuse de faciliter et d'encourager la pratique du sport pour les publics de tous âges, la Ville de Saint-Germain-en-Laye a mis en place une politique sportive active et dynamique en développant de nouveaux équipements sportifs et en modernisant des infrastructures existantes, en multipliant les disciplines et en favorisant le développement du sport de haut niveau. Saint-Germain-en-Laye a obtenu le label Ville Active et Sportive catégorie trois lauriers pour son projet sportif innovant et ambitieux.

La Ville a soutenu 14 associations sportives locales en leur versant des subventions dont le montant total s'élève à 233 k€. La Ville mène une politique active en collaboration avec l'ensemble des clubs sportifs saint-germanois.
Les autres dépenses de ce programme concernent l'entretien et la maintenance des équipements sportifs, la consommation des fluides pour 544 k€.

La masse salariale représente 66 % des dépenses de ce programme (1,6 M€).
Le coût de structure du programme Pratique sportive est de 419 k€.

Les recettes inscrites correspondent aux locations des installations sportives et aux redevances d'occupation, notamment par le PSG.

BILAN INVESTISSEMENT

7 - MISSION JEUNESSE ET SPORTS	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	**1,0 M€**	**0,2 M€**	**0,8 M€**

En 2021, la Ville a dépensé 1,0 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente 3 % des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- Travaux d'aménagement et de rénovation des courts de tennis pour 479 k€,
- Divers travaux au stade Georges Lefèvre pour 142 k€ et études pour la rénovation de la piste d'athlétisme pour 55 k€,
- Réfection du terrain de football, pose d'un barreaudage au stade de la Colline pour 81 k€,
- Achats de matériels divers,
- Travaux d'entretien.

En recettes :
Les subventions pour le stade de la Colline (116 k€), la rénovation pour les courts de Tennis (68 k€).

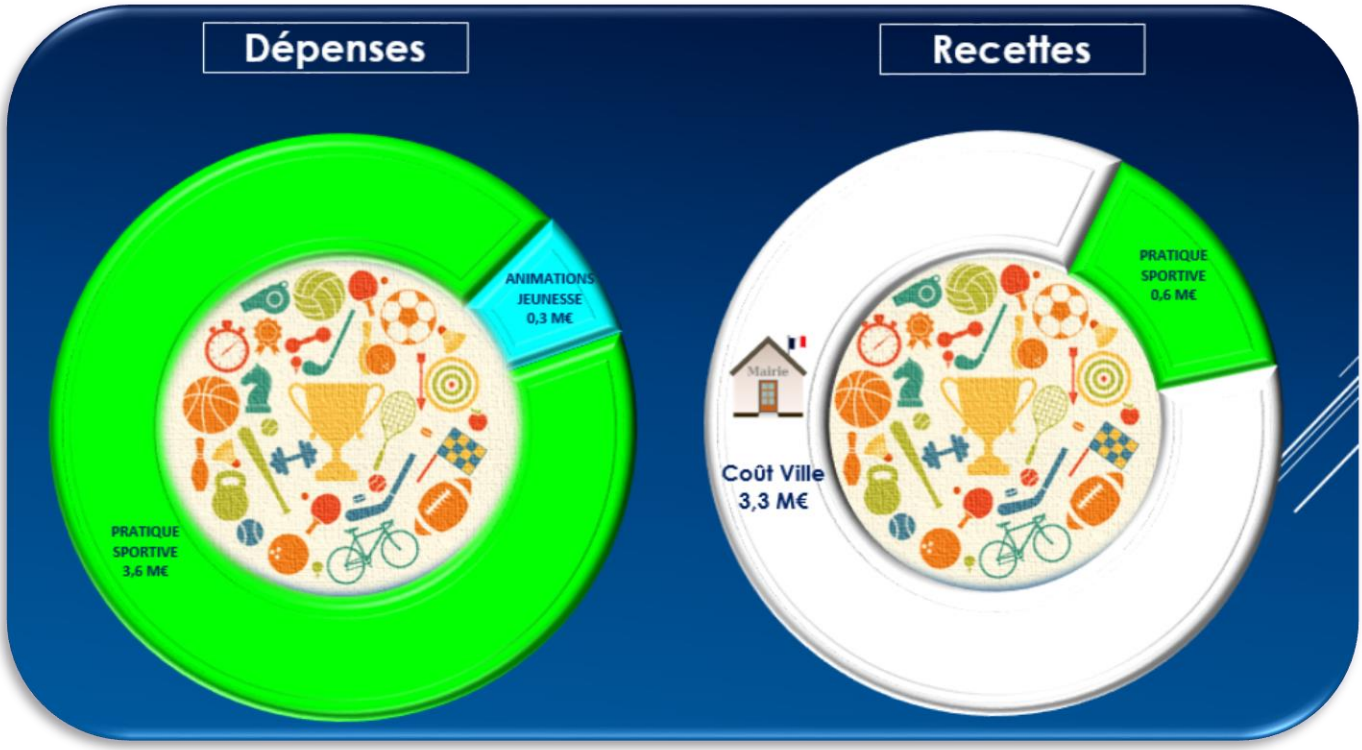

Mission Solidarité directe

Cette mission regroupe plusieurs périmètres d'actions menées dans le domaine de la solidarité directe : l'action sociale, la gestion des clubs seniors, les mesures en faveur des ainés, le service des soins à domicile et des actions de prévention diverses. Elle est gérée en 3 programmes et s'autofinance à 34 %.

Globalement, cette mission représente 5 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 2 % en 2021.

8 - MISSION SOLIDARITE DIRECTE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ACTION SOCIALE	2,4 M€	1,0 M€	1,5 M€
SENIORS	0,8 M€	0,5 M€	0,3 M€
PREVENTION	0,9 M€	0,1 M€	0,8 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,5 M€	0,0 M€	0,5 M€
TOTAL MISSION SOLIDARITE DIRECTE	4,6 M€	1,5 M€	3,1 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

8 - MISSION SOLIDARITE DIRECTE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ACTION SOCIALE	2,3 M€	0,9 M€	1,4 M€
SENIORS	0,8 M€	0,5 M€	0,3 M€
PREVENTION	0,9 M€	0,1 M€	0,8 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,5 M€	0,0 M€	0,5 M€
TOTAL MISSION SOLIDARITE DIRECTE	4,4 M€	1,5 M€	2,9 M€

Action sociale

En 2021, la masse salariale représente 64% des dépenses de fonctionnement de ce programme (1,5 M€). Les autres dépenses concernent essentiellement les actions sociales suivantes menées par la Ville :

- La subvention versée par la Ville au Centre communal d'action sociale qui permet d'enregistrer et transmettre les demandes d'aides légales et d'aider les personnes en difficulté (demandeurs d'emploi et leurs enfants, familles ou personnes âgées ne bénéficiant pas de ressources suffisantes, personnes handicapées…) sous la forme d'aides financières facultatives,
- Organisation de Bel air été avec des animations,
- Cotisation pour la Mission Locale qui propose un accueil et un accompagnement aux jeunes de 16 à 25 ans pour les formations, emploi et apprentissage,
- Les travaux et réparations des logements appartenant à la Ville et les taxes sur les logements vacants,
- Entretien, maintenance, achat de fournitures, consommation des fluides du centre social et culturel Espace qui est une structure polyvalente d'accueil, d'échanges et de services. Il a pour rôle de développer l'animation de la vie locale, en lien avec les besoins réels des habitants.

Le coût de structure du programme Action sociale est de 293 k€.

Les recettes inscrites correspondent à :

- Refacturation de la masse salariale pour le CCAS pour 648 k€,
- Prestations de services et locations des salles à l'Espace 81 k€,
- Loyers et charges des logements de la Ville pour 118 k€,
- Subvention pour Bel Air Eté pour 15 k€.

Seniors

74 % des dépenses de ce programme correspondent à des coûts de personnel (570 k€).

Les autres dépenses de ce programme sont :

- Lieux de rencontres et de divertissement, les clubs seniors proposent de multiples activités sportives, culturelles, artistiques. Ces animations développent la participation des retraités à la vie socioculturelle de la ville.
- La carte Royale est accessible dès 62 ans et valable pendant une année. Elle permet aux seniors de bénéficier de nombreuses activités proposées par la Ville : activités, sorties, voyages...
- Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sont des services sociaux et médico-sociaux qui assurent, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies, des prestations de soins infirmiers sous forme de soins techniques ou de soins de base.
- Les Journées de l'Amitié ont été annulées en 2021 suite au COVID.

Le coût de structure du programme Seniors est de 99 k€.

Les recettes proviennent pour ce programme de :

- Des animations et sorties organisées pour 75 k€,
- Dotation de l'ARS pour 436 k€.

Prévention

La quasi-totalité du budget de ce programme concerne les subventions (96%) versées aux associations de prévention : Soucoupe, Agasec, IFEP.

Les autres dépenses concernent le PAD - Point-justice qui est un lieu d'accueil gratuit, permanent et confidentiel. Il permet de développer l'information de proximité sur les droits et devoirs aux personnes, en associant tous les acteurs locaux qui, à différents niveaux, interviennent dans le domaine de l'information des droits, de la prévention et de l'insertion.

Le coût de structure du programme Prévention est de 111 k€.

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit du remboursement partiel de la subvention de l'Agasec pour les actions non réalisées suite au COVID.

BILAN INVESTISSEMENT

8 - MISSION SOLIDARITE DIRECTE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	**0,2 M€**	**0,1 M€**	**0,1 M€**

En 2021, la Ville a dépensé 0,2 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente 1 % des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- Divers travaux dans les logements de la ville pour 67 k€,
- Acquisition du mobilier pour l'Espace Delanoë pour 36 k€, et la rénovation de la chaufferie pour 26 k€.

Les recettes proviennent de la subvention pour la surcharge foncière.

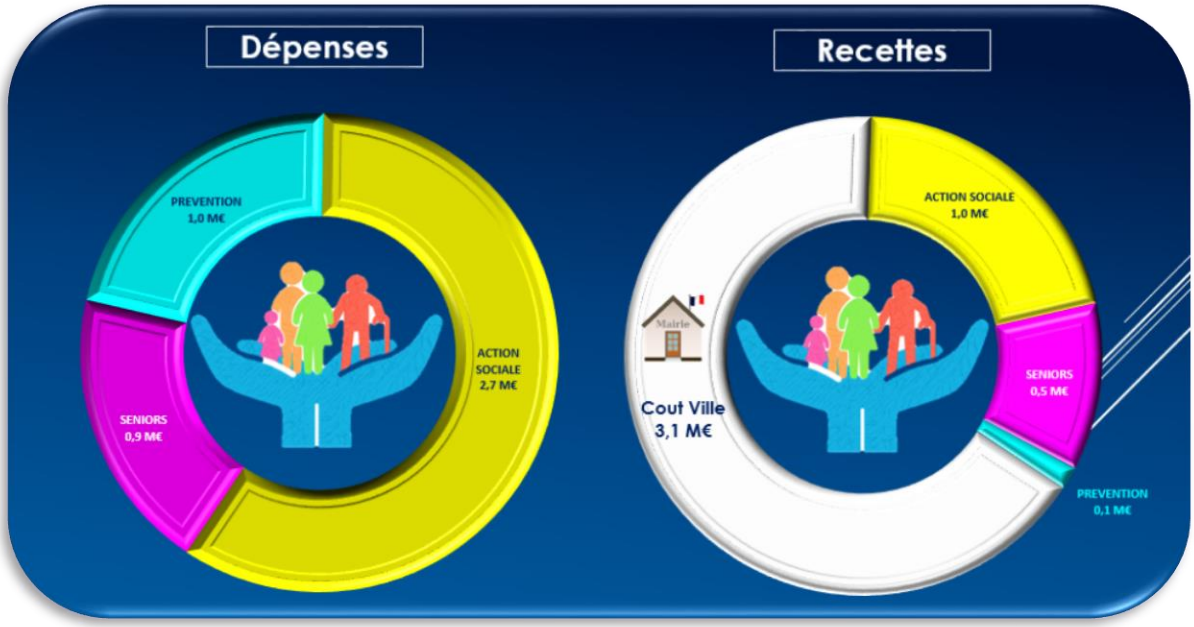

Mission Action prévention sécurité publique

Cette mission regroupe l'ensemble des actions liées à la crise sanitaire. Ces dépenses n'ont pas été budgétées au stade du budget primitif. Cette mission concerne également les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique. Elle est gérée en 2 programmes et s'autofinance à 66 %.

Globalement, cette mission représente 5 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 3 % en 2021.

9 - MISSION PREVENTION SECURITE PUBLIQUE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ACTION PREVENTION SANITAIRE	1,3 M€	2,7 M€	1,4 M€
TRANQUILLITE	2,9 M€	0,4 M€	2,5 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,5 M€	0,0 M€	0,5 M€
TOTAL MISSION PREVENTION SECURITE PUBLIQUE	4,7 M€	3,1 M€	1,6 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

9 - MISSION PREVENTION SECURITE PUBLIQUE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
ACTION PREVENTION SANITAIRE	1,1 M€	2,7 M€	1,5 M€
TRANQUILLITE	1,9 M€	0,2 M€	1,7 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	0,5 M€	0,0 M€	0,5 M€
PERIL	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€
TOTAL MISSION PREVENTION SECURITE PUBLIQUE	3,6 M€	2,9 M€	0,7 M€

Action prévention sanitaire

Ce programme concerne les dépenses liées à la crise sanitaire telles que :

- Aides exceptionnelles d'urgence aux commerçants « Covid 19 » pour 750 k€,
- Gestion du centre de vaccination pour 157 k€ (hors masse salariale et les coûts directs),
- Remboursement des billets de théâtre pour 150 k€,
- Remboursement des frais d'inscriptions au CRD pour 20 k€,
- Indemnités suite à la crise sanitaire pour le transport scolaire pour 28 k€.

Le coût de structure du programme Action prévention sanitaire est de 194 k€.

Pour l'essentiel des recettes, la Ville a perçu :

- Aides exceptionnelles d'urgence aux commerçants de 750 k€ de la part du CD78 à reverser,
- Compensation mise en place par l'Etat suite aux pertes des recettes tarifaires non perçues par les collectivités locales pour 886 k€,
- Remboursement des dépenses du centre de vaccination de la part de l'ARS pour 966 k€.

Tranquillité

93% des dépenses concernent le coût de personnel (1,8 M€). Le reste comprend l'entretien, la consommation d'électricité, les achats des uniformes et fournitures.

Le coût de structure du programme Tranquillité est de 319 k€.

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit de versement des loyers et charges issus de la location du Commissariat.

BILAN INVESTISSEMENT

9 - MISSION PREVENTION SECURITE PUBLIQUE	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	**1,1 M€**	**0,2 M€**	**0,9 M€**

En 2021, la Ville a dépensé 1,1 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente 4 % des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- Achat des ordinateurs et du matériel informatique,
- Achat et installation des caméras pour la vidéo surveillance pour 563 k€,
- Ravalement des façades et autres travaux du commissariat pour 258 k€,
- Achats d'équipements spécifiques.

En recettes :

- Subvention pour l'extension de la vidéo protection 186 k€.

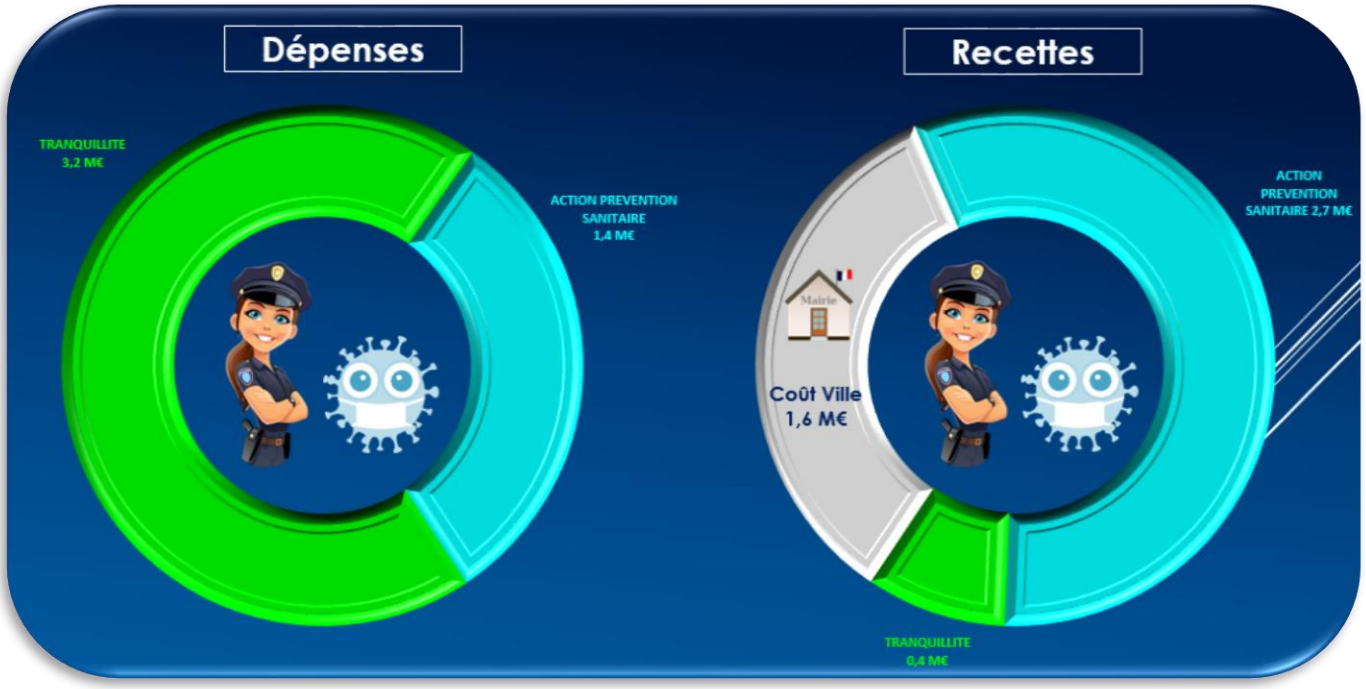

Mission Projets structurants d'aménagement

Cette mission regroupe l'ensemble des projets d'aménagement de la Ville, tels que la Lisière Pereire, le Quartier de l'Hôpital, la Plaine alluviale et les opérations privées qui concernent la reconstitution du Grand Bassin, la Foret et le Pavillon de la Muette. Elle est gérée en 4 programmes et s'autofinance à 67 %. Les dépenses de ces programmes concernent essentiellement les investissements.
Globalement, cette mission représente 12 % des dépenses et participe aux recettes à hauteur de 9 % en 2021.

10 - MISSION PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
LISIERE PEREIRE	1,7 M€	0,4 M€	1,2 M€
QUARTIER DE L'HOPITAL	1,5 M€	1,9 M€	0,4 M€
PLAINE ALLUVIALE	5,4 M€	5,4 M€	0,0 M€
OPERATIONS PRIVEES	2,1 M€	0,3 M€	1,8 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	1,3 M€	0,0 M€	1,3 M€
TOTAL MISSION PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT	11,9 M€	8,0 M€	3,9 M€

BILAN FONCTIONNEMENT

10 - MISSION PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
LISIERE PEREIRE	0,1 M€	0,0 M€	0,1 M€
QUARTIER DE L'HOPITAL	1,0 M€	0,0 M€	1,0 M€
PLAINE ALLUVIALE	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€
OPERATIONS PRIVEES	0,1 M€	0,0 M€	0,0 M€
MISSION SERVICES PARTAGES	1,3 M€	0,0 M€	1,3 M€
TOTAL MISSION PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT	2,6 M€	0,1 M€	2,5 M€

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement les charges exceptionnelles de 500 k€ pour une subvention au SDIS et des indemnités au CHIPS de 305 k€ de résiliation anticipée de leur marché pour le budget quartier de l'hôpital, le coût des agents (350 k€) et autres frais comme le versement de la subvention à l'ONF de 40 k€.

Le coût de structure de la mission Projets structurants d'aménagement est de 1,3 M€.

Les recettes de ce programme proviennent de l'annulation des charges de personnel affectées et leur prise en charge sur le budget principal de Ville dans l'attente du démarrage opérationnel de l'opération de reconversion de la Plaine Alluviale pour 60 k€. Ces dépenses seront comptabilisées sur le budget annexe ultérieurement.

BILAN INVESTISSEMENT

10 - MISSION PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT	DEPENSES	RECETTES	PARTICIPATION VILLE
TOTAL MISSION	9,3 M€	7,9 M€	1,4 M€

En 2021, la Ville a dépensé 9,3 M€ pour les investissements de cette mission ce qui représente 31 % des dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

En dépenses :

- L'acquisition du foncier, des logements de la ferme de la Garenne et des bâtiments désaffectés pour 5,1 M€,
- La subvention pour la reconstitution du Grand Bassin pour 1,9 M€,

- Le raccordement du Centre Administratif, de l'Hôpital et de la Clinique au réseau ENERLAY pour 287 k€,
- La finalisation des aménagements des places Frahier et Péricard,
- Les travaux de construction du parking souterrain,
- Subvention à l'ONF de 100 k€,
- La refacturation du coût de structure.

En recettes :

- La mobilisation des emprunts pour le quartier de l'Hôpital de 1,9 M€ et pour la Plaine Alluviale de 5,3 M€,
- Versement FCTVA pour les travaux de reconstitution du Grand Bassin,
- Subvention pour le réaménagement des espaces publics à la Lisière Pereire pour 226 k€ par la Région Ile de France,
- Subvention pour la gestion des eaux pluviales pour 71 k€ de l'AESN.

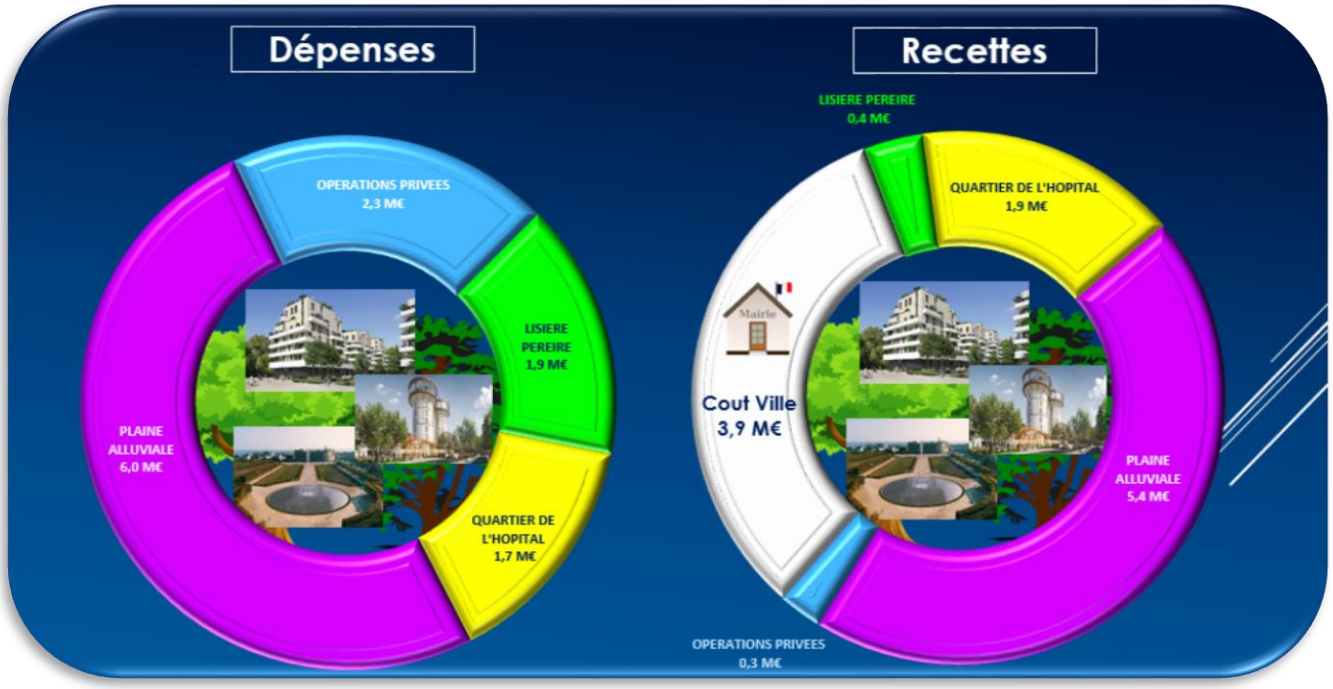

COMPTE ADMINISTRATIF 2021
BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT LISIERE PEREIRE

Le budget d'aménagement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M14, qui a été créé le 30 mai 2013. L'ensemble des dépenses et recettes portant sur des opérations n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine, les écritures correspondantes sont comptabilisées en section de fonctionnement.

Pour mener à bien ce projet, la Ville assure la maîtrise foncière, le pilotage des études techniques et de faisabilité, des études pré-opérationnelles et opérationnelles, la passation des marchés, la commercialisation des îlots opérateurs, le suivi du chantier, la communication autour du projet et le financement de l'opération.
Depuis 2013, la Lisière Pereire est entrée dans sa phase opérationnelle avec la réalisation des travaux préparatoires du site : désamiantage et démolition des bâtiments, dépose des voies ferrées puis dépollution des sols.

En 2021, les travaux d'aménagement des place Péricard et Frahier se sont poursuivis et ont permis une ouverture de l'aire de jeux en bordure de lisière de forêt à l'été 2021. Depuis le début de l'année 2022, les entreprises réalisent les finitions de ces espaces publics.
Les travaux du carrefour de la RN184 ont été finalisés en 2021.
Côté opérations immobilières, 3 lots ont été livrés courant 2021. Aujourd'hui, il ne reste plus que le lot A4 dont l'ouverture est imminente et le lot D qui sera livré d'ici l'été 2022.

Tranche opérationnelle 1 - 2013/2017
Tranche opérationnelle 2 - 2016/2021
Tranche opérationnelle 2 - 2022

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2021 - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	1 624 342 €	Recettes réelles	426 582 €
Dépenses d'ordre	8 452 400 €	Recettes d'ordre	8 452 400 €
Dépenses totales	**10 076 741 €**	**Recettes totales**	**8 878 982 €**
Crédits ouverts	17 202 854 €	Crédits ouverts	15 014 541 €
Reports	3 318 874 €	Reports	5 507 187 €
% d'exécution global des dépenses	**49,1 %**	**% d'exécution global des recettes**	**43,3 %**

Le résultat net global au 31 décembre 2021 est de 990 553,61 €

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	1 624 342 €	Recettes réelles	426 582 €
Dépenses d'ordre	3 469 184 €	Recettes d'ordre	5 093 526 €
Dépenses totales	**5 093 526 €**	**Recettes totales**	**5 520 108 €**
Crédits ouverts	11 642 854 €	Crédits ouverts	6 135 667 €
Reports	0 €	Reports	5 507 187 €
% d'exécution global des dépenses	**43,7 %**	**% d'exécution global des recettes**	**47,4 %**

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles, comptabilisées hors taxe, ont été réalisées à hauteur de 1,62 M€. Elles se rapportent principalement aux travaux (1,2 M€), aux études et honoraires (0,3 k€), à la masse salariale (105 k€) et au coût de structure (50 k€).

Comptes 60 : Achats et variation des stocks ⇨ 1,5 M€ au CA 2021

Compte 6045 : Achats d'études et prestations de services ⇨ 0,3 au CA 2021

En 2021, ont été comptabilisées dans ce compte les dépenses d'honoraires qui correspondent aux rémunérations de la maitrise d'œuvre.

Compte 605 : Achats de matériel, équipement et travaux

Les travaux réalisés en 2021 concernent essentiellement :

- La finalisation des aménagements des places Frahier et Péricard,
- Les travaux de construction du parking souterrain,
- L'aménagement du carrefour à feux RN184,
- Mise en place des caméras et de la fibre.

Zoom sur les travaux 2021

Compte 61 et 62 : Services extérieurs ⇨ **5,2** k€ au CA 2021

Compte 64 et 63 : Charges de personnel ⇨ **105 k€** au CA 2021

La masse salariale des agents travaillant pour l'opération « Lisière Pereire » est comptabilisée directement dans le budget annexe d'aménagement.

Les recettes réelles

Les recettes comptabilisées (HT) correspondent à :

- Le versement de subvention pour la gestion des eaux pluviales pour 71 k€ de l'AESN,
- Le réaménagement des espaces publics pour 226 k€ par la Région Ile de France.

Les dépenses et recettes d'ordre

Ces écritures permettent de retracer dans la comptabilité le bilan de l'opération d'aménagement au fur et à mesure de l'avancée du projet pour en déterminer in fine le résultat global.

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures pour :

- Le passage des comptes 61xx et suivants sur le compte 608 pour 110 k€,
- La variation de stock (3,4 M€).

Les recettes d'ordre sont :

- Le transfert des charges exécutées en comptes autres que les comptes 60xx pour 110 k€,
- La constatation du stock (4,98 M€).

3. *INVESTISSEMENT*

Dépenses réelles	0 €	Recettes réelles	0 €
Dépenses d'ordre	4 983 216 €	Recettes d'ordre	3 358 874 €
Dépenses totales	**4 983 216 €**	**Recettes totales**	**3 358 874 €**
Crédits ouverts	5 560 000 €	Crédits ouverts	8 878 874 €
Reports	3 318 874 €	Reports	0 €
% d'exécution global des dépenses	**56,1 %**	**% d'exécution global des recettes**	**37,8 %**

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles sont composées :

- 3,3 M€ pour le résultat d'investissement reporté

Les dépenses et recettes d'ordre

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures pour :

- La constatation du stock (4,98 M€).

Les recettes d'ordre sont composées des écritures pour :

- La variation de stock (3,36 M€).

Une opportunité unique de développement,

Un projet d'envergure exceptionnelle sur un ancien territoire enclavé et en déshérence.
Une opportunité unique de développement à Saint-Germain-en-Laye en lisière de forêt.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021
BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT QUARTIER HOPITAL

Le budget d'aménagement quartier de l'Hôpital est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M14, qui a été créé le 11 octobre 2018. L'ensemble des dépenses et recettes portant sur des opérations n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine, les écritures correspondantes sont comptabilisées en section de fonctionnement.

La Ville a choisi de développer une nouvelle opération d'aménagement d'envergure sur le secteur du site de l'hôpital, en plein cœur urbain de cité en limite du Site Patrimonial Remarquable.

Ce projet prendra la forme d'un éco quartier en continuité du centre-ville avec pour objectif la consolidation du nouveau pôle de santé public/privé, le développement d'un pôle commercial en extension et en complément du tissu commerçant du centre-ville ainsi que la création de logements et d'activités économiques diverses.

Suite à une phase de concertation participative très active et très suivie par la population, le 11 Juillet 2019, le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité le lauréat qui sera chargé de réaliser la reconversion du site de l'hôpital avec le projet Clos Saint-Louis.
Les promesses de vente entre la Ville et l'EPFIF en charge d'acquérir le foncier du CHIPS et entre la Ville et le groupement du Clos St Louis ont été signées en fin d'année 2020.
La Ville a désigné le bureau d'études en charge de l'élaboration de l'étude d'impact ainsi que l'équipe de Maîtrise d'œuvre chargée des espaces publics et du dossier loi sur l'eau.
La Ville poursuit son travail avec les différents partenaires du projet : le Clos St Louis, l'EPFIF, le CHIPS et le bailleur Résidences Yvelines Essonne (RYE). Le permis d'aménager porté par la Ville, les permis de construire portés par le groupement Ogic Marignan et le permis de démolir porté par l'EPFIF seront déposés à l'été 2021.
La Ville a mené l'enquête public pour la mise en compatibilité du PLU à l'été 2021 et la mise à disposition pour l'étude d'impact à la rentrée 2021.
Le permis d'aménager porté par la Ville a été accordé en janvier 2022, les permis de construire (groupement Ogic et RYE) ont été accordés en mars 2022 et le permis de démolir porté par l'EPFIF a été accordé à l'été 2021.
L'EPFIF a entamé ces travaux de démolition à la mi-2021.

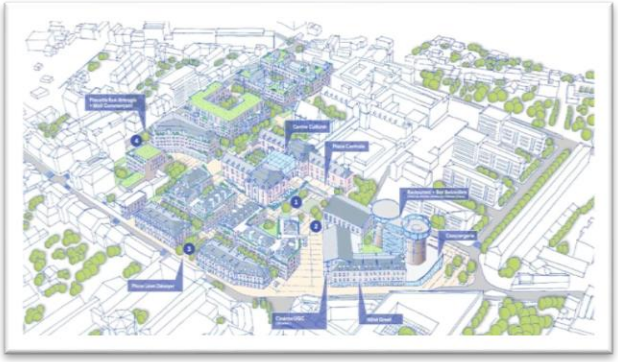

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2021 - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	1 524 658 €	Recettes réelles	1 900 000 €
Dépenses d'ordre	6 133 828 €	Recettes d'ordre	6 133 828 €
Dépenses totales	**7 658 486 €**	**Recettes totales**	**8 409 312 €**
Crédits ouverts	13 924 308 €	Crédits ouverts	13 924 308 €
% d'exécution global des dépenses	**55,0 %**	**% d'exécution global des recettes**	**60,4 %**

Le résultat net global au 31 décembre 2021 est de 750 825,80 €

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	1 524 658 €	Recettes réelles	0 €
Dépenses d'ordre	2 784 654 €	Recettes d'ordre	4 309 312 €
Dépenses totales	**4 309 312 €**	**Recettes totales**	**4 309 312 €**
Crédits ouverts	7 512 154 €	Crédits ouverts	7 512 154 €
% d'exécution global des dépenses	**57,4 %**	**% d'exécution global des recettes**	**57,4 %**

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 1,5 M€. Elles se rapportent principalement aux charges exceptionnelles de 500 k€ pour une subvention au SDIS et une indemnité au Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy / Saint-Germain-en-Laye (CHIPS) de 305 k€ pour la résiliation anticipée de leur marché avec Dalkia, aux achats de matériel équipement et travaux (325 k€), études et honoraires (147 k€) et à la masse salariale (125 k€).

Comptes 60 : Achats et variation des stocks ⇨ **565 k€ au CA 2021**

Compte 6015 : Achats stockés – matières premières – terrains à aménager

En 2021, ont été comptabilisées dans ce compte les dépenses :

- La refacturation du coût de structure
- La dépose des câbles

Compte 6045 : Achats d'études et prestations de services

En 2021, ont été comptabilisées dans ce compte les dépenses :

- Les honoraires qui correspondent aux rémunérations de :
  - L'étude d'impact du projet,
  - L'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'appel à manifestation d'intérêt,
  - La maîtrise d'œuvre,
- Diverses études

Compte 605 : Achats de matériel, équipements et travaux

Les dépenses principales concernent le raccordement au chauffage urbain des bâtiments, installations des candélabres et déplacement d'armoire de feux.

Zoom sur les travaux 2021

Compte 61 et 62 : Services extérieurs ⇨ **27 k€ au CA 2021**

Compte 63 et 64 : Charges de personnel ⇨ **125 k€ au CA 2021**

La masse salariale des agents travaillant pour l'opération « Quartier Hôpital » est comptabilisée directement dans le budget annexe d'aménagement quartier hôpital.

Compte 66 : Charges financières

Le remboursement des intérêts de la dette se sont élevés à 3,5 k€.

Les dépenses et recettes d'ordre

Ces écritures permettent de retracer dans la comptabilité le bilan de l'opération d'aménagement au fur et à mesure de l'avancée du projet pour en déterminer in fine le résultat global.

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures pour :

- Le passage des comptes 61xx et suivants sur le compte 608 pour 960 k€,
- La variation de stock pour 1,8 M€

Les recettes d'ordre sont :

- Le transfert des charges exécutées en comptes autres que les comptes 60xx pour 960 k€,
- La constatation du stock pour 3,3 M€.

3. *INVESTISSEMENT*

Dépenses réelles	0 €	Recettes réelles	1 900 000 €
Dépenses d'ordre	3 349 174 €	Recettes d'ordre	1 824 516 €
Dépenses totales	**3 349 174 €**	**Recettes totales**	**3 724 516 €**
Crédits ouverts	6 412 154 €	Crédits ouverts	6 412 154 €
% d'exécution global des dépenses	**52,2 %**	**% d'exécution global des recettes**	**58,1 %**

Les recettes réelles

Les recettes réelles concernent la mobilisation d'un emprunt pour 1,9 M€.
L'encours de la dette totale au 31 décembre est de 4,1 M€, et ses caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen fixe 0,15 %,
- Risque zéro – 100 % charte Gissler A1,

- Durée résiduelle : 1 an et 1 mois.

Par ailleurs, on retrouve l'excédent 2020 pour 375 k€.

Les dépenses et recettes d'ordre

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures pour :

- La constatation du stock pour 3,3 M€.

Les recettes d'ordre sont :

- La variation du stock pour 0,4 k€,
- Travaux en cours pour 1,4 M€.

Vers la reconversion du quartier de l'hôpital,

Une architecture en lien avec notre patrimoine existant et dans une continuité naturelle avec le cœur de ville
La naissance d'un nouvel écoquartier.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE FETE DES LOGES

Le budget Fête des Loges est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye depuis le 1er janvier 2019, régi par la nomenclature comptable M14 et géré hors taxe. L'ensemble des dépenses et recettes portant sur des opérations n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine, les écritures correspondantes sont comptabilisées en section de fonctionnement.

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2021 – FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	906 833 €	Recettes réelles	875 836 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	906 833 €	**Recettes totales**	875 836 €
Crédits ouverts	974 912 €	Crédits ouverts	974 912 €
% d'exécution des dépenses	**93,0 %**	**% d'exécution recettes**	**89,8 %**

Le résultat net global de l'exercice au 31 décembre 2021 est de -30 997 €

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement réelles (907 k€) se rapportent principalement à :

- Mise à disposition des agents dans le cadre de VIGIPIRATE et suite à une augmentation de fréquentation pour 219 k€,
- Prestations électriques et branchement aux réseaux pour 128 k€,
- Location des transformateurs, bungalows WC, système de vidéosurveillance, extincteurs pour 81 k€,
- Charges de personnel pour 71 k€,
- Pose et dépose des glissières et vérification des installations électriques pour 61 k€,
- Nettoyage du site et des abords de la fête pour 56 k€,
- Débroussaillage du site, nivellement des allées de sécurité et du parking pour 38 k€.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement réelles (876 k€) se rapportent principalement à :

- Droits de place pour 625 k€,
- Refacturation d'électricité aux forains pour 105 k€,
- Installation et désinstallation des glissières à l'ONF, Légion d'honneur et Comité FDL (suite à la convention quadripartite) pour 20 k€.

La subvention d'équilibre du budget principal vers ce budget annexe s'élève pour 2021 à 125 k€. Elle n'a pas été suffisante pour couvrir le déficit total.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021
BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le budget du Service de Soins Infirmiers à Domicile est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M22.

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Saint-Germain-en-Laye est géré par la Direction de la Solidarité de la Ville. Il a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou dépendantes et des personnes handicapées de moins de 60 ans. Il dispose d'un agrément de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 35 places pour les personnes âgées et d'une place pour les personnes handicapées. Son financement est assuré par l'assurance maladie sous la forme d'une dotation globale.

- Les missions principales du service sont :

  - De permettre un retour à l'autonomie de la personne,
  - D'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales le permettent,
  - De faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation,
  - De prévenir ou de retarder l'aggravation de l'état des bénéficiaires et leur admission dans les services de long séjour ou dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.

Le service intervient exclusivement sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye. Il dispense sur prescription médicale des soins infirmiers de base, d'accompagnement et de réadaptation à domicile ou au substitut du domicile. Les soins sont assurés 7 jours sur 7 entre 7h30 et 19h30. Les interventions le week-end et les jours fériés sont réservées aux personnes isolées ou alitées.

- L'équipe qui compose le SSIAD comprend :

  - Une infirmière coordinatrice à temps plein,
  - Une infirmière à temps partiel (80 %),
  - 7 aides-soignantes,
  - Un agent administratif à mi-temps,
  - Une psychologue qui intervient une fois par mois pour animer un groupe de parole.

Des infirmières libérales, des kinésithérapeutes et des pédicures conventionnés avec le SSIAD, interviennent auprès des bénéficiaires autant que nécessaire.

Zoom sur l'activité 2021 ->

- 63 Saint-Germanois de plus de 60 ans ont bénéficié de l'intervention du SSIAD,
- 8 630 interventions des aides-soignantes et 1 367 interventions d'infirmières,
- 95 demandes de prise en charge dont 81 premières demandes,
- 1 personne a occupé la place « adulte handicapé »,
- 13 patients bénéficient des interventions des infirmières libérales,
- 28 patients bénéficient d'un pilulier élaboré par notre IDE et 15 patients bénéficient de soins (pansements),
- 27 interventions de pédicure auprès de 16 bénéficiaires.

Les partenariats

- Interne
  - Le SSIAD et le maintien à domicile du centre communal d'action sociale (CCAS) ont suivi 12 usagers communs,
  - 32 bénéficiaires du SSIAD ont bénéficié de la téléassistance.

- Externe

Un travail important de partenariat avec les associations de santé du territoire a permis le suivi de patients présentant des problématiques de santé spécifiques ou nécessitant en sus un accompagnement social. Le SSIAD est régulièrement en lien avec les associations suivantes avec qui par ailleurs ont été signées des conventions de partenariat :

- Le réseau SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique),
- Le réseau Racynes,
- La gestionnaire de cas de la MAIA,
- Des réunions avec le Pôle Autonomie Territoriale, maintien à domicile du CCAS, les CESF du CCAS tout au long de l'année,
- Le pôle Autonomie Territorial,
- L'équipe spécialisée Alzheimer (de Regelib).

Caractéristiques des usagers

- 74,60 % des usagers ont plus de 85 ans,
- 18 hommes, moyenne d'âge 84 ans, 45 femmes, moyenne d'âge 89 ans,
- Moyenne d'âge globale : 88 ans (minimum 46 ans et maximum 102 ans).

Actualités 2022

Le projet de rapprochement avec un autre SSIAD avait été suspendu en 2020. Il a été repris en 2021. Un accompagnement juridique a été sollicité tout au long de ce projet.

Après études des différentes possibilités de coopération auprès de SSIAD publics, privés et associatifs, il a été décidé de rejoindre le Syndicat Intercommunal pour le Maintien à Domicile (SIMAD) du Pecq. Le SSIAD conservera une antenne à Saint-Germain-en-Laye dans ses locaux actuels.

Afin de mettre en œuvre ce transfert au 1er juillet 2022, les services de la Ville et la direction du SIMAD ont rencontré le 13 janvier les représentants de l'Agence Régionale de Santé pour les informer sur cette démarche et recueillir leur avis de principe. Un courrier à la double signature de Monsieur le Maire et de la Présidente du SIMAD a été adressé à l'ARS pour officialiser ce transfert.

Lors de la délibération du 31 mars 2022, le conseil municipal :

- A accepté l'extension du périmètre du SIMAD à l'ensemble du territoire de la commune nouvelle,
- A accepté la cession de l'autorisation de fonctionnement du SSIAD au SIMAD
- A approuvé le protocole d'accord de cession ainsi que la convention de mise à disposition des locaux.

Ensuite, le dossier sera transmis à l'ARS pour instruction et rédaction de l'arrêté d'autorisation d'exploitation du SIMAD.

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2021 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	317 057 €	Recettes réelles	436 567 €
Dépenses d'ordre	1 930 €	Recettes d'ordre	1 930 €
Dépenses totales	**318 987 €**	**Recettes totales**	**438 497 €**
Crédits ouverts	608 732 €	Crédits ouverts	437 795 €
Report résultat n-1	0 €	Report résultat n-1	170 938 €
% d'exécution des dépenses	**52,4 %**	**% d'exécution recettes**	**72,0 %**

Le résultat global au 31 décembre 2021 est de 290 448,19 €

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	305 961 €	Recettes réelles	436 567 €
Dépenses d'ordre	1 930 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	**307 891 €**	**Recettes totales**	**436 567 €**
Crédits ouverts	591 077 €	Crédits ouverts	435 095 €
Report résultat n-1	0 €	Report résultat n-1	155 982 €
% d'exécution dépenses	**52,1 %**	**% d'exécution recettes**	**73,9 %**

Pour mémoire, en 2020, le taux d'exécution de la section de Fonctionnement était de :

- en dépenses 64,1 %,
- en recettes 61,7 %.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 308 k€ pour un montant prévu de 591 k€ incluant l'excédent cumulé.

Les dépenses de ce budget correspondent pour l'essentiel à :

- Dépenses de personnel qui se sont élevées à 287 k€ contre 375 k€ en 2020,
- Acquisition de petites fournitures (administratives, médicales), le remboursement des frais de déplacement des infirmières, la maintenance informatique et les assurances pour un coût total de 17 k€,
- Dotation aux amortissements pour 2 k€. Il est précisé que les investissements financés par des crédits exceptionnels et non reconductibles de l'ARS ne sont pas amortis.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées exclusivement de :

- La subvention versée par l'A.R.S. En 2020 cette subvention est de 437 k€,
- L'excédent reporté de l'année précédente 156 k€.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	11 096 €	Recettes réelles	0 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	1 930 €
Dépenses totales	**11 096 €**	**Recettes totales**	**1 930 €**
Crédits ouverts	17 656 €	Crédits ouverts	2 700 €
Report résultat n-1	0 €	Report résultat n-1	14 956 €
% d'exécution dépenses	**62,8 %**	**% d'exécution recettes**	**10,9 %**

Les dépenses d'investissement en 2021 sont le règlement du solde pour le logiciel de gestion du SSIAD.

Les recettes d'investissement correspondent essentiellement à la dotation aux amortissements pour 1,9 k€.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – LOCAUX COMMERCIAUX

Le budget locaux commerciaux est un budget annexe de la Ville historique de Fourqueux qui a été intégré au sein de la Commune Nouvelle de Saint-Germain-en-Laye.
Ce budget est régi par la nomenclature comptable M49. Il a été créé en 2016 et est soumis à la TVA.

Ce budget concerne l'acquisition et la mise en location de deux locaux commerciaux.

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2021 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	40 729 €	Recettes réelles	59 261 €
Dépenses d'ordre	10 675 €	Recettes d'ordre	10 675 €
Dépenses totales	**51 404 €**	**Recettes totales**	**69 936 €**
Crédits ouverts	88 625 €	Crédits ouverts	105 880 €
Report résultat n-1	22 268 €	Report résultat n-1	5 013 €
% d'exécution des dépenses	**46,4 %**	**% d'exécution recettes**	**63,1 %**

Le résultat net global de l'exercice au 31 décembre 2021 est de 1 277,19 €

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	12 275 €	Recettes réelles	36 993 €
Dépenses d'ordre	2 012 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	**14 287 €**	**Recettes totales**	**36 993 €**
Crédits ouverts	49 450 €	Crédits ouverts	44 437 €
Report résultat n-1	0 €	Report résultat n-1	5 013 €
% d'exécution dépenses	**28,9 %**	**% d'exécution recettes**	**74,8 %**

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles (12,3 k€) se rapportent principalement :

- Le remboursement des intérêts de la dette pour 8 k€,
- Les charges locatives pour 2,5 k€,
- Remise de créance dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 pour 1,8 k€

Les dépenses d'ordre sont composées des dotations aux amortissements pour 2,0 k€.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes d'exploitation réelles proviennent principalement des loyers et de la régularisation des charges des deux locaux commerciaux pour 37,0 k€.

Par ailleurs, on retrouve l'excédent 2020 pour 5 k€.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	28 454€	Recettes réelles	22 268 €
Dépenses d'ordre	8 663 €	Recettes d'ordre	10 675 €
Dépenses totales	**37 118 €**	**Recettes totales**	**32 943 €**
Crédits ouverts	39 175 €	Crédits ouverts	61 443 €
Report résultat n-1	22 268 €	Report résultat n-1	0 €
% d'exécution dépenses	**60,4 %**	**% d'exécution recettes**	**53,6 %**

Les dépenses d'investissement

En 2021, les dépenses d'investissement réalisées sont :

- Le remboursement des annuités d'emprunt pour 28 k€,

L'encours de la dette totale au 31 décembre est de 430 k€ et ses caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen fixe 1,81 %,
- Risque zéro – 100 % charte Gissler A1,
- Durée résiduelle : 13.

Les recettes d'investissement

En 2021, les recettes d'investissement réalisées sont :

- L'affectation de l'excédent de fonctionnement de 2020 pour 22,3 k€,
- La dotation aux amortissements pour 2,0 k€.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – PLAINE ALLUVIALE

Le budget Plaine Alluviale est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature budgétaire M4. Il a été créé le 21 novembre 2019 et il est assujetti à la TVA.

Les premiers épandages de la Ville de Paris se sont situés à Gennevilliers (sur l'emprise actuelle du Port de Gennevilliers). Ceux-ci se révélant trop exsangues, c'est le 2 mars 1876 que le Conseil Municipal de Paris décide que « les eaux sales de la Ville soient rejetées en forêt de Saint Germain ».
Malgré les oppositions successives du Docteur René LARGER (de Maisons-Laffitte) au titre de la Société de Médecine Publique, puis du député Fréderic PASSY, et du Maire de Saint-Germain-en-Laye, Gabriel de MORTILLET, le projet est approuvé en janvier 1885 par le Ministre de l'agriculture.

S'en suivra une imposante manifestation en juin 1886 et de très nombreuses contestations « écologiques ».
Mais la parution au Journal Officiel rend exécutoire l'opération le 5 avril 1889 et nécessitera une déforestation du site d'environ 340 hectares.
En juillet 1895, l'aqueduc d'Achères (l'émissaire) est inauguré et les premiers épandages auront lieu, donnant naissance à une plaine agricole, qualifiée de « champ des miracles où, inondée de soleil, surgit un océan de carottes, de haricots et de plants de pomme de terre,… où de grands bœufs roux ruminent ».

Dans le cadre de sa gestion active patrimoniale, la Ville de Paris propriétaire du foncier a déjà cédé plusieurs emprises à :

- ✓ Achères pour son projet « Port Seine ouest »,
- ✓ Triel pour ses projets « port fluvial et d'activité économique »,
- ✓ Carrières sous Poissy pour la réalisation du « Parc du peuple de l'herbe »,
- ✓ Pierrelaye pour son projet métropolitain de reforestation de 1 100 hectares.

A ce jour le SIAAP n'a plus besoin de 300 hectares : 150 hectares à l'est d'Achères (acquis par l'EPFIF pour le compte du Département des Yvelines) et 150 hectares au nord de Saint-Germain-en-Laye. Le sous-sol de ces terrains abrite un gisement de granulats qui a fait l'objet d'une reconnaissance géologique par la Ville de Paris. L'ensemble de la zone d'étude est pollué à des degrés divers, à la suite de leur exploitation par le SIAAP.

Vers une reconquête écologique en réparation du passé

Les objectifs de la Ville de Saint-Germain-en-Laye sont de :

- ✓ Trouver un mode opératoire d'exploitation du sous-sol qui puisse présenter le meilleur bilan écologique et financier à la fois à travers l'exploitation des granulats tout en permettant de dépolluer le site,
- ✓ Sur la base du site dépollué, trouver un projet pour opérer une reconquête écologique et forestière ainsi qu'une zone d'accueil de compensation.

La Ville de Paris et la Ville de Saint-Germain-en-Laye se sont rapprochées, pour formaliser la vente des terrains situés sur la commune et proposer un protocole foncier pour leur cession. La Ville de Paris a délibéré à cet effet le 18 novembre 2020.

Aussi, afin de gérer budgétairement et comptablement ce projet en assurant une transparence complète des flux, l'ensemble des dépenses et recettes sera repris dans un budget annexe comme le prévoit le CGCT en instruction budgétaire et comptable M4.

Depuis 2020, les premières études ont été réalisées et sont poursuivies en 2021.
Les premières acquisitions foncières ont été réalisées le 23 novembre 2021.

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2021 - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	5 301 444 €	Recettes réelles	5 369 060 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	**5 301 444 €**	**Recettes totales**	**5 369 060 €**
Crédits ouverts	5 311 607 €	Crédits ouverts	5 398 563 €
Report	66 956 €	Reports	0 €
% d'exécution des dépenses	**98,2 %**	**% d'exécution recettes**	**99,5 %**

Le résultat net global de l'exercice au 31 décembre 2021 est de 659,79 €

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	80 086 €	Recettes réelles	69 060 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	**80 086 €**	**Recettes totales**	**69 060 €**
Crédits ouverts	86 460 €	Crédits ouverts	86 460 €
% d'exécution dépenses	**92,6 %**	**% d'exécution recettes**	**79,9 %**

Les dépenses de fonctionnement
Les dépenses de fonctionnement réelles (80 k€) se rapportent principalement :

- Charges de personnel 60 k€
- Intérêts courus non échus pour 17 k€

Les recettes de fonctionnement

- L'annulation des charges de personnel affectées et leur prise en charge sur le budget principal de Ville dans l'attente du démarrage opérationnel de l'opération de reconversion de la Plaine Alluviale pour 60 k€. Ces dépenses seront comptabilisées sur le budget annexe ultérieurement,
- Revenus des loyers pour 9 k€.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	5 221 358 €	Recettes réelles	5 300 000€
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	**5 221 358 €**	**Recettes totales**	**5 300 000 €**
Crédits ouverts	5 245 147 €	Crédits ouverts	5 312 103 €
Reports	66 956 €	Reports	0 €
% d'exécution reports inclus	**98,3 %**	**% d'exécution reports inclus**	**99,8 %**

Les dépenses d'investissement

En 2021, les dépenses d'investissement réalisées concernent :

- L'acquisition du foncier et des logements de la ferme de la Garenne et des bâtiments désaffectés pour 5,1 M€
- Frais d'études pour 156 k€.

L’encours de la dette totale au 31 décembre est de 5,3 M€ et ses caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen fixe 0,39 %,
- Risque zéro – 100 % charte Gissler A1,
- Durée résiduelle : 15 ans

Les recettes d’investissement

En 2021, les recettes d’investissement réalisées sont :

- Emprunt pour 5,3 M€.

Vers une reconquête écologique en réparation du passé

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT
Sous convention de gestion Ville au nom et pour le compte de la CASGBS

Le budget d'assainissement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M49.

Gainage d'un réseau de type ovoïde (avant / après) — Création d'un regard de visite

1. Niveau general de realisation 2021 - Fonctionnement et Investissement

Dépenses réelles	2 941 896 €	Recettes réelles	2 941 896 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	**2 941 896 €**	**Recettes totales**	**2 941 896 €**
Crédits ouverts	3 943 017 €	Crédits ouverts	3 943 017 €
Report N+1	10 986 €	Report N+1	0 €
% d'exécution des dépenses	**74,6 %**	**% d'exécution recettes**	**74,6 %**

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2021 est nul

2. Fonctionnement

Dépenses réelles	1 407 862 €	Recettes réelles	1 407 862 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	**1 407 862 €**	**Recettes totales**	**1 407 862 €**
Crédits ouverts	1 619 782 €	Crédits ouverts	1 619 782 €
% d'exécution dépenses	**86,9 %**	**% d'exécution recettes**	**86,9 %**

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles s'élèvent en 2021 à 1,4 M€ contre 301 k€ en 2020. Elles se rapportent principalement à l'entretien du patrimoine existant avec les opérations de curage, d'inspections télévisées des réseaux et les petites réparations (pompes de relevage, casses ponctuelles, …), à la masse salariale (105 k€) et au reversement des recettes perçues à la CASGBS dans le cadre de la convention de gestions pour 881 k€.

Outre les opérations récurrentes, les principales opérations ont concerné :

TYPE DE TRAVAUX	*COUTS TTC*
Curages, pompages et ITV divers	*123 K€*
Contrôles d'assainissement	*88 K€*
Curage des ouvrages annexes	*51 K€*
Entretien des postes de refoulement	*14 K€*
Curage réseau communal	*12 K€*
Total partiel	***288 K€***

Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent de :

- La redevance d'assainissement : elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés reliés à l'assainissement. En 2021 elle s'élève à 704 k€ contre 693 k€ en 2020. Le tarif 2021 de cette taxe est de 0,30 € le m^3 (contre 0,20 € le m^3 depuis 2017),
- La refacturation des vérifications de conformité de raccordement à l'égout pour 150 k€ contre 132 k€ en 2020,
- La refacturation des dépenses de fonctionnement à la CASGBS dans le cadre de la convention de gestions s'élève à 422 k€ et de la masse salariale à 105 k €.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	1 534 033 €	Recettes réelles	1 534 033 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	**1 534 033 €**	**Recettes totales**	**1 534 033 €**
Crédits ouverts	2 323 235 €	Crédits ouverts	2 323 235 €
Report N+1	10 986 €	Report N+1	0 €
% d'exécution reports inclus	**66,0 %**	**% d'exécution reports inclus**	**66,0 %**

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont passées de 1,95 M€ en 2020 à 1,53 M€ en 2021.
Les principaux travaux réalisés sont :

TYPE DE TRAVAUX	*COUT TTC*
Réhabilitation de la rue Gaucher	*377 k€*
Réhabilitation de la rue Bonnemain	*303 k€*
Réhabilitation sans tranchée des réseaux d'Assainissement	*274 k€*
Travaux sans tranchée rue Taillevent	*269 k€*
Réhabilitation de la rue Clos Magloire	*122 k€*
Travaux sans tranchée rue d'Hennemont	*94 k€*
Divers travaux sur toute la Ville	*58 k€*
Réhabilitation de la rue Radegonde	*35 k€*
Total partiel	***1 534 k€***

Zoom sur les travaux 2021

La réhabilitation du réseau d'assainissement de la rue Bonnemain

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement réalisé en 2021
Le montant total de ces travaux s'élève à 308 k€

Cette réalisation a été cofinancée par :
L'Agence de l'Eau Seine Normandie (106 k€)

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent en 2021 à 1,5 M€ contre 1,9 M€ en 2020 et proviennent de la refacturation des dépenses d'investissement.

Un nouveau budget de gestion a été ouvert au 1er janvier 2021 géré par la Ville au nom et pour le compte de la CASGBS

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE
Sous convention de gestion Ville au nom et pour le compte de la CASGBS

Le budget eau potable est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M49. Il a été créé le 13 novembre 2014 et est soumis à la TVA.
Depuis 2015, dans la perspective de mise en conformité du forage à l'albien réclamé par l'Etat, la Ville a ouvert ce budget annexe afin d'isoler les recettes et les dépenses liées à cette opération dont notamment : l'acquisition d'un terrain pour créer un nouveau forage sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye, la construction d'une unité de traitement et le raccordement au réseau de distribution existant.

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2021 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	2 758 503 €	Recettes réelles	2 758 503 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	**2 758 503 €**	**Recettes totales**	**2 758 503 €**
Crédits ouverts	3 205 648 €	Crédits ouverts	3 205 648 €
Report N+1	335 749 €	Report N+1	0 €
% d'exécution dépenses	**86,1 %**	**% d'exécution recettes**	**86,1 %**

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2021 est nul

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	521 901 €	Recettes réelles	521 901 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	**521 901 €**	**Recettes totales**	**521 901 €**
Crédits ouverts	526 063 €	Crédits ouverts	526 063 €
% d'exécution dépenses	**99,2 %**	**% d'exécution recettes**	**99,2 %**

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles (522 k€) se rapportent principalement :

- Contrôle et entretien des hydrants et réparation des bouches à incendie pour 30 k€,
- Masse salariale pour 59,4 k€,
- Reversement de recettes à la CASGBS dans le cadre de la convention de gestions pour 432 k€.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes d'exploitation réelles (522 k€) se rapportent principalement à :

- La taxe levée au titre de la distribution de l'eau. Elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés. Pour 2021 elle s'élève à 433 k€. Le tarif de cette taxe est maintenu depuis 2016 à 0,16 € le m^3**,**
- Refacturation à la CASGBS dans le cadre de la convention de gestion pour :
  - la masse salariale (59 k€),
  - les dépenses de (30 k€).

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	2 236 602 €	Recettes réelles	2 236 602 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	**2 236 602 €**	**Recettes totales**	**2 326 602 €**
Crédits ouverts	2 679 585 €	Crédits ouverts	2 679 585 €
Report N+1	335 749 €	Report N+1	0 €
% d'exécution dépenses	**83,5 %**	**% d'exécution recettes**	**83,5 %**

2

Les dépenses d'investissement

En 2021, les dépenses d'investissement s'élèvent à 2,24 M€ et se répartissent comme suit :

- Travaux pour la construction d'une unité de déferrisation et la construction d'un réservoir pour 1,5 M€,
- Travaux de sécurisation des réseaux pour 608 k€,
- Travaux divers pour 120 k€.

Les recettes d'investissement

En 2021, les recettes d'investissement réalisées sont :

- Refacturation des dépenses d'investissement à la CASGBS dans le cadre de la convention de gestion pour 2,24 M€

Un nouveau budget de gestion a été ouvert au 1er janvier 2021 géré par la Ville au nom et pour le compte de la CASGBS

PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

REALISATION CONSOLIDEE

Le taux de réalisation de l'ensemble des crédits ouverts (réels et ordre) est de :

- En dépenses totales → 78 % soit 133,4 M€ pour 170,8 M€ de crédits ouverts
- En recettes totales → 81 % soit 137,9 M€ pour 170,8 M€ de crédits ouverts

Dans ce total, il est à noter que les écritures d'ordre sont comptabilisées dans les deux sections.

SECTION	CREDITS OUVERTS	REALISATION	% REALISATION	REPORTS
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	65 296 536 €	53 098 295 €	81%	4 861 005 €
RECETTES	65 296 536 €	33 437 074 €	51%	4 647 445 €
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	105 459 145 €	80 350 061 €	76%	-
RECETTES	105 459 145 €	104 455 045 €	99%	-
TOTAL GENERAL DEPENSES	**170 755 681 €**	**133 448 356 €**	**78%**	**4 861 005 €**
TOTAL GENERAL RECETTES	**170 755 681 €**	**137 892 119 €**	**81%**	**4 647 445 €**

Il est rappelé que les travaux réalisés sur les écoquartiers de la Lisière Pereire et de l'hôpital sont comptabilisés en fonctionnement bien qu'il s'agisse d'investissements dans le respect des règles de gestion des budgets d'aménagement.

DEPENSES D'EQUIPEMENT GLOBALISEES

La Ville de Saint-Germain-en-Laye mène depuis de nombreuses années une politique ambitieuse forte avec des projets et des réalisations en phase avec les projets de territoire de la commune nouvelle, dans la poursuite des grands projets d'investissement entrepris au bénéfice des usagers, le tout en étant attentif à l'équilibre des quartiers autour des axes majeurs suivants :

- L'éducation au cœur de l'action municipale,
- Le développement durable afin de préserver l'identité verte de la Ville,
- La culture et le patrimoine dans le respect de l'identité historique de la Ville,
- Une Ville sportive, commerçante, internationale et touristique,
- Une Ville solidaire et inclusive, à la pointe, participative,
- Une Ville sûre,
- Une mobilité repensée.

Au 31 décembre 2021, **les dépenses d'équipement** globalisées (budget principal + budgets annexes) s'établissent à 35M€ et à 39,8M€ reports inclus.

DEPENSES EQUIPEMENT				
VILLE	**CA 2019**	**CA 2020**	**CA 2021**	***Var 2021/2020***
Budget Principal Saint-Germain	17 310 159 €	15 395 966 €	23 908 206 €	*55,3%*
Aménagement Lisière Pereire	2 457 534 €	2 222 103 €	1 514 032 €	*-31,9%*
Aménagement Quartier Hôpital	1 264 944 €	284 911 €	564 521 €	*98,1%*
Service soins infirmiers à domicile		10 375 €	11 096 €	*6,9%*
Plaine Alluviale		66 956 €	5 221 358 €	*7698,2%*
Total du budget de la Ville	**21 032 637 €**	**17 980 312 €**	**31 219 212 €**	***73,6%***
Assainissement	2 086 407 €	1 950 651 €	1 534 033 €	*-21,4%*
Eau Potable	379 680 €	1 288 170 €	2 236 602 €	*73,6%*
Total budgets gérés pour le compte de la CASGBS	**2 466 087 €**	**3 238 821 €**	**3 770 635 €**	***16,4%***
TOTAL	**23 498 723 €**	**21 219 132 €**	**34 989 847 €**	***64,9%***

Saint-Germain-en-Laye, parmi les Villes qui investissement le plus
751 €/hab et **855 €/hab** reports inclus, quand la moyenne de la strate en 2020 était de 320 € par habitant.

Vue globale des investissements tous budgets

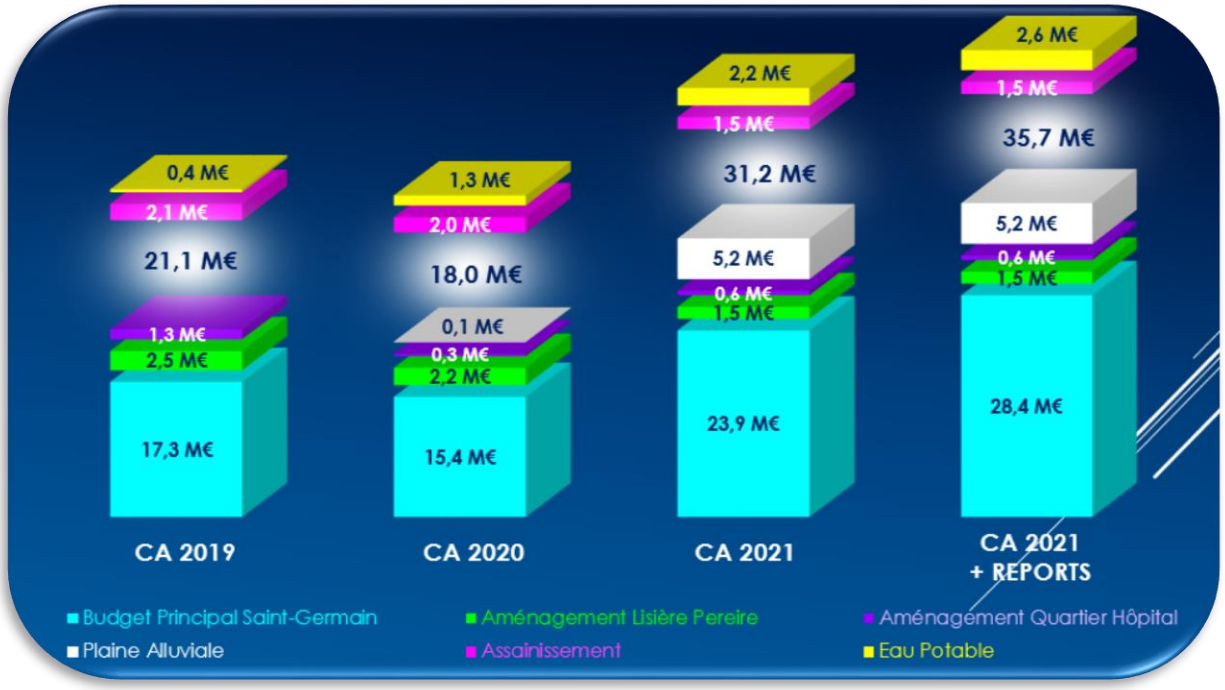

Répartition des investissements avec les reports 2021 sur les différents budgets

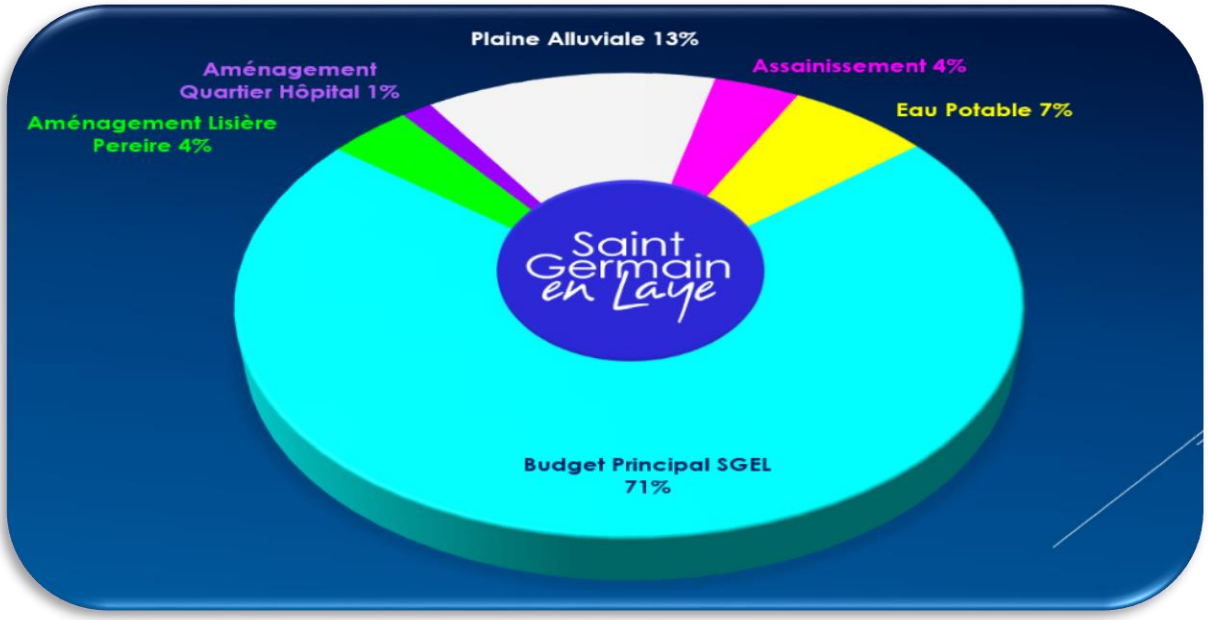

Une politique d'investissement soutenue et soutenable

Total des investissements prévus sur le mandat 2020-2025 → **280 M€**

LA DETTE CUMULEE

Au 31 décembre 2021, **la dette globale de la Ville** (budget principal + budgets annexes), s'établit à 12,4 M€.

La structure de la dette globale est saine :

- 100 % en catégorie « 1A » de la charte de bonne conduite GISSLER,
- 90,8 % en taux fixe et 9,2 % indexé sur Livret A
- Son taux moyen au 31 décembre 2021 est de 0,45 %

DETTE PROPRE

VILLE	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	Var 2021/2020
Budget Principal	3 979 488 €	4 017 661 €	2 551 309 €	-36%
Aménagement Quartier Hôpital	1 500 000 €	2 200 000 €	4 100 000 €	86%
Locaux commerciaux	486 208 €	458 263 €	429 808 €	-6%
Plaine Alluviale			5 300 000 €	0%
TOTAL	**5 965 695 €**	**6 675 924 €**	**12 381 118 €**	**85%**

Saint-Germain-en-Laye, parmi les Villes les moins endettées de France
55 € par habitant quand la moyenne de la strate en 2020 (dernière valeur connue) était de 1 011 € par habitant.

Tous budgets confondus, la dette est de 266 € par habitant. Il est à noter qu'il n'existe pas de moyenne de strate de référence.